• Montréal samedi 8 novembre 2003 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 20 302 pages 14 cahiers Ensoleillé, Max. -1 Min. -8 2 $ taxes en sus

cyberpresse.ca

LA PRESSE



56e SALON DU LIVRE
CAHIER SPÉCIAL
LE POLAR EN VEDETTE



ACTUEL MAGAZINE
DANIEL VÉZINA ET LA FOLIE DU FOIE GRAS



LA PRESSE: 50 000 NOUVEAUX LECTEURS! PAGE A2

HAUSSE DES TARIFS DANS LES GARDERIES

Le coût pourra varier entre 6$ et 10$ par jour selon le revenu des familles

PASCALE BRETON
et DENIS LESSARD

QUÉBEC – S'il n'en tient qu'aux ministres responsables de la Famille, Claude Béchard et Carole Théberge, les places à 5 $ coûteront désormais 6 $ pour tous les utilisateurs tandis que les familles dont le revenu annuel est de 70 000 $ et plus payeront jusqu'à 10 $, a appris *La Presse*.

Sous le couvert de l'anonymat, des fonctionnaires, des élus et du personnel politique ont confirmé que c'est la proposition finalement retenue au Ministère pour revoir le financement des services de garde, une décision attendue depuis septembre. La combinaison des deux mesures permettra au gouvernement Charest de récupérer environ 100 millions annuellement.

Appuyée par le ministre en titre, Claude Béchard, la ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, a présenté la proposition aux députés mardi dernier, lors de leur réunion hebdomadaire.

Certains ministres ont d'ailleurs

›Voir GARDERIES en A2

SÉRIE: LA PLANÈTE A SOIF 1. L'EAU, SOURCE DE TENSIONS



PHOTO GRACIEUSETÉ DU CECI

La mer d'Aral est en train de disparaître. Le désert progresse autour de Pékin. Et les Grands Lacs ne vont pas très bien non plus. *La Presse* entreprend aujourd'hui la publication d'une série de reportages qui fera le tour, pendant huit jours, des grandes menaces qui pèsent sur les réserves d'eau de la planète. Autres textes dans le cahier PLUS, pages B1, B2, B6 et B7.

L'ONU s'inquiète



CHARLES CÔTÉ

Les fleuves ne se rendent plus jusqu'à la mer. C'est peut- être le signe le plus éloquent de la situation critique de l'eau dans le monde, où une personne sur trois pourrait souffrir du manque d'eau d'ici 20 ans, selon le World Research Institute.

Le Colorado, assez puissant pour avoir creusé le Grand Canyon, n'est plus qu'un mince filet quand il atteint son embouchure au Mexique. Le Chao Phraya, en Thaïlande, et le fleuve Jaune, en Chine, s'assèchent chaque été. En Asie centrale, le Syr-Daria et l'Amou-Daria n'alimentent plus que sporadiquement la mer d'Aral.

C'est l'agriculture, avec 70 % de la consommation mondiale, qui requiert ainsi la moitié de l'eau des rivières et des fleuves de la planète. L'industrie en consomme 20 % et les ménages, 10 %.

Mais la plus grande partie de l'eau douce ne coule pas à la

›Voir TENSIONS en A2

CINÉMA
ENTREVUE AVEC RUSSELL CROWE
PAGE 1

ARTS ET SPECTACLES
MÊME SPECTACLE, MÊME BILLET, PLUSIEURS PRIX
PAGE 1

Mon clin d'oeil
STÉPHANE LAPORTE
« Arrêtez de lui rendre hommage, il va décider de rester ! »
— Paul Martin

AUJOURD'HUI

Avis et encans	PETITES ANNONCES	14
Animaux	CARRIÈRES	12
Bridge	CARRIÈRES	12
Décès	PETITES ANNONCES	12, 13
Échecs	CARRIÈRES	12
Feuilleton	VACANCES	18
Forum	A	14, 15
Grille des mordus	PETITES ANNONCES	15
Horaire télévision	ARTS	18
Horoscope	VACANCES	18
Jardiner	MON TOIT	17
Loteries	A	4
Mots croisés	VACANCES	18
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES	2
Timbres	CARRIÈRES	12
Trait d'union	VACANCES	19

Météo
Ensoleillé, maximum -1, minimum -8, plus de détails en page PLUS 8

6 21924 45678 2

Sondage CROP-*La Presse*

97% des Montréalais ignorent le nom du président de leur commission scolaire

MARIE ALLARD

Alors que les élections scolaires du 16 novembre approchent à grands pas, presque tous les Montréalais — soit 97 % de la population — ignorent le nom du président de leur commission scolaire, révèle un sondage réalisé pour *La Presse* par la maison CROP.

Selon ce sondage, effectué du 16 au 29 octobre auprès de 500 Montréalais, 94 % des Montréalais avouent ignorer le nom du président de leur commission scolaire. Et 3 % croient le savoir mais se trompent et nomment une personne qui n'exerce pas cette fonction. Seuls 3 % des Montréalais désignent correctement Diane De Courcy (présidente de la Commission scolaire de Montréal), Jean-Marc Crête (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys) ou Marcus Tabachnick (Commission scolaire Lester B. Pearson).

« Cela nous prouve que l'immense majorité de la population n'en a aucune idée, constate Claude Gauthier, vice-président de CROP. À moins d'être parents, les gens se désintéressent des élections scolaires, certains allant jusqu'à croire qu'ils n'ont pas le droit de voter. »

Signe que les campagnes d'affichage des différents candidats portent leurs fruits, 74 % des Montréalais affirment « être au courant qu'il y aura des élections scolaires à Montréal ». Les résidants de la ville-centre le sont dans une plus forte proportion (77 %) que ceux des

›Voir SONDAGE en A2

AUTRES TEXTES

› La fin des commissions scolaires
L'éditorial de Michèle Ouimet en A15

› Faut-il abolir les commissions scolaires ? Cahier PLUS, page B3

PROSTITUTION JUVÉNILE: LE PROCÈS À MONTRÉAL

Il y a trop de rumeurs et de spéculations à Québec pour que les présumés clients d'un réseau de prostitution juvénile puissent y subir leur procès en toute sérénité. Celui-ci n'aura donc pas lieu dans la Vieille Capitale ni même à Trois-Rivières, comme on l'avait également évoqué, mais bien dans la métropole. Ainsi en a décidé hier le juge Gilles Hébert, estimant qu'il serait « extrêmement difficile, sinon impossible, de constituer à Québec un ou des jurys impartiaux ». La couverture médiatique de l'affaire a été qualifiée de « parfois agressive » par le juge, qui a même parlé d'intimidation pour qualifier le comportement de la foule.
À lire en page A8

Vancouver 174$
Winnipeg 119$ Calgary 139$ Edmonton 139$
RÉSERVEZ EN LIGNE DÈS MAINTENANT 20$ ALLER-RETOUR
Départs depuis Montréal. Prix web par trajet. Taxes et surcharges en sus. Selon la disponibilité. Détails sur jetsgo.net.
Visitez jetsgo.net
3140450A

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



La téléréalité : pour ou contre ?
La téléréalité envahit nos ondes et ne laisse personne indifférent. Michel Rivard et Nathalie Petrowski ne sont pas du même avis sur le sujet. Ne manquez pas les 15 raisons de refuser la téléréalité et les 25 raisons de dire oui à la téléréalité. **À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Découvrez notre nouvelle section Techno & Sciences :
cyberpresse.ca/technosciences

Suivez en direct le match entre le Canadien et les Sabres à 19 h:
cyberpresse.ca/hockey

Relisez le clavardage de Denise Bombardier :
cyberpresse.ca/clavardage

POUR JOINDRE LA PRESSE
La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

La nouvelle *Presse*

Déjà 50 000 nouveaux lecteurs

La nouvelle *Presse* continue de connaître un succès formidable depuis son lancement. Cet accueil enthousiaste se traduit notamment par une hausse importante du nombre de nos abonnés. Ainsi, comparativement à la même date l'an dernier, *La Presse* compte aujourd'hui 17 000 abonnés de plus en semaine, 12 500 de plus le samedi et 13 300 de plus le dimanche. Selon notre estimation, en tenant compte du taux habituel de lecteurs par nombre d'exemplaires, *La Presse* compterait ainsi 50 000 lecteurs de plus.

Une pareille hausse est une situation unique. Depuis le lancement de la nouvelle *Presse*, nous avons reçu des centaines et des centaines de lettres, d'appels et de courriels de lecteurs qui ont pris le temps de partager leur plaisir.

Le cahier *LP2* du jeudi, nouveau guide des activités culturelles de Montréal, reçoit un accueil très chaleureux. Ses horaires et son contenu rédactionnel s'avèrent déjà pour plusieurs la nouvelle référence hebdomadaire en matière d'activités culturelles. L'*Actuel Magazine* du samedi comble également les attentes de celles et ceux qui désirent rester à l'affût des tendances et des nouveautés.

La Presse propose quelques changements

Certains lecteurs nous ont fait part d'éléments qu'ils souhaitaient voir améliorer dans *La Presse*. C'est ce qui nous a incités à repositionner depuis hier la météo à l'endos du cahier des *Sports*, du lundi au vendredi. Au cours des prochaines semaines, le télé-horaire *Voilà !* sera modifié afin de mieux répondre aux besoins des lecteurs qui trouvent son format peu pratique.

La section *Forum* : déjà 20 000 lettres

Du côté de nos pages éditoriales, la section *Forum* est devenue un lieu incontournable d'échange d'idées. Au cours des 10 derniers mois, nous avons reçu plus de 20 000 lettres d'opinion. Ce nombre phénoménal démontre votre engagement et votre volonté de contribuer aux grands débats de société. Ce rapport privilégié nous motive à poursuivre nos efforts pour confirmer le statut de *La Presse* comme le principal lieu des débats de société au Québec.

Retards de livraison

Certains lecteurs ont eu à subir les conséquences d'une période de transition qui devrait bientôt prendre fin. Notre service de livraison a connu à quelques occasions des retards en raison de difficultés techniques d'impression. Tous les efforts sont actuellement mis en oeuvre, de concert avec notre imprimeur Transcontinental, pour éviter ce genre de situation. L'équipe de *La Presse* tient d'ailleurs à vous remercier de votre compréhension. Le travail soutenu et la précieuse collaboration de nos livreurs et de nos camelots méritent d'être soulignés.

Nous vous remercions de nous accompagner dans l'évolution de *La Presse*. Merci de votre fidélité et bienvenue aux nouveaux lecteurs, nombreux, qui nous découvrent de plus en plus chaque jour.

Votre appui est une source de motivation à toujours faire mieux et à continuer de proposer d'autres initiatives.

Bonne lecture et bonne fin de semaine.

Guy Crevier
Président et éditeur

L'augmentation de 1 $ par jour permettra de récupérer 52 millions annuellement

GARDERIES
suite de la page une

été froissés, voire choqués, de cette présentation de la ministre Théberge puisqu'elle n'avait pas encore obtenu l'approbation du Conseil des ministres. Le ministre des Finances, Yves Séguin, semblait particulièrement mécontent, a indiqué une source présente à la réunion.

Mme Théberge a informé les députés que le nouveau scénario de financement prévoit une hausse pour tous « de moins de 2 $ », une augmentation qui sera finalement de 1 $, a-t-on précisé à *La Presse*. Au tarif généralisé de 6 $, on ajoutera une contribution modulée en fonction du salaire, à compter d'un revenu familial annuel de 70 000 $. La cotisation maximale atteindra 10 $ par jour.

« Je ne confirme rien, je ne nie pas non plus. Présentement, nous sommes en processus ministériel », a commenté hier la ministre Théberge, visiblement embarrassée par les informations de *La Presse*.

Désireux de revoir le fonctionnement du réseau des services de garde, les ministres Claude Béchard et Carole Théberge ont mené au mois d'août dernier une consultation publique en soumettant trois scénarios de financement et trois scénarios de développement pour les 12 200 places qu'il reste à créer.

En catastrophe, les groupes ont eu moins de deux semaines pour rédiger leur mémoire. Le Ministère voulait en effet « procéder rapidement » et faire entériner la résolution par le Conseil des ministres avant la fin du mois de septembre.

Depuis, les choses traînent en longueur. « C'était compliqué de toucher aux mythiques 5 $ », a confié une source hier. Le Conseil du Trésor a d'ailleurs renvoyé à quelques reprises les gens du Ministère refaire leurs devoirs afin de trouver la formule qui permettrait d'économiser le plus d'argent sans trop irriter les contribuables.

Les ministres ont finalement décidé de combiner deux des trois scénarios de financement initialement présentés. L'augmentation de 1 $ par jour permettra de récupérer 52 millions annuellement tandis que la modulation en fonction du revenu amènera 50 millions dans les coffres de l'État chaque année. Environ 27 % des familles utilisatrices des services de garde à contribution réduite gagnent un revenu de 70 000 $ et plus.

Le dossier a tellement traîné que le Ministère se retrouve à la toute dernière minute pour espérer que la nouvelle tarification entre en vigueur en janvier 2004. En modulant le tarif en fonction du revenu, le gouvernement arrive avec une nouvelle forme de contribution, ce qui nécessite le dépôt d'un projet de loi. La date butoir pour le dépôt des projets de loi est fixée au 13 novembre pour en espérer l'adoption au cours de la session d'automne.

Or, le Conseil des ministres doit encore donner son aval au projet final et ne se réunit que mercredi prochain, ce qui laissera à peine 24 heures aux ministres pour tout fignoler. Le dépôt de plusieurs autres projets de loi est par ailleurs attendu la semaine prochaine, si bien que les ministres ont du pain sur la planche pour respecter les délais.

Le premier choc viendra de la Chine

TENSIONS
suite de la page une

surface. Elle est stockée dans les nappes d'eau souterraines, appelées aquifères. Là aussi la soif de l'homme et surtout sa faim, à travers l'agriculture, épuisent les ressources.

Chaque année, les fermiers qui irriguent leurs champs à même les aquifères, dans le Midwest américain ou dans le nord de la Chine, creusent plus profondément leurs puits. Les aquifères ne se rechargent plus assez vite et, au rythme actuel, les puits sont condamnés à s'assécher.

L'eau source de vie pourrait donc devenir source de conflits au cours du prochain siècle, alors que les puits taris et les rivières asséchées se multiplient dans les régions les plus populeuses de la planète, tout comme dans les greniers du monde.

Les tendances des dernières années pointent en effet vers une raréfaction de l'eau en Chine, au Moyen-Orient et dans l'Ouest américain, trois régions cruciales pour la sécurité alimentaire mondiale.

La situation inquiète les Nations unies. « Si la tendance actuelle se poursuit, il est fort probable que l'eau devienne une source croissante de tension et de compétition féroce entre les nations », a affirmé le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. L'ONU croit que l'eau peut aussi être un « catalyseur de la coopération » et c'est dans cette optique que 2003 a été déclarée Année internationale de l'eau douce.

Le premier choc viendra de la Chine et pourrait se répercuter à toute la planète, affirme le géographe Frédéric Lasserre, professeur à l'Université Laval. « Il faut se méfier des discours catastrophistes, mais il y a des gros problèmes d'eau en Chine du Nord, dit-il. S'ils ne sont pas réglés à brève échéance, la Chine deviendra une grande importatrice de grains. Sa performance économique le lui permettra sans doute, mais les prix mondiaux vont partir en flèche. Et les pays en voie de développement en Afrique et dans une bonne partie du Moyen-Orient vont avoir de la difficulté à payer leurs factures. »

Est-ce à dire qu'il y aura des guerres de l'eau ? « Je ne crois pas qu'il va y avoir des guerres uniquement pour l'eau, mais il y aura des tensions qui vont s'ajouter à d'autres tensions et qui pourraient résulter en un conflit », affirme M. Lasserre.

Certains points chauds de l'eau sur la planète sont familiers, comme le Moyen-Orient, où les ressources en eau font toujours partie de l'équation géopolitique. L'eau du Jourdain et les hauteurs bien irriguées du Golan sont autant d'enjeux importants pour Israël et ses voisins. La Turquie, l'Irak et la Syrie ne s'entendent pas sur l'utilisation des eaux du Tigre et de l'Euphrate. L'eau du Nil continue de susciter la méfiance entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan.

D'autres points chauds sont méconnus, souvent parce que les conflits pour l'eau y sont internes. Dans le sud de l'Inde, dans le nord de la Chine et au Pakistan, le partage de l'eau a suscité des émeutes meurtrières ces dernières années.

Si les tendances actuelles se maintiennent, les tensions ne feront que s'accentuer. « La population mondiale a plus que doublé de 1950 à 2002, mais en même temps, la consommation d'eau a quadruplé », affirme M. Lasserre dans son nouvel ouvrage *L'Eau, enjeu mondial*. En 2025, près du quart de la population mondiale vivra dans des pays où la quantité disponible par personne tombera sous le seuil de la rareté absolue.

Ces statistiques vous laissent une sensation de sécheresse dans la bouche ? Vous pouvez vous consoler en sachant que le Canada est de loin le plus mouillé au monde : même en 2025, nous aurons plus de 79 000 mètres cubes d'eau renouvelable disponible par habitant — l'équivalent de 21 piscines olympiques par personne.

Mais cette abondance théorique ne devrait pas vous berner. Les années de sécheresse se sont succédé en 1998 et 1999, puis en 2001 et 2002. Même 2003 sort de la normale, avec l'hiver le plus sec de l'histoire pour le bassin du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Ces sécheresses ont exposé notre vulnérabilité. Par exemple, l'été dernier, la ville de Québec a dû de toute urgence puiser dans la rivière Jacques-Cartier pour remplir le lac Saint-Charles, qui sert de réservoir naturel pour son réseau d'eau municipal. Même dans le Québec aux 500 000 lacs, le gaspillage de l'eau est devenu une préoccupation. Et que dire de la situation ailleurs dans le monde ? Elle est telle que notre équipe de journalistes s'est penchée sur la question dans une série de dossiers à lire au cours de la prochaine semaine.

Précision

VOILÀ

En raison d'une erreur technique, la liste des films de la semaine publiée dans les pages 6, 7, 8 et 9 du cahier *Voilà !* est inexacte. Vous trouverez une liste à jour pour toute la semaine dans les pages 11 et 12 du cahier *Cinéma*. Toutes nos excuses.

Al-Qaeda pourrait utiliser des avions cargo

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Le département américain de la Sécurité intérieure va avertir les services de sécurité que le réseau terroriste Al-Qaeda pourrait utiliser des avions cargo décollant de l'étranger et les faire s'écraser aux États-Unis sur des centrales nucléaires, des ponts ou des barrages, a affirmé hier soir un responsable.

Cette information, d'abord révélée par la chaîne NBC News, a été dévoilée par une source unique à l'étranger, selon ce responsable. « Elle n'a pas encore été confirmée », a-t-il déclaré sous couvert de l'anonymat. « Nous essayons actuellement de la confirmer », a-t-il ajouté.

Le département de la Sécurité intérieure et le FBI ont adressé hier soir une mise en garde prévenant de la menace les autorités locales américaines, ainsi que les services de sécurité des infrastructures pouvant être visées.

20 % de rabais
sur nos prix garantis les plus bas
sur l'article de votre choix
sur présentation de ce coupon
7 jours seulement !
jusqu'au dimanche 16 novembre 2003
Un coupon par client, pas de reproduction. Ne peut être combiné à une autre offre/promotion. Non valide pour la liste de mariage les produits Tempur, ou pour les chèques-cadeaux. Non valide pour les achats antérieurs.
3163168A
LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT
«Le supercentre de la mode maison»
Centre Rockland : (514) 341-7810
La Cathédrale (centre-ville) : (514) 282-9525
Place Portobello, Brossard : (450) 671-2202
Les Galeries Laval : (450) 681-9090
Magasin d'entrepôt Carrefour Langelier : (514) 254-3636

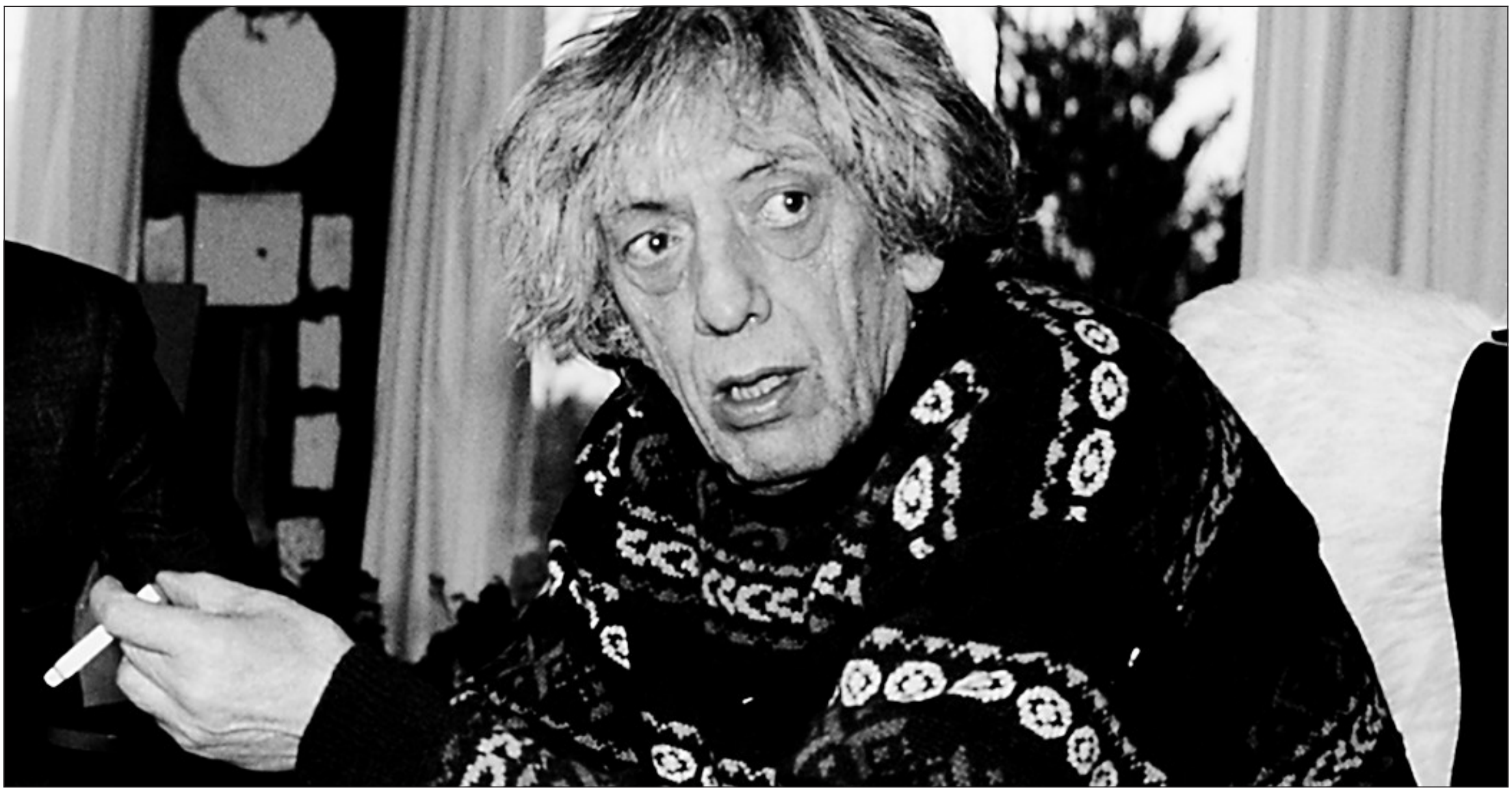


PHOTO PIERRE McCANN, ARCHIVES LA PRESSE ©

Jean-Paul Riopelle en 1990.

La pénible succession du Trappeur supérieur

Lundi matin, au palais de justice de Montréal, les enfants de Jean-Paul Riopelle tenteront d'empêcher la vente de 67 oeuvres de la collection privée du plus célèbre peintre canadien, mort en mars 2002. Ce n'est que le plus récent épisode d'une querelle autour d'une succession de 30 à 50 millions et d'une oeuvre colossale.

YVES BOISVERT

Philippe Gravier n'en revient pas. Ce propriétaire d'une galerie d'art à Paris s'est rendu à l'hôtel Parker, à New York, mardi, pour voir les 67 oeuvres de la collection Riopelle qui doivent être vendues aux enchères à Montréal mercredi.

Il y avait plusieurs oeuvres par terre, sans présentoir. L'éclairage était inadéquat, le catalogue truffé d'erreurs. Aucune estimation, aucun historique des oeuvres, dont certaines vaudraient facilement 1 million. « Manque flagrant de professionnalisme. »

C'est d'ailleurs l'opinion générale, sinon l'unanimité dans le milieu de l'art : trop d'oeuvres, vendues trop vite. C'est l'opinion du directeur de Sotheby's Canada ; de Jean-Louis Prat, de la Fondation Maeght en France ; d'Alfred Pacquement, qui dirige au Centre Pompidou de Paris le Musée national d'art moderne, et d'à peu près tous les directeurs de galerie à Montréal. Deux semaines d'avis pour autant d'oeuvres, ce n'est pas sérieux, disent-ils.

Ce matin, au palais de justice de Montréal, la juge Nicole Bénard devra décider si la vente de mercredi doit être annulée. Les filles du peintre, Yseult et Sylvie Riopelle, ainsi que son fils, Yann Fravalo, demandent une injonction pour l'empêcher.

Du côté de la succession, on explique manquer de liquidités pour payer divers frais. Notamment les impôts français de Sylvie Riopelle, citoyenne française : 2 millions d'euros. Excuse, disent les enfants : les neuf dixièmes de la somme ont déjà été acquittés, et la succession a refusé d'étaler les paiements, comme le permet la loi française.

Méfiance et poursuites

L'histoire de la vente aux enchères n'est que le plus bruyant et le plus récent épisode judiciaire du conflit qui oppose les filles de Riopelle à sa dernière conjointe, Huguette Vachon. Rien ne va plus depuis longtemps, au moins cinq ans avant la mort de celui que plusieurs considèrent comme le plus grand peintre canadien.

Le testament de Riopelle — à peu près la seule chose non contestée dans l'affaire — avantage trois personnes : ses filles et Mme Vachon, à parts égales : un tiers chacune. Même s'il est exclu du testament, Yann Fravalo, fils né hors mariage, a droit à une portion des biens situés en France. L'ensemble vaut entre 33 et 50 millions, selon les estimations. Le testament nomme Mme Vachon liquidatrice de la succession, avec le comptable du couple, Michel Trudel, et un notaire français ami de Riopelle, Dominique Poisot.

Dans le contexte d'absolue méfiance qui oppose les filles à Mme Vachon, le fait qu'elle soit chargée de « liquider » la succession, c'est-à-dire de décider de la manière de payer les obligations et de distribuer ce qui reste, ne simplifie rien.

Tout ce monde-là se parle par lettres d'avocats et requêtes devant les tribunaux depuis la mort de l'artiste. L'atmosphère est à ce point mauvaise que Poisot a démissionné de son poste de liquidateur en octobre 2002. Il souhaitait plus de transparence de part de la succession, une meilleure collaboration avec les filles Riopelle. Mme Vachon et M. Trudel, eux, estimaient qu'il était préférable, pour ne pas compliquer inutilement les choses, de ne pas informer Yseult et sa soeur de trop de détails dans le quotidien.

Pour remplacer Poisot, le directeur du Musée du Québec, John Porter, a été nommé, ainsi que Yvan Desjardins. M. Porter, fortement critiqué pour avoir soutenu la vente aux enchères de mercredi prochain, a démissionné lui aussi jeudi.

Le testament de Riopelle est à peu près la seule chose non contestée dans l'affaire.

Un million en honoraires

Pour donner une idée de l'ampleur du désastre, contemplons le compte d'honoraires de l'avocate Céline Garneau. Uniquement entre février 2002 et mars 2003, elle a facturé à la succession 821 613 $. C'était il y a huit mois, avant que les filles ne déposent deux poursuites. Le compte dépasse donc maintenant largement le million. Et ce n'est qu'un début. Qui ne comprend pas la facture des filles.

La succession est fort complexe, par son ampleur, par sa nature (argent, immeubles, tableaux, etc.) et du fait qu'il y a des biens en France, donc deux séries de lois à appliquer, a fait valoir l'avocate en entrevue jeudi. Il a fallu recourir à des experts de toutes sortes, fiscalistes, comptables, etc. « Nos comptes sont très détaillés et la vente des oeuvres n'est pas pour payer les frais d'avocats », dit Me Garneau. Elle ne pouvait, de mémoire, donner une estimation du total actuel des frais d'avocats.

Ce n'est pas d'hier qu'Yseult Riopelle et Huguette Vachon s'affrontent. Yseult Riopelle reproche en premier lieu à Mme Vachon de ne pas bien gérer l'oeuvre de son père. Yseult a consacré des années entières à construire un « catalogue raisonné » des oeuvres de Riopelle, où elle entend retracer toute sa production, qui couvre 50 ans, morceau par morceau.

Incapacité mentale

Cinq ans avant la mort du peintre, Yseult avait entrepris des recours judiciaires pour faire déclarer son père inapte à gérer son patrimoine et son oeuvre, et demander un « régime de protection ». De son côté, Huguette Vachon demandait à la cour de devenir la gestionnaire des affaires de Riopelle, avec qui elle a vécu 15 ans. Riopelle, mort le 12 mars 2002 à 78 ans, l'avait désignée dans un « mandat en cas d'inaptitude ».

Les trois héritières (les deux filles et Mme Vachon) s'entendaient en 1998 pour déclarer que l'homme n'avait plus la capacité mentale de gérer ses affaires. « Atteinte importante des facultés mentales supérieures », a dit le psychiatre Pierre Mailloux, qui a rencontré Riopelle en 1997 à la demande de Mme Vachon. « Syndrome cérébral organique » et signes de « démence », disait le psychiatre Michel Grégoire en décembre 1995.

Les trois femmes ne s'entendaient toutefois pas sur un point crucial : *qui ?* Qui doit être désigné pour être le tuteur de Riopelle ? Il est mort avant qu'un juge ne tranche, et on n'en parle plus.

Reste cependant cette autre question, une question de 10 ou 20 millions de dollars : *quand* ? Quand Riopelle a-t-il cessé d'être apte à s'occuper de lui, de son oeuvre, de ses biens ? La gestion ne l'a jamais intéressé, tout le monde vous le dira. Mais au moins lui fallait-il suffisamment de lucidité pour désigner un « gestionnaire ».

742 oeuvres à une compagnie à numéro

La question se pose encore parce que, après la mort du peintre, les filles ont découvert qu'il avait fait quelques largesses à Mme Vachon. En février 2003, donc 11 mois après la mort de leur père, Yseult et Sylvie ont appris que Riopelle avait cédé, entre mai et octobre 1996, 742 de ses oeuvres à une compagnie à numéro appartenant à Mme Vachon. Riopelle avait vendu ces oeuvres pour 1,5 million à 3009009 Canada. Selon les filles, qui s'appuient sur une évaluation de Simon Blais, propriétaire d'une galerie à Montréal, ces oeuvres valent 12 millions.

Il n'y a rien d'illégal dans le fait de céder des biens à une personne qu'on aime, y compris dans le but de les soustraire aux autres héritiers.

Mais les filles estiment que leur père ne l'a pas fait en toute connaissance de cause. Les oeuvres, plaident-elles, ont été cédées à rabais et, surtout, à un moment où leur père n'avait pas la capacité de consentir à ces ventes.

Elles ont donc déposé, au mois de mars 2003, une requête pour faire annuler cette vente et faire revenir dans la succession toutes les oeuvres.

Elles se plaignent également de prêts faits par M. Riopelle à la compagnie à numéro de Mme Vachon entre le 15 août 2001 et le 7 mars 2002, totalisant 1 378 280 $.

Notamment, le 7 janvier 2002, deux mois avant de mourir, M. Riopelle a prêté 1 million à Mme Vachon. C'est plus de trois ans après qu'elle eut elle-même plaidé l'inaptitude de M. Riopelle, expert à l'appui. Il s'agit de prêts sans intérêt ni échéance.

Malgré tous les témoignages, dont certains qui le disaient depuis longtemps incapable de tenir des propos cohérents, plusieurs proches de M. Riopelle estiment qu'il n'était nullement dément.

Michel Tétreault, qui a été propriétaire de galeries à Montréal jusqu'en 1998, a passé sept mois à l'Isle-aux-Grues en 1996 avec Riopelle à préparer *Le Cirque*, un ensemble de 12 gravures. « Il était parfaitement lucide. Bien sûr qu'il pouvait être bizarre, mais il l'a été toute sa vie. Ce n'est pas d'hier qu'il faisait chier le monde ! S'il décidait de rester dans sa bulle, personne ne pouvait aller le chercher. »

Les filles reprochent l'inventaire incomplet et changeant des biens, qui vont d'un bateau à une série d'antiquités, en passant par des voitures de collection (vendues cet été pour 657 000 $) et à des terrains (vendus aussi) et une maison à l'Estérel.

Conflit d'intérêts ?

Le 29 avril 2003, les filles ont attaqué de nouveau. Cette fois, elles ont déposé une requête pour faire remplacer tous les liquidateurs de la succession. Elles allèguent notamment que, dans les faits, Huguette Vachon et le comptable Trudel ont administré les biens de M. Riopelle. Vu la controverse qui entoure certaines transactions, les filles Riopelle estiment que la conjointe de leur père est en conflit d'intérêts pour liquider son héritage.

Ni Yseult Riopelle, ni Huguette Vachon, ni Michel Trudel ne nous ont rappelé. Un proche d'Yseult a dit que si elle s'oppose à la vente, c'est non seulement pour protéger la « cote » de son père (si le marché est inondé de Riopelle, les prix risquent de baisser), mais aussi pour récupérer certaines oeuvres. « Elle veut que certaines oeuvres soient conservées dans une fondation, qu'on ne liquide pas tout », dit-il.

Pendant ce temps, à l'Isle...

À l'Isle-aux-Grues, un petit bout de terre qui flotte au large de Montmagny, on suit l'affaire de loin en loin. Et on a tendance à avoir beaucoup de sympathie pour Mme Vachon, une femme « aimable », vous dira-t-on. « Je vais vous résumer l'idée des gens : c'est elle qui s'est occupée de cet homme-là pendant 15 ans, c'est elle qui l'a aimé, c'est elle qui l'a lavé, qu'on la laisse donc tranquille », dit un résidant.

Elle habite toujours le manoir que Riopelle a acheté en 1995, et où il est mort, tout au bout du chemin du Roy.

Déjà, de son vivant, les touristes venaient jeter un coup d'oeil « chez Riopelle ». Depuis qu'il est mort, le 12 mars 2002, le manoir est devenu une attraction touristique, certains estimant avoir droit à une visite guidée, ou du moins d'aller épier le lieu patrimonial. Au point où Mme Vachon a dû prolonger la clôture et engager un agent de sécurité pour repousser les importuns.

La cour appréciera...

« C'est quoi, l'idée de cette vente ? Je ne le sais pas. Il y a comme un vent de panique et de peur. Je ne comprends pas ce qui se passe, dit Michel Tétreault. Mais je regarde toute cette saga, et je me dis qu'on est au point où des egos très forts se battent et ne veulent rien céder. Ce n'est pas un problème d'argent ni de procès, c'est un problème d'amour. »

On veut bien, mais l'affaire ne sera pas tranchée par un thérapeute. Elle le sera, lundi, par une juge qui devra peser l'urgence de la situation, les risques de dommages irréparables, la prépondérance des inconvénients. Et dire si la vente aura lieu ou pas.

Affaire tranchée ? Non, un tout petit bout de l'affaire. Resteront, pour 2004, les deux requêtes des filles, pour faire annuler des transactions faites du vivant de Riopelle et pour remplacer les liquidateurs.

Le Trappeur supérieur, comme l'a baptisé André Breton, a laissé derrière lui des pièges qu'il ne pouvait soupçonner.

ACTUALITÉS

La démocratie scolaire en danger ?

SONDAGE
suite de la page une

ex-banlieues (69 %). Malgré cela, à peine 35 % des résidants de la métropole se proposent d'exercer leur droit de vote le 16 novembre. Un tel taux de participation ferait néanmoins de ce scrutin un succès inespéré puisque, aux dernières élections scolaires, en 1998, seulement 16 % des Québécois ont voté. Chez les Montréalais francophones, le score était pire encore, puisque 8 % s'étaient rendus aux urnes.

Tous les citoyens de 18 ans et plus peuvent pourtant élire les 1311 commissaires du Québec. Nul besoin d'être propriétaire ou d'avoir des enfants d'âge scolaire : il suffit de se présenter au bureau de vote avec une pièce d'identité.

« Près des trois quarts des gens savent que des élections auront lieu sous peu, c'est une donnée très intéressante, commente Caroline Richard, attachée de presse du ministre de l'Éducation, Pierre Reid. Par contre, si seulement 35 % de la population pense aller voter, ça prouve que nous avons encore du travail à faire pour hausser la participation à la démocratie scolaire. Nous allons continuer notre campagne d'information jusqu'à la tenue du vote. »

« Qu'une majorité des Montréalais soient au courant m'étonne, note Claude Gauthier. Dans les faits, la population s'intéresse d'abord aux élections provinciales, ensuite aux élections fédérales, puis, très loin derrière, aux élections municipales et, très, très, très, très loin derrière, aux élections scolaires ! »

Voilà de quoi inquiéter les candidats en lice. « La baisse constante du taux de participation aux élections scolaires est dramatique, reconnaît Marcellin Noël, chef du Collectif pour la réussite et l'épanouissement de l'enfant (CREE), qui brigue le pouvoir à Montréal. Je crains qu'il ne soit encore plus faible cette fois, alors qu'on sait que les gouvernements supérieurs nous observent. Vont-ils remettre en doute notre légitimité ? »

Son adversaire, Diane De Courcy, présidente du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), ne veut pas « traverser le pont avant d'arriver à la rivière ». Depuis que les élections scolaires existent, « on répète qu'elles ne sont pas nécessaires et qu'elles doivent être abolies, fait-elle valoir. Je préfère être optimiste ! »

Il reste que, à l'échelle du Québec, pas moins de 876 commissaires — soit 67 % des postes à pourvoir — ont été élus par acclamation cet automne. Dans la région de Sherbrooke, 18 commissaires sur 19 ont été élus de la sorte, faute d'opposition. Quant au 19e poste, personne ne s'est présenté dans cette circonscription.

Que faire pour augmenter la participation de la population ? « Je souhaite depuis longtemps que les élections scolaires se tiennent en même temps que les élections municipales, dit M. Noël. Comme élus, nous aurions une meilleure légitimité avec 60 % de participation plutôt que 8 %. Si les Californiens peuvent remplir des bulletins de vote de huit pages, je suis sûr que les Montréalais sont capables de faire deux choix du même coup. »

André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), propose quant à lui le vote par téléphone. « On paie 1 $ pour voter à *Star Académie*, ce qui prouve qu'on est rendus là, plaide-t-il. Il suffirait que chaque personne ait un numéro d'identification personnel qui lui soit propre pour voter. » Sans frais, évidemment !

Le sondage CROP mesurant le degré de connaissance des Montréalais sur leurs administrateurs scolaires a une marge d'erreur de quatre points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Zonage agricole et aménagement

Des dizaines de MRC traînent les pieds

PIERRE GINGRAS

Autant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) se dit satisfaite de son travail de « chien de garde », notamment dans la grande région de Montréal, autant elle se montre impatiente devant le manque d'empressement de plusieurs municipalités régionales de comtés (MRC) en milieu rural de réviser et de mettre en vigueur leur schéma d'aménagement.

Cette situation oblige la Commission à étudier une foule de demandes qui autrement relèveraient de règlements de zonage locaux. Le hic, fait-on valoir, c'est que les élus municipaux et les groupes d'intervention, comme l'Union des producteurs agricoles, par exemple, n'arrivent pas à s'entendre sur un schéma d'aménagement définitif.

« Personne ne veut assumer l'odieux de ce genre de décision, qui déterminerait une fois pour toutes la vocation du territoire. Si bien que c'est la Commission qui doit encore étudier individuellement toutes les demandes, encore nombreuses, pour construire des résidences dans la zone verte », explique le président de la commission, Bernard Ouimet.

Vente à bon prix

Selon le président de l'organisme, l'inaction des MRC dans ce domaine s'explique aussi parce que bon nombre de propriétaires de terrains situés en zone agricole souhaitent toujours être « dézonés » à des fins autres que l'agriculture pour vendre éventuellement leurs propriétés à bon prix. « C'est en partie pour cette raison poursuit-il, que la Commission est perçue comme un obstacle au développement dans plusieurs régions. Ce qui n'est pas normal 25 ans après l'adoption de la loi. »

À peine une trentaine de MRC au Québec, sur une centaine, ont fait cet exercice qui détermine avec précision la vocation de l'espace sur leur territoire en tenant compte de la zone agricole, entre autres choses. C'est le cas notamment dans les grandes régions urbanisées, comme la Communauté métropolitaine de Montréal et celle de Québec. Mais dans la majorité des autres MRC — il s'agit de plusieurs centaines de municipalités sur les 1100 que compte le Québec —, c'est toujours le plan de zonage de la fin des années 80 qui prime, un schéma d'aménagement qui ne tient pas compte des priorités gouvernementales des dernières années visant notamment à protéger davantage la zone verte.

Grande collaboration

Avec 63 000 km² de zone agricole sous sa surveillance, la CPTAQ doit traiter 2600 demandes par année, alors que l'organisme responsable de la zone verte en Colombie-Britannique, un territoire de 42 000 km², ne doit examiner que 450 dossiers annuellement, ce qui démontre la grande collaboration des municipalités et leur perception positive du zonage agricole, estime M. Ouimet

C'est le 9 novembre 1978 que le gouvernement de René Lévesque a décrété un premier « gel » des terres en vue d'établir la future zone agricole. La loi a été adoptée le 22 décembre.

Jeudi, à la suite du dépôt officiel du rapport annuel de la commission à l'Assemblée nationale, M. Ouimet a fait part en entrevue de ses préoccupations au sujet de l'avenir.

Il souhaite notamment que la CPTAQ ait plus de flexibilité en milieu rural afin de pouvoir contribuer au développement des régions éloignées aux prises avec des baisses de populations et cela sans nuire aux sols agricoles à bon potentiel. Un peu à l'exemple de la Colombie-Britannique, la Commission voudrait aussi s'occuper de la gestion des activités agricoles à l'intérieur de la zone verte, de concert avec les instances locales.

Demandes considérables

La Commission se montre inquiète par ailleurs des demandes considérables de « dézonage » qui lui ont été adressées depuis un an dans la grande région de Montréal, notamment sur la Rive-Sud, mais affirme « qu'elle tient le fort », insiste Bernard Ouimet. Ces requêtes réclament surtout du terrain à des fins résidentielles, mais plusieurs ont déjà été rejetées ou ont été l'objet d'un avis préliminaire défavorable de la Commission. Devant ces pressions grandissantes et avec l'arrivée de nouveaux dirigeants à Québec, la CPTAQ souhaite que la volonté gouvernementale s'affirme de nouveau dans ce domaine.

36 MOIS à 0% D'INTÉRÊTS
sur nos produits SHARP

SEULEMENT 6 CM de profondeur
500$ en coupons rabais Dumoulin‡ + 200$ rabais instantané + 36 MOIS 0% D'INTÉRÊT*

Téléviseur plat ACL de 15"
• Compatibilité multi-systèmes
• Haut-parleur intégré
• Angle de visionnement de 170° horizontal/vertical
• Syntoniseur de télé intégré
27,72$* /mois
Rég. 1198$
Prix spécial de 998$

SEULEMENT 7 CM de profondeur
500$ en coupons rabais Dumoulin‡ + 200$ rabais instantané + 36 MOIS 0% D'INTÉRÊT*

Téléviseur ACL de 20" 4:3
• Ratio de contraste de 500:1
• Compatible à la télé numérique
• Entrée composite
• Prise pour écouteurs
• Télécommande
55,50$* /mois
Rég. 2198$
Prix spécial de 1998$

SEULEMENT 8 CM de profondeur
500$ en remise postale/ƒ + 500$ en coupons rabais Dumoulin‡ + 36 MOIS 0% D'INTÉRÊT* + 1000$ rabais instantané

Téléviseur ACL de 30" 16:9
• Ratio de contraste de 500:1
• Boîte de contrôle A/V
• Compatible HDTV 720p
• 2 entrées composites
• Entrée PC XGA
166,61$* /mois
Rég. 6998$
Prix spécial de 5498$/ƒ
(ƒAprès remise postale de 500$.)

SHARP® AQUOS™
regardez ce qu'il vous manque...

Des images aux couleurs précises, sophistiquées et vives se dévoilent dans toute leur beauté pittoresque. L'art, sous une nouvelle forme, transformera votre vie, vous menant au-delà des vues habituelles. AQUOS,— c'est le summum d'une nouvelle façon de voir.

SEULEMENT 9 CM de profondeur
Téléviseur plat SHARP 13" ACL GRATUIT¶ (valeur de 800$) + 500$ en coupons rabais Dumoulin‡ + 36 MOIS 0% D'INTÉRÊT* + 1000$ rabais instantané

Téléviseur ACL de 37" 16:9
• Ratio de contraste de 800:1
• Boîte de contrôle A/V
• Compatible HDTV 720P
• 2 entrées composites
• Entrée PC XGA
• Télécommande
249,94$* /mois
Rég. 9998$
Prix spécial de 8998$

DÉCOUVREZ LA DIFFÉRENCE DUMOULIN!
FINANCEMENT 0% disponible! *Ajusté à vos besoins!*
Magasinez en ligne! *dumoulin.com*
Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications
NOUVEAU MAGASIN À LAVAL ! 1769, avenue Pierre-Péladeau AU CENTRE D'ACHAT CENTROPOLIS DES PROMOTIONS EXCLUSIVES!
MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert (Sud de la métropolitaine) • MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) • MONTRÉAL 368, rue Ste-Catherine O. • MONTRÉAL 8990, boul. de l'Acadie • ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon Est (Langelier & Galeries d'Anjou)
LASALLE 7197, boul. Newman (Près du Carrefour d'Angrignon) • WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne (boul. des Sources) • LAVAL 1599, autoroute 440 O. (Sortie boul. Industriel) • CARREFOUR LAVAL 3035, boul. Le Carrefour • LAVAL 1769, avenue Pierre-Péladeau (au Centre Centropolis)
PLACE ROSEMÈRE (Face à rue Le Bouthillier) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (Entrée #1) • LONGUEUIL 2203, ch. Chambly (Près de Curé-Poirier) • GATINEAU 195, Bellehumeur
1-877-DUMOULIN
Disponible seulement dans la région métropolitaine de Montréal. ‡ Recevez 500$ en livret de coupons-rabais applicables lors d'un prochain achat. Détails en magasin. Offre d'une durée limitée. Détails en magasin. *Aucun frais ni intérêt pendant 36 mois. Le prix de vente est payé sous forme de 36 versements mensuels égaux à 0% d'intérêt à partir de la date d'achat. Les taxes sont payables en magasins lors de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit par l'institution financière. Détails en magasin. ¶ À l'achat du téléviseur LC37HV4U.
ƒ À l'achat du téléviseur LC30HV4U. Les illustrations peuvent différer. Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales. Ces promotions se terminent le 14 novembre 2003 ou jusqu'à épuisement des stocks sauf indication contraire.
3136437A

MEUBLES ANDRÉ PERRAULT
Le Chic de l'ouest au prix de l'est
Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag
3176411 3176413
3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec

Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

Super 7 — Tirage du 2003-11-07
03 13 16 19 35 38 45
Complémentaire: (33)

Banco — Tirage du 2003-11-07
02 03 05 12 16 17 18 22 23 25
33 36 39 42 46 52 56 64 66 69

La Quotidienne — Tirage du 2003-11-07
3 : 087 — 4 : 7451

Extra — Tirage du 2003-11-07

Numéros	Lots
845379	100 000 $
45379	1 000 $
5379	250 $
379	50 $
79	10 $
9	2 $

La Mini — Tirage du 2003-11-07

Numéros	Lots
864344	50 000 $
64344	5 000 $
4344	250 $
344	25 $
44	5 $
86434	1 000 $
8643	100 $
864	10 $

La bonne ÉTOILE
ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19h SUR LE RÉSEAU TVA



PIERRE FOGLIA

Les sales histoires lavent plus blanc

M. Maher Arar, citoyen canadien d'origine syrienne, est arrêté à l'aéroport Kennedy en septembre l'an dernier. Au cours des interrogatoires, les policiers américains exhibent une copie de son bail. Qui a bien pu leur communiquer ce document, sinon la GRC ?

Quelques semaines avant son arrestation à New York, M. Arar avait justement reçu la visite de la GRC. Il est clair que son arrestation à New York et son expulsion en Syrie ont été décidées de concert par les Américains et les Canadiens.

Pourquoi en Syrie, au fait ? Pourquoi pas au Canada ? M. Arar a passé 10 mois dans les prisons syriennes, où il a été interrogé à nouveau, cette fois sous la torture. Ce doit être la réponse à ma question. Pourquoi en Syrie ? Parce que la torture.

Une sale histoire, mais comment dire ? Envisageable ? Quand au lendemain du 11 septembre on a écrit partout que l'Amérique avait perdu son innocence, c'est aussi cela qu'on voulait dire : il allait arriver des dizaines de sales histoires comme celles de M. Arar, relevant du simple délit de faciès.

Une sale histoire, mais si vous voulez mon avis, le plus sale est à venir. Jusqu'ici, on est devant des flics qui ont pris pour un terroriste quelqu'un qui ne l'est vraisemblablement pas. On est aussi devant des tortionnaires, mais inatteignables ceux-là puisqu'ils sont à Damas.

On est devant un enchaînement d'erreurs, de compromissions diplomatiques et d'incurie politique qui a mené à l'horreur. Mais bon, personne n'est mort. La victime est sortie de sa geôle et, tout naturellement, demande des comptes.

À qui ?

À nous. À la société. Aux institutions démocratiques du *plus meilleur pays du monde*. Jusqu'ici, vous et moi et le ministre de la Justice, et M. Chrétien, pouvions plaider l'ignorance. Mais maintenant, on sait qu'il s'est passé quelque chose de sale. Qu'allons-nous faire ?

Rien.

On a refusé à M. Arar l'enquête publique indépendante qu'il demandait. Cela ne sera pas nécessaire, a dit M. Chrétien, on va demander à la GRC si elle a, oui ou non, joué un rôle dans l'expulsion en Syrie de ce ressortissant canadien par des policiers américains.

Cher M. Chrétien, comme on va s'ennuyer.

Les choses n'ont pas traîné. La Commission des plaintes du public contre la GRC a demandé au corps policier de s'expliquer ; aussitôt saisie de la requête la GRC a nommé, *à l'interne*, un enquêteur pour faire toute la lumière sur l'affaire Arar. Au moment où on se parle, cet enquêteur maison est probablement en train d'interroger ses collègues, et peut-être même de les torturer un peu. Pourvu qu'il ne les expulse pas Dieu sait où.

////////////////////////

Laissez-moi vous raconter une histoire dont le seul lien avec la précédente est cette même Commission des plaintes du public contre la GRC.

L'histoire commence dans un pub de Gibbons Landing, petit port de pêche à une heure de Vancouver. Il y a là un certain Glen Barry qui se prétend pêcheur, une grande gueule qui en mène large, fume des pétards et parle tout le temps de dope. C'est en fait un rabatteur de la GRC, payé 80 000 $ par année. Il tombe sur Max, un gars de Drummondville qui revient de Thaïlande, où il est devenu accro à l'héroïne. Le rabatteur appelle ses potes de la GRC : j'en tiens un gros, les boys.

Max n'est ni gros ni petit, il est rien : un junkie. Le rabatteur le sait, mais faut bien qu'il justifie son salaire de 80 000 $ de temps en temps. Il présente quatre de ses amis à Max. Quatre flics de l'« undercover team », déguisés en mafieux. Ils vont se servir de Max pour monter une opération bidon à Chiang Mai, capitale mondiale du trafic d'héroïne.

T'as des contacts en Thaïlande ? Ça nous intéresse.

Pas besoin de contact, répond Max, étonné. N'importe quel taxi à trois roues te conduit où il y a du smack. Un kilo, 12, autant que t'as de fric. Il ne comprend pas ce que lui veulent ces gars-là. Il leur répète qu'il ne deale pas. Il consomme. Mais les flics ont très envie de ce voyage en Thaïlande, très envie de jouer aux *narcs* comme au cinéma. Ils font peur à Max, lui montent un scénario de meurtre, pour l'intimider : un jour, un des faux mafieux emprunte l'embarcation de Max et part en mer avec un type que Max n'avait jamais vu. Le faux mafieux revient seul quelques heures plus tard. Le bateau est plein de sang et de douilles de 9 mm. Max est terrorisé. Il est sûr d'avoir affaire à des tueurs. À partir de là, il fera tout ce qu'on lui dira.

Voilà tout le monde à Chiang Mai pour le grand rodéo. Max, qui ne se doute toujours de rien, prend contact avec des dealers de seconde zone. La livraison doit se faire dans le parking d'un cinéma. Et c'est bien de cinéma qu'il s'agit. Ce qu'on vise, c'est la une des journaux de Vancouver du lendemain : « Important réseau démantelé grâce à la GRC en collaboration avec la police thaï » (tu parles, trois *delivery people* arrêtés !). « Dangereux trafiquant démasqué » (le dangereux trafiquant est un petit junkie trop gelé pour comprendre ce qui se passe). Ce cinéma-là. Et les cowboys seraient rentrés au pays en roulant des mécaniques.

Mais il y aura une bavure. Lors de l'arrestation, un des flics canadiens tombe d'un pick-up et se tue. Trente-cinq ans. Trois enfants.

Max a d'abord été condamné à mort, peine commuée en prison à perpétuité après qu'il eut accepté de plaider coupable. Il sera rapatrié au Canada après 10 ans à la prison Bangkwan. Aujourd'hui en libération conditionnelle complète, Max vit à Montréal. Il finira de purger sa peine le 18 février 2029. Il poursuit la GRC au civil.

Grâce à la presse, notamment grâce aux papiers du journaliste Victor Malarek (au *Globe and Mail* à l'époque), la Commission des plaintes du public contre la GRC — nous y revoilà ! — a demandé à un criminaliste du nom de Paul McEwen de faire rapport. Le rapport sera accablant pour la GRC, accusée d'avoir monté une opération inutile, accusée d'avoir fabriqué un crime de toute pièce (en payant le billet de Max pour la Thaïlande et en amorçant un deal de dope que Max n'avait jamais projeté). McEwen terminait son rapport en exigeant une enquête publique.

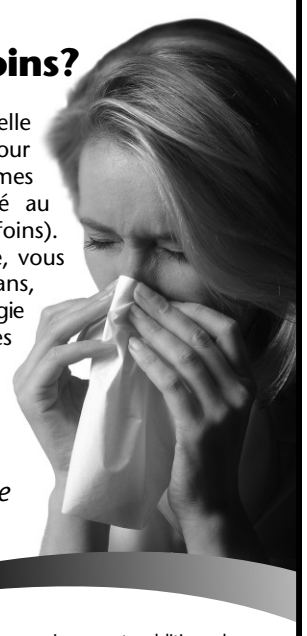
Sauf que le rapport McEwen a été désavoué par le directeur général de la Commission des plaintes... ex-grand patron de la GRC. Un nouveau rapport fera des mounties de Chiang Mai des héros, et du mort, un martyr.

C'est ce que je vous disais, et c'est ce que M. Arar apprendra bientôt : les histoires deviennent vraiment très sales quand elles lavent plus blanc.

sfbc Anapharm

Anapharm innove dans le domaine de la recherche clinique en offrant des services de qualité tout en se souciant du confort, du respect et de la sécurité de ses volontaires. Dans la majorité des cas, les études réalisées portent sur des médicaments déjà disponibles sur le marché.

Souffrez-vous du rhume des foins?



Anapharm débute une nouvelle étude de recherche clinique pour les hommes ainsi que les femmes qui souffrent d'asthme relié au pollen d'herbe (rhume des foins). Pour participer à cette étude, vous devez être âgés de 18 à 65 ans, souffrir des symptômes de l'allergie au pollen d'herbe (rhume des foins) et d'asthme léger à modéré induit par le pollen d'herbe (rhume des foins).

Indemnité compensatoire pouvant aller jusqu'à 1355 $

Pour des renseignements additionnels, contactez l'équipe Anapharm ou visitez notre site web

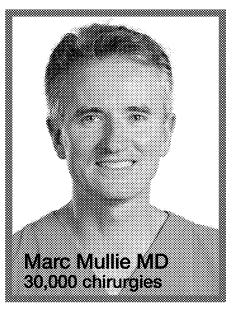
514-485-7555
1-866-ANAPHARM
www.anapharm.com
Entreprise de recherche sur les médicaments
3182814A

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensifs : matin, après-midi, soir, samedi — 1 à 7 fois/sem. • 250 $/30 h*
COURS INTENSIFS de jour, 25 h/semaine — 165 $ à 185 $/semaine* — aussi disp.: 30 h / sem.
* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
3165095
Converlang
école de langues postmoderne accréditée par Emploi-Québec
3177900
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com

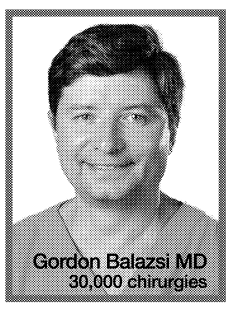


Manufacturier d'armoires de cuisine depuis plus de 45 ans
(514) 522-5562 • 1 877 622-5562
5500, rue Chapleau, Montréal (coin Dandurand)
Grande salle de montre
Première qualité au meilleur prix
3171466-b
3171474

CORRECTION AU LASIK SANS COMPROMIS.


Marc Mullie MD
30,000 chirurgies

LASERVUE vous offre le choix...
Vos yeux sont précieux et uniques. Laservue vous offre une gamme de technologies adaptées à vos besoins, du LASIK de base jusqu'à la plus récente technologie, LADARWAVE.


Gordon Balazsi MD
30,000 chirurgies

Financement disponible
LASIK de base à partir de 590 $/oeil*
Informez-vous de nos plans de correction sur mesure ZYOPTIX et LADARWAVE
* Le prix varie selon la prescription. Aucun frais additionnel. L'offre se termine le 31 décembre 2003.
10 ans D'excellence
LASERVUE
(514)-738-6666
www.laservue.net
Métro Acadie
Stationnement gratuit
3184186A
La qualité à tout prix

LE FESTIVAL DU SKI : DES OFFRES À TOMBER SUR LE CUL.

SKI DE FOND. RAQUETTE. TÉLÉMARK. HORS-PISTE.
DES RABAIS EXCEPTIONNELS ET DES NOUVEAUTÉS À LA PELLE.

GRATUIT
Sac à skis double La Cordée
Gratuit à l'achat d'un équipement de ski de fond
Prix régulier : 39,99 $



Promotion en vigueur jusqu'au 16 novembre 2003 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer des modèles illustrés.
3164462A
50 ANS DE PLEIN AIR !
LA CORDÉE
GÉNÉREUX DE NATURE
2159, rue Ste-Catherine E. – 2777, boul. St-Martin O. – 514.524.1106 – www.lacordee.com

ACTUALITÉS

Contrevenants à la Charte de la langue

Des jeux vidéo retirés de la vente

TRISTAN PÉLOQUIN

C'était jour de grand ménage hier chez plusieurs commerçants de jeux vidéo : après deux ans d'exemption à la Charte de la langue française, tous les jeux de console doivent désormais obligatoirement être présentés dans un emballage bilingue, faute de quoi ils ne peuvent rester sur les tablettes.

« C'est absurde. Nous sommes à quelques semaines de Noël, et je suis forcé de retirer des dizaines et des dizaines de jeux de mes tablettes. Ce sont dans certains cas mes plus populaires qui doivent être retournés », déplore Jean-Pierre Parent, gérant de la boutique E.B., magasin spécialisé dans les jeux de console.

Depuis plusieurs années, l'Office de la langue française tentait de faire appliquer l'article 51 de la Charte de la langue française aux jeux vidéo sur console. Cet article édicte que tous les produits vendus au Québec doivent obligatoirement être présentés dans un emballage français ou bilingue, et les documents qui les accompagnent doivent être en français.

Bien que la majorité des jeux d'ordinateur (PC ou Mac) ainsi que l'ensemble des jeux produits par les fabricants de consoles (Nintendo, Sony, Microsoft) respectent depuis longtemps cette règle, un grand nombre de concepteurs sous-traitants refusaient systématiquement de s'y conformer. En novembre 2001, après avoir reçu un nombre élevé de plaintes de consommateurs, l'OLF a décidé de s'asseoir avec les acteurs de l'industrie afin de trouver des solutions. Une période de grâce de deux ans se terminant le 7 novembre 2003 a été accordée, au terme de laquelle tous les concepteurs de jeux vidéo pour console se sont engagés à fournir leurs jeux avec un livret d'instructions en français et l'arrière de l'emballage bilingue. En vertu de cette entente, l'avant de l'emballage, qui est considéré comme la marque de commerce du jeu, peut rester unilingue anglais.

Malgré deux années de préparation, plusieurs fabricants de jeux ont omis d'apporter les modifications nécessaires, forçant les commerçants à retirer ces produits de leurs tablettes. Si les commerçants refusent de le faire, des amendes allant de 700 $ à 1000 $ peuvent leur être imposées.

Parmi les concepteurs contrevenants, on compte notamment les fabricants CapCom (Resident Evil), Activision (Tony Hawk) et Rockstar Games (Grand Theft Auto). D'autres, comme l'entreprise montréalaise UBISoft, affirment s'être conformées aux règles, mais disent qu'une petite partie de leur stock en magasin n'a pas encore été changée.

« On ne peut pas nous accuser d'avoir agi de manière brutale, affirme le porte-parole de l'Office, Gérald Paquette. Nous avons laissé tout le temps qu'il faut aux fabricants pour s'adapter. S'ils ont oublié de le faire, c'est leur problème. »

Selon l'entente qu'il a conclue en 2001, l'Office accepte également qu'un simple livret d'instruction en français soit collé à l'arrière du jeu, dans la mesure où une pellicule de plastique transparente empêche les consommateurs de le retirer au magasin. Moins chère que le remplacement complet du boîtier, cette méthode coûterait entre 2 $ et 3 $ supplémentaires aux fabricants au moment de la production.

« Ce n'est pas l'idéal si l'on se rapporte à l'esprit de la loi, mais au moins, c'est un pas dans la bonne direction », a commenté M. Paquette.



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Paul Fitka, gérant du magasin E.B. Games des Ailes de la mode, a dû retirer de ses tablettes hier les jeux vidéo qui n'étaient pas dans un emballage français ou bilingue.



Opportuniste ?

Vous avez le droit.
Avec la nouvelle carte Platine de la Banque Nationale.



Pure Platine

Voyagez sans restrictions

- Choisissez l'agence de voyages.
- Échangez vos points contre tout service offert par votre agence : vol, forfait ou hébergement.
- Voyagez quand vous le voulez, avec la ligne aérienne de votre choix, et profitez des rabais de dernière minute.

Accédez à des bénéfices plus que généreux

- Obtenez un point boni pour chaque dollar d'achat porté à votre carte.
- Voyagez plus rapidement : la valeur de vos points peut surpasser de 67 % la valeur des points offerts par les programmes concurrents.
- Laissez-vous aussi tenter par des événements sportifs et culturels ou des certificats-cadeaux.
- Bénéficiez d'une assurance annulation et interruption de voyage, d'une assurance retard de vol et d'une assurance bagages.
- Profitez de l'assurance achats la plus généreuse sur le marché.

Intéressé ?

Demandez-la maintenant et obtenez
5 000 points bonis*

Composez le 1 888 MA CARTE
ou visitez le www.bnc.ca

BANQUE NATIONALE
LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

3183440A

3183446

* Certaines conditions s'appliquent. L'offre prend fin le 31 janvier 2004.



À présent 20 magasins dans le grand Montréal! Pour connaître l'emplacement du magasin le plus proche de chez vous, composez le 1 877-WINN-877
Venez visiter notre nouveau magasin HENRI-BOURASSA - 6136 Henri-Bourassa à l'est de Lacordaire

MONTRÉAL Place Montréal Trust, 1500, avenue McGill College / 6900, boul. Décarie, Côte Saint-Luc / 4375, rue Jean-Talon Est, Saint-Léonard / Le Bazar, 3610 Côte-Vertu Ouest, Saint-Laurent / Marché Central, 815, rue Chabanel Ouest **DORVAL** Galleries des Sources, 3207, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux **GREENFIELD PARK** 3390, boul. Taschereau **KIRKLAND** Centre RioCan, 3300, rue Jean-Yves **LACHENAIE** Les Galleries de Lanaudière, 570, montée des Pionniers **LASALLE** Place Newman, 2101, rue Dollard **LAVAL** Les Galleries Laval, 1625, boul. Le Corbusier **LONGUEUIL** Place Desormeaux, 2877, Chambly **MASCOUCHE** Mega Centre de Mascouche, 121, Montée Masson **ROSEMÈRE** 20c, boul. Bouthillier **SAINT-BRUNO** Centre Home-Depot, 1201, boul. Saint-Bruno **SAINT-JEAN** Carrefour Richelieu, 600, rue Pierre-Caisse **SAINT-JÉRÔME** Mega Centre Saint-Jérôme, 1105, rue Jean-Baptiste-Rolland **SAINTE-DOROTHÉE** 520, Deserte Ouest Chomedey Ouest, Laval

© 2003 Winners

ACTUALITÉS

Prostitution juvénile : le procès aura lieu à Montréal

Le juge Hébert dit vouloir fuir la couverture « agressive »

GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

QUÉBEC – Robert Gillet et huit autres personnes accusées d'être clientes d'un réseau de prostitution juvénile subiront leur procès à Montréal. La couverture médiatique jugée « parfois agressive » par le juge Gilles Hébert est l'une des raisons invoquées pour arriver à cette conclusion.

Le juge Hébert a rendu cette décision hier en mentionnant à plusieurs reprises la couverture radio faite par un certain animateur de Québec. Le magistrat n'a jamais mentionné son nom, mais tout le monde a compris qu'il s'agissait d'André Arthur. Les avocats de la défense se sont chargés de l'identifier.

« Le tribunal est d'avis qu'il serait extrêmement difficile, sinon impossible, de constituer à Québec un ou des jurys impartiaux », a dit le juge. La sérénité dans laquelle les audiences d'un tribunal doivent se dérouler est aussi un élément essentiel à prendre en considération, a ajouté le magistrat, qui occupe le poste de coordonnateur de la chambre criminelle à la Cour supérieure, à Montréal.

Traitement exceptionnel

En raison de leur statut ou de leur notoriété, les accusés ont fait l'objet d'un traitement médiatique que l'on peut qualifier d'exceptionnel, si on le compare à celui dont font l'objet la très grande majorité des personnes qui comparaissent quotidiennement devant nos tribunaux, a dit le juge.

Dans son analyse, le juge souligne que les médias ne font pas seulement des constatations, mais qu'ils émettent des spéculations, des soupçons, des insinuations, des rumeurs et des hypothèses.



PHOTO JOCELYN BERNIER, OPTIMAGE, ARCHIVES LE SOLEIL ©

Le procès des accusés relativement au réseau de prostitution juvénile démantelé à Québec en décembre dernier aura lieu à Montréal plutôt que dans le district de Québec. Le juge Gilles Hébert a motivé sa décision sur la quasi-impossibilité d'offrir aux accusés un procès juste et équitable. Cette photo d'archives a été prise en décembre 2002, au lendemain du coup de filet qui a permis de démanteler le réseau. Les médias ont suivi l'affaire dès les premiers jours.

La couverture des événements par les médias a non seulement été considérable, mais en plus et parfois, elle a été nettement agressive, est d'avis le magistrat. La présence d'une cinquantaine de manifestants à l'intérieur du palais de justice le 28 octobre, à l'occasion de la première journée de la conférence préparatoire, a de toute évidence pesé dans la balance.

« La présence de ces manifestants ne serait pas étrangère, semble-t-il, à une invitation faite par un animateur de radio qui ne porterait pas particulièrement l'un des accusés dans son coeur », commente le juge. Il est clair que le magistrat faisait allusion au contentieux entre Robert Gillet et André Arthur.

Certains des accusés et leurs avocats avaient été accueillis à l'extérieur de la salle d'audience par des manifestants qui les ont intimidés, conspués, hués, insultés et bousculés, énumère le juge Hébert. « Les cris, les clameurs et les quolibets se sont répercutés jusque dans la salle d'audience. »

L'intimidation, l'insulte, les quolibets et le mépris n'ont pas leur place dans les palais de justice, souligne le juge. Il privilégie plutôt la sobriété, la retenue et la réserve. « Hélas, tel n'est pas toujours le cas. »

« Le tribunal conclut que dans les présentes circonstances, le droit des accusés à un procès juste, devant un tribunal impartial et siégeant dans une atmosphère sereine, n'est pas garanti si le procès a lieu à Québec », ajoute le juge.

Un ou plusieurs procès ?

Des neuf accusés regroupés en un seul procès en vertu d'un acte d'accusation privilégié, quatre souhaitaient être jugés à Québec, soit Jean-François Guay, Abdul Kharamandeh, Georges Radwanli et Georges Tannous. Ils invoquaient le fait qu'ils seraient éloignés de leur famille si le procès se tenait ailleurs qu'à Québec de même que le coût supplémentaire entraîné par leur défense dans ce contexte.

Les contacts avec les familles ne seront restreints que pendant le procès, a objecté le juge, qui ajoute : « Il s'agit là d'un inconvénient qui doit céder le pas à des principes importants. La nécessité d'un procès juste et équitable est plus importante que la question *monétaire*. »

Le juge Hébert se rend donc à la demande des accusés Salim Choueiri, Yves Doyon, Robert Gillet, François Houle et Manuel Mansour, qui souhaitent avoir un procès ailleurs qu'à Québec.

Comme les neuf sont accusés conjointement, tous seront jugés à Montréal. Reste maintenant à savoir s'il y aura un seul ou plusieurs procès.

Les avocats se sont montrés très avares de commentaires. L'un d'eux, qui a requis l'anonymat, explique qu'il serait très mal placé pour alimenter les médias alors que le juge vient de parler d'une couverture exceptionnelle.

Fuir le « Moyen-Âge »

MATHIEU PERREAULT

« C'est une excellente décision. »

Me Richard Dubé, l'un des avocats de la défense impliqués dans le dossier, est extrêmement satisfait de la décision du juge Gilles Hébert de tenir le procès à Montréal.

Me Dubé ne mâche pas ses mots. « Nous-mêmes avions déjà annoncé notre intention de chercher le changement de district pour Montréal. Depuis le début, je trouve inquiétant que dans une ville importante comme Québec, une affaire judiciaire donne lieu dans la population à des réactions comparables au Moyen-Âge, quand les gens s'approchaient de la potence avec plaisir. »

Un autre avocat de la défense dans la cause, Éric Downs, a affirmé à *La Presse* que les avocats faisaient face à l'hostilité ouverte du public au palais de justice.

Les changements de district ne sont pas exceptionnels, selon le président de l'Association des avocats de la défense du Québec, Gilles Parizeau. « On le voit régulièrement, dit Me Parizeau. Ce n'est évidemment pas la norme, mais il arrive que l'atmosphère dans une ville ne soit pas favorable à la justice. Dans ce cas-ci, c'était tout à fait raisonnable. »

Me Dubé rappelle que dans l'affaire Proulx, un récent procès pour meurtre, la Cour d'appel a reproché au juge de première instance d'avoir gardé le procès à Québec, alors que les médias suivaient l'affaire avec sensationnalisme.

« Il est extrêmement difficile pour un juge de faire son travail sous la pression populaire », explique Jacques Bellemare, une sommité en matière de droit criminel au Québec. « Je trouve qu'il devrait il y avoir davantage de changements de district. »

Me Bellemare n'est pas surpris de cette décision. « Je connais bien le district judiciaire de Québec, car j'ai été le mandataire du gouvernement sur le plan des fusions de cours municipales. »

La jurisprudence sur l'article 599, qui permet les changements de district, précise que les coûts ne doivent pas entrer en ligne de compte. « En 1998, la Cour supérieure du Québec a dit que les inconvénients et les coûts pour les témoins ne peuvent justifier un changement de district, dit Me Bellemare. Le critère doit être l'intérêt de la justice. Si on tourne ce raisonnement à l'envers, des coûts supplémentaires ne doivent pas empêcher un changement de district. »

Selon Me Bellemare, le juge peut prescrire une compensation pour les dépenses additionnelles des avocats de la défense.

Par la voix de son attaché de presse, Jacques Tétrault, le ministre provincial de la Justice, Marc Bellemare, a refusé de commenter le changement de district. « Le changement de district est une décision du juge, a dit M. Tétrault. Il serait surprenant que le ministre commente. Il se ferait décapiter à coups d'*exacto*. »

Le ministre Bellemare a récemment été dans l'embarras pour une intervention dans le superprocès des motards.

0% D'INTÉRÊT

Ne payez absolument aucun intérêt avant de passer à la caisse. Aucun versement ne sera exigé avant l'achat de cette télé haute-définition 57 po Toshiba au bas prix de 3 199 $. De plus, obtenez une place à notre séminaire qui, lui, n'est pas sans intérêt.

TÉLÉ HAUTE-DÉFINITION 57 po TOSHIBA :::: PRIX COURANT : 3 500 $ »»»» EN SOLDE 3 199 $
(modèle 57hx83)

+

SÉMINAIRE GRATUIT SUR LES TÉLÉS HAUTE-DÉFINITION
Samedi 15 novembre, 10 heures.
Places limitées. Inscriptions : (514) 254-6041

3173356A

5690, rue Sherbrooke Est :::: Près du stade Olympique :::: (514) 254-6041 :::: www.fillion.qc.ca

FILLION ÉLECTRONIQUE

LA DODGE CARAVAN FÊTE SES 20 ANS DE LEADERSHIP



Dodge Caravan 2004
Édition anniversaire

Pour célébrer ses 20 ans, Dodge Caravan vous présente son Édition anniversaire.

Une **édition limitée**, équipée de nos caractéristiques les plus populaires
ainsi que de plusieurs autres particularités propres au modèle Édition anniversaire.

ACHETEZ À

22 988 $Δ

Moteur V6 de 3,3 L • Climatiseur • Lecteur de CD • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Glaces à écran solaire • Chauffe-moteur • Plein d'essence gratuit Ω • Et plus !

ANNIVERSARY EDITION

ENSEMBLE VALEUR AJOUTÉE

• Roues de 16 po en aluminium chromé • Boucliers avant et arrière de couleur assortie • Poignées de porte de couleur assortie • Garniture du tableau de bord argent satiné • Bouclier arrière avec marchepied • Volant gainé de cuir

Dodge Caravan

La mini-fourgonnette préférée au pays

TRANSFÉRABLE SANS RESTRICTIONS
7 ANS 115 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUTES LES DODGE CARAVAN 2004.
GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, ET ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES SUR 24.**

GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP$_{MD}$ • DODGE OU DODGE.CA

DIPLÔMÉS
Rabais jusqu'à 1000$‡

Δ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge Caravan 2004 équipée de l'ensemble 28P. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Transport, taxe sur le climatiseur, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offre d'une durée limitée et exclusive, qui ne peut être combinée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'applique à la livraison au détail des modèles Dodge Caravan 2004 Édition anniversaire neufs en stock. L'offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Photo à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Ω Gratuit à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf 2004. ** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2003 et 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km* sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24+, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km* sur le moteur. * Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux modèles SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location ou de 1 000 $ à l'achat d'un véhicule, à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750 $). Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec

CHRYSLER
Jeep MD
DODGE
CINQ ÉTOILES

3184951A

KANUK

SOLDE D'ENTREPÔT KANUK

Jusqu'à lundi 10 novembre



LE CAP-CHAT Rég. : 594 $
SOLDE : 535 $ fourrure en sus



LA VESTE HUARD Rég. : 251 $
SOLDE : 226 $



LE GAROLOU Rég. : 622 $
SOLDE : 445 $

LE MÉTIS 2001 Rég. : 615 $
SOLDE : 350 $ fourrure en sus



LE BATISCAN Rég. : 463 $
SOLDE : 350 $

À L'ATELIER-MAGASIN KANUK
485 RACHEL E. MONTRÉAL
www.kanuk.com

TOUS LES KANUK SONT EN SOLDE !

HEURES D'OUVERTURE DU SOLDE D'ENTREPÔT KANUK
Samedi 8 nov. ..... de 8 h à 17 h
Dim 9 nov. ..... de 8 h à 17 h
Lundi 10 nov. ..... de 8 h à 21 h



COUPON-CADEAU
DU SOLDE KANUK
foulard cadeau

Valide chez Kanuk au moment de l'achat d'un vêtement de 400 $ ou plus (avant taxes). Un seul coupon par vêtement. Un seul vêtement par coupon. Foulard polaire kanuk de couleur unie

7366A



Toute école peut la préparer pour l'université.

Nous la préparons pour la vie.

À Villa Maria, la réussite scolaire est notre priorité. Mais nous croyons qu'il est tout aussi important de promouvoir le plein épanouissement de nos élèves en encourageant la curiosité intellectuelle, le goût des défis, l'affirmation de soi et la compassion. Afin de les préparer pour la vie.

Villa Maria. L'école de leur vie.

Secteur francophone. Examens d'admission
1re à 5e secondaire : le 15 novembre

Secteur anglophone. Examens d'admission
1re à 5e secondaire : le 30 janvier 2004

VILLA MARIA 1854-2004
COLLÈGE PRIVÉ POUR FILLES

4245, boul. Décarie
Montréal (Québec)
(514) 484-4950
www.villamaria.qc.ca

3169568A

Des génies, nos étudiants!

La Faculté de génie et d'informatique de l'Université Concordia a instauré des *Prix d'excellence en génie et informatique* en reconnaissance du travail exceptionnel de ses étudiants, tout simplement géniaux. Nous sommes très fiers d'annoncer que 148 étudiants ont obtenu une note cumulative pondérée annuelle de 3.75 et figuraient sur la Liste d'honneur du doyen 2002-2003. Nous profitons de l'occasion pour présenter les premiers récipiendaires des bourses de distinction octroyées par la Faculté aux cégépiens méritants. Toutes nos félicitations à l'élite de cette année!

Génie du bâtiment
Joseph Kerby
He Gao
Wendy Fee
Xiao Chun Yang

Génie civil
Fernando Junior Leblanc-Carrera
Andrew Mason Dixon
Alicia Gallagher

Génie informatique
Sean Ireson-Szymansk
Vijay Sharma
Peter Horst
Li Xin Gao
Jonathan S. F. Chin
Brandon Posner
Patrick Samson
Elias Abou Zeid
Khalid Elsawaf
Wen Zhuo Zhang
Badr Naciri Bennani
Hady Chemaly
Siddharth Suresh
Shang Hong Xiong
Le Zhu
Arthur Ntozi
Valentin Eidelman
Muhammad Amr Maud
Amir Mohammad Amiri
Xu Chen Xu
Ahmed Abu-Sido
George Laza
Hoi Shan Lam
Xu Xin Xu
Rudy Jurjako

Informatique
Jean-Philippe Amann
Ian Clement
Philippe Legault
Bartosz Adamczyk
Yan Zhang
Madina Saitakhmetova
Frank Rudzicz
Dong Ming Tang
Zheng Pan
Jorge Patricio Canales
Yevgen Trukhin
Li Xin Wang
Bonnie Thanh
Jianzhong Zhu
Xun Sun
Yuan Yao
Han Lu Chen
Abboud Kaplo
Alan Chun Kit Huang
Hui Sun
Haoke Deng
Ning Gao
Tu Anh Nguyen
Wei Yang
Bin Qian
Xue Bo Liang
Snezhana Senchuk
Shen Cao
You Zhou
Chen Na Lian

Génie électrique
Belal Bayaa
Kyriakos Gogas
William Chu Kwan
Ka Ki Lau
Tegdeep Kondal
Ciwei Ren
Zhi Song Wang
Edmond Lok Tin Chan
Dongmin Li
James Man Git Tsui
Philippe Marchand
Christian Martucci
Sheng Qiu Liu
Bo Zhu
Michael Gozzo
Wei Shi Tang
Peng Ju Li
Lei Feng
Min Wu
Yong Huan Lu
Antony Robert
Randolph Joseph Aloysius
Bin Zhao
Shu Yan Xia
Carlos Martinez
Hong Wu Ma
Jeyadeepan Jeganathan
Karim Chalhoub
Georges Abou Adal
May Gomaa
Zhu Ping Cao
Ping Ji
Xiang Sheng Yan
Bin Chen
Lixin Tang
Joshua Frankel
Amir-Mohsen Aliakbar
Mary Mikhail
Min Jin Luo
Georges Stefatos

Génie industriel
Vicki Dumas
Antonietta Gensale

Génie mécanique
Christopher Gruden
Daniele Bruno Polifroni
Tariq Ahmad
Juliana Jasinski
David May
Stephanie Grenier
Steven Richman
Steven Farber
Kin Bun Yu
Marie-Pierre Vaillancourt
Stefan Lebel
Carmine Anthony Graziano
Davide Prella
Gabriel Sullivan
George Papadakis
Julie M. J. Beaulac
Erin Curry
Qian You
Nicodemo Simonetta
Gabriel Leblanc
Vincent Poirier
Amelie Lemoine
Giuseppe Pace
Domenico Di Florio
Christopher Johnston
Todd Lane
Imad Kaplo
Jing Wen

Génie logiciel
Michael Kuntze
Frederic Rioux
Peter Domuzov
Eduard Lucic
Jean Berberian
Negar Famili
Kwok Ngai Eric Lo
Dana Farhat
Ruth Nissan
Jonathan Cournoyer
Sandra Alkhori
Konstantin Khilkevitch
Jason G.K. Lee
Dominique Simoneau-Ritchie
Audrey Mae Abrigo
Marc-Andre Laverdiere-Papineau

Bourses de distinction octroyées par la Faculté aux cégépiens méritants :

Génie civil: Andrea Spector; Informatique: Earl Friedberg; Génie électrique: Kevin Di Lallo; Génie industriel: Eric Guraieb; Génie mécanique: Maria Dellerba; Génie logiciel: Robin Nadeau

Récipiendaire de la bourse de l'Association des Ingénieurs-Conseils du Québec (AICQ) : Vicki Dumas

UNIVERSITÉ Concordia

On vous prépare pour le monde

www.concordia.ca

3184414A

Vente 1er Anniversaire

Rabais 1er Anniversaire

payables en 36* versements égaux

OU rien(1) à payer avant 1 an** **OU** nous payons l'équivalent des 2 taxes



TSC2
Tapis Roulant
400$ Rabais Anniversaire
Prix Cadeau 999,99$
27,78$ /mois*



PHG1000W
Multi-Stations
Prix Cadeau 599,99$
16,67$ /mois*



SCHWINN COMP
Bowflex
Prix Cadeau 1399,99$
38,89$ /mois*



TSC3
Tapis Roulant
200$ Rabais Anniversaire
Prix Cadeau 1599,99$
44,44$ /mois*



HM6004M
Vélo
150$ Rabais Anniversaire
Prix Cadeau 499,99$
13,89$ /mois*



HM6006
Elliptique
100$ Rabais Anniversaire
Prix Cadeau 399,99$
11,11$ /mois*



CP750
Vélo
100$ Rabais Anniversaire
Prix Cadeau 199,99$
5,56$ /mois*

À l'achat d'un Sauna obtenez un Rabais Cadeau de
200$
et 2 confortables sorties-de-bain



À l'achat d'un SPA obtenez un Kit V.I.P.
GRATUIT !
d'une valeur de 600$ et ne payez rien(1) avant 12 mois**

CLUB PISCINE SUPER Fitness

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À
www.clubpiscine.ca

FINANCEMENT accord D Desjardins

Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Jusqu'à épuisement des stocks. *Applicable sur les appareils fitness sélectionnés seulement. Achat minimum requis de 500 $. Sujet à l'approbation de crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux débutant le mois suivant votre achat. **Applicable sur les spas en inventaire et les appareils fitness sélectionnés seulement. Achat minimum requis de 500 $. Sujet à l'approbation de crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Aucun paiement avant 12 mois. (1) Les taxes de vente sont payables à l'achat, aucun frais d'administration.

3182244A

3180053

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE
TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN, CONSERVATOIRE, WINDSOR , VICTORIEN
ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM
VERRE SUPER-ISO BLOCK
License R.B.Q 1983-2179-28
514-335-2050
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232
3130264A 3183786



Un grand cru bien vieilli
Depuis 1993, Vinum Design vous offre des verres pour optimiser la perception des vins, des carafes raffinées permettant une oxygénation parfaite, des celliers préservant vos investissements, des accessoires très ingénieux… tous par amour du vin!

Vinum design
1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie)
Tél. : (514) 985-3200
Achats en ligne et livraison gratuite • www.vinumdesign.com
3184811A

ACTUALITÉS

Les femmes s'inquiètent de la montée de la droite

La FFQ songe même à la désobéissance civile

LOUISE LEDUC

La montée de la droite au Québec, comme celle de l'antiféminisme, inquiète la Fédération des femmes du Québec (FFQ), qui songe à se radicaliser et à donner au besoin dans la désobéissance civile non violente.

C'est là l'une des propositions sur lesquelles les membres de la FFQ sont appelées à se prononcer au cours de leur congrès, en fin de semaine.

« En 1992, dans la foulée du combat de Suzanne Thibodeau contre l'imposition des pensions alimentaires, bon nombre de femmes avaient cessé de payer cette portion de leurs impôts, et c'est une forme de désobéissance civile qui avait eu un bon impact, rappelle Michèle Asselin, présidente de la FFQ. On pourrait aussi envisager l'organisation de *sit-in* pacifiques. »

On n'organise pas tous les jours de grandes marches des femmes. Aussi la FFQ d'après Françoise David entend-elle se concentrer sur des actions de petite ou de moyenne envergure en espérant remobiliser les jeunes femmes, de plus en plus réticentes à se dire féministes.

De nombreuses batailles restent en tout cas à mener, assure la FFQ. Pire, certains acquis sont aujourd'hui menacés par les coupes annoncées dans les systèmes de santé et de garderie. Combien de femmes devront regagner la maison, qui pour s'occuper de leurs enfants à temps plein, qui pour prendre en charge seules leurs parents âgés et malades ?

Aux yeux de la FFQ, cette conjoncture politique, qui s'annonce très défavorable aux femmes, s'inscrit dans un courant résolument antiféministe qui se manifeste parfois sans subtilité aucune dans des groupes masculinistes très radicaux, mais aussi de façon plus innocente, comme dans le débat sur le décrochage scolaire des garçons.

« On lie le problème à la monoparentalité, à l'absence de modèles féminins, aux professeurs qui sont essentiellement des femmes et imposent leurs valeurs féminines. Bref, les garçons échouent, et c'est la faute des femmes, entend-on partout, s'est plainte en table ronde Pierrette Bouchard, directrice de la chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes. On nous ramène des années en arrière en nous resservant de vieux stéréotypes. On recommence à dire : *Les garçons sont ainsi, les filles sont ainsi*, comme si toutes les filles réussissaient et que tous les garçons échouaient. »

Marjorie Villefranche, responsable des programmes à la Maison d'Haïti, à Montréal, dit pour sa part en avoir assez que ses revendications pour les plus démunies soient ridiculisées.

« Ce n'est pourtant pas normal que les immigrantes soient de plus en plus scolarisées, mais que leurs salaires ne suivent pas, pas plus que ne l'est toute cette violence à l'égard de jeunes filles nées ici mais issues de communautés culturelles. »

« Bon, voici les radicales ! Bon, voici les lesbiennes ! », voilà ce que disent ceux qui veulent marginaliser les femmes, renchérit Mme Bouchard.

« Hélas, cela contribue à nous diviser. On se met à se demander si telle ou telle militante n'aurait pas un peu exagéré… »

Pendant que les féministes d'ici débattent en fin de semaine sur l'orientation à donner à la FFQ, leurs consoeurs françaises, elles, viennent de perdre une bataille. Selon l'*Associated Press*, les Galeries Lafayette offriront en effet, malgré leurs protestations, des cours de strip-tease pour promouvoir leur rayon lingerie.

Les 400 places disponibles pour entendre les conseils de professionnelles de la chose (recrutées on ne sait comment ni où) se seraient envolées comme des petits pains, selon les responsables des Galeries. Ce genre de marketing vise à faire redémarrer les affaires après un été caniculaire catastrophique.

Le régime de fixation des pensions alimentaires modifié

PRESSE CANADIENNE

Les juges devront désormais tenir compte des enfants nés d'une autre union lorsque viendra le temps de fixer le montant d'une pension alimentaire.

Le projet de loi 21, déposé jeudi par le ministre de la Justice, Marc Bellemare mais rendu public vendredi, vient corriger le cadre rigide qui confinait à toute fins utiles le juge à ne considérer que les enfants issus de l'union de l'homme et de la femme s'adressant au tribunal.

Or, la réalité est souvent beaucoup plus complexe, alors que de nombreux parents ont des obligations financières à l'égard d'enfants nés d'autres unions, postérieures ou antérieures à celle dont il est question au moment du procès. Le projet de loi, a souligné le ministre, met fin aux iniquités en consacrant le principe « d'égalité des enfants ». « Les enfants n'ont pas à être considérés de façon différente au plan de leurs besoins financiers selon qu'ils soient nés de cette union-là ou d'autres unions », a-t-il expliqué.



POLITIQUE

Les usagers des trains de banlieue aussi devront payer davantage

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Il n'y a pas que les utilisateurs de la carte autobus-métro qui devront essuyer une augmentation de leurs coûts de transport. Ceux qui voyagent par le train de banlieue seront aussi, l'an prochain, appelés à puiser dans leurs goussets pour contribuer au financement du transport en commun.

La Presse a obtenu le projet de grille tarifaire que compte appliquer l'Agence métropolitaine de transport à la carte mensuelle TRAM à compter de l'an prochain. La décision a été adoptée en conseil d'administration le 7 octobre, sous la direction de Mme Junca-Adenot, qui a quitté ses responsabilités cette semaine.

Essentiellement, pour les utilisateurs de la zone 1 (déplacements dans les limites de l'ancienne ville de Montréal), la facture grimpera de 10 %, passant de 55 $ à 62 $. Les clients de la zone 2, comme les résidants de Pointe-Claire, de Baie-d'Urfé, de Bois-de-Boulogne ou de Lasalle, subiront aussi une hausse de 10 % (de 65 $ à 73,50 $). Ceux qui habitent plus loin, à Saint-Bruno ou Saint-Hubert, par exemple, auront des augmentations moindres, de 5 à 7 % de (81 $ à 91 $).

Selon Manon Gaudreault, porte-parole de l'AMT, ce scénario suppose que les trois commissions de transport, la STM, la STL et la STRSM, augmenteront leurs tarifs de 10 %. « On augmentera si et seulement si les trois le font » résume-t-elle. Elle ne peut dire toutefois de combien les recettes augmenteront à la suite de cette décision. L'AMT retourne aux sociétés de transport les 77 millions qu'elle récolte par ces droits de passage.

Le conseil de l'AMT s'est fondé sur le scénario évoqué cette semaine par le président de la STM, Claude Dauphin, devant la table éditoriale de *La Presse*. Il avait alors parlé d'une hausse de 10 % des frais aux usagers de la STM, une ponction qui assurerait à l'organisme 22 millions de rentrées supplémentaires.

Coïncidence, en octobre, l'AMT avait préparé ses hausses en fonction d'une telle décision des sociétés de transport de Montréal, Laval et Longueuil.

« La hausse n'est pas décidée, c'est un scénario, mais il est certain que si la carte métro augmente, il faudra que le train suive, sans quoi la clientèle va basculer d'un réseau à l'autre », a dit hier M. Dauphin.

Le Québec souhaite attirer 60 millions de touristes en 2010

NATHAËLLE MORISSETTE

Augmenter à 60 millions le nombre de touristes qui viennent fouler le sol québécois et hausser les revenus de l'industrie à 13 milliards, voilà les objectifs que veulent atteindre d'ici 2010 les membres du Forum de l'industrie touristique qui se tenait hier à Montréal.

En effet, quelque 40 organismes se sont réunis, en compagnie de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Nathalie Normandeau, afin de discuter de l'orientation de la nouvelle politique touristique du Québec. En 2003, les revenus générés par cette industrie ont atteint 9,4 milliards de dollars et près de 52 millions de personnes sont venues visiter la province.

« Nous voulons assurer un meilleur partenariat entre l'industrie et le gouvernement », mentionne Nathalie Normandeau. Pour l'instant, aucun plan n'a été adopté, mais les participants ont déjà déposé quelques idées sur la table.

« Il serait important que l'on mette en place un fonds d'urgence permanent pour nous permettre d'intervenir lorsqu'il arrive des catastrophes qui viennent fragiliser l'industrie », estime Jocelyn Carrier, président des Associations touristiques régionales associées du Québec.

Selon lui, l'argent permettrait de mettre en place des campagnes de promotion et d'élaborer des plans d'urgence si un événement fâcheux nuit au tourisme québécois.

Pour Suzanne Lareau, présidente du Groupe vélo, il reste beaucoup à faire avant que le Québec devienne une importante destination touristique internationale. « Les gens de l'industrie doivent faire des alliances entre eux pour offrir un service de qualité, souligne-t-elle. Tout le monde doit y participer : les transporteurs, les restaurateurs, les hôteliers... »

Après avoir longuement discuté, la plupart des gens se sont dits satisfaits de la rencontre. « C'est important de se doter d'une stratégie, mentionne Micheline de Gongre Royal, présidente de l'Association des hôteliers du Québec. On a besoin d'être partie prenante des décisions qui touchent l'industrie. »

Nathalie Normandeau affirme pour sa part qu'elle examinera les différentes demandes. Une prochaine rencontre est prévue en janvier 2004. D'ici là, les organismes demanderont à leurs membres de se prononcer sur les moyens à prendre pour que l'industrie se porte mieux en 2004. « Cette année, nous avons enregistré près de 255 millions de pertes », déplore Mme Normandeau.

Lors d'une rencontre qui se tenait la semaine dernière à Québec, les ministres provinciaux du Tourisme ont promis d'injecter des fonds afin de financer une vaste campagne de publicité visant à effacer l'image négative du pays après une année marquée par différentes catastrophes comme la crise du SRAS.

Pour que les patients s'y retrouvent

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Il n'y aura bientôt plus qu'une seule entité administrative pour coordonner l'ensemble des établissements de santé d'une localité. Et cette autorité sera responsable, ultimement, du bien-être de chaque patient de la population qu'elle dessert.

En procédant à la création de ces « réseaux locaux de services » partout au Québec, qui viendront en quelque sorte remplacer les régies régionales de la santé, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, veut sonner le glas d'une gestion compartimentée des soins de santé.

Tous les établissements de santé d'une localité donnée (hôpitaux, CLSC, Centres hospitaliers de soins de longue durée, etc.) seront donc regroupés sous une seule autorité administrative, afin, dit-il, de mieux orienter le patient vers le service ou l'établissement approprié.

Il faut « que les gens sachent que c'est à ce bâtiment-là, à ce type d'institution-là qu'il faut appeler, aller, pour obtenir des services de première ligne en soins à domicile, en services sociaux, en santé mentale. Il faut que les gens sachent où aller », a expliqué le ministre Couillard, hier, lors d'un point de presse.

Pas question pour autant d'imposer partout le même modèle, a-t-il précisé. Chaque région pourra constituer selon ses besoins son réseau de services. Chacun de ces réseaux aura une enveloppe budgétaire pour faire fonctionner tous les établissements à sa charge.

Le but poursuivi par le ministre consiste à faire en sorte que le patient n'ait plus à multiplier les démarches pour obtenir le service ou le soin requis. Le réseau local devra donc mettre sur pied « l'organisation du cheminement de la personne à travers les différents niveaux, de la première à la quatrième ligne, sans que ce soit le citoyen lui-même qui ait à se dépêtrer dans tout ce labyrinthe ».

Plus tôt, en Chambre, le ministre avait dénoncé une fois de plus l'organisation actuelle des soins de santé, totalement contreproductive, « qui est rigide, qui fonctionne en silo et de façon très compartimentée, où personne ne sait ce qu'il faut faire ».

La mise en commun des ressources entraînera une mise en commun des données, a-t-il précisé, ce qui nécessitera une informatisation plus poussée du réseau.





FORUM

Deux Mercedes à bon marché...



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

À première vue, le fait d'avoir confié à deux anciens premiers ministres — Brian Mulroney et Daniel Johnson — la coprésidence d'une commission d'enquête sur les futurs mégahôpitaux montréalais semble un bon coup.

Le gouvernement Charest paraît ainsi tenir sa promesse de réexaminer ce dossier complexe. À première vue toujours, on se dit que MM. Mulroney et Johnson, à cause de leur expérience politique, sauront réconcilier les nombreux intervenants en présence dans ces vastes chantiers.

Mais à la réflexion, ces prestigieuses nominations sont un peu de la poudre aux yeux. L'on n'a, pour l'instant, aucune raison de croire que ce réexamen ira en profondeur.

Réglons tout de suite la question politique, qui est loin d'être la plus importante.

Il n'y a aucun doute que M. Mulroney, avec ses exceptionnels talents de conciliateur, saura aplanir certains conflits et amener les innombrables groupes en présence à coopérer un peu mieux.

Les capacités de M. Johnson, à ce chapitre, sont moins évidentes. L'homme a été, pour l'essentiel, responsable de ministères économiques, et son règne comme premier ministre a duré l'espace d'un éclair. Il sera certes fort qualifié pour analyser les budgets soumis par les comités d'implantation, mais il n'a jamais passé pour un conciliateur-né.

On se demande d'ailleurs pourquoi il fallait deux commissaires. M. Mulroney aurait très bien suffi à la tâche.

On se demande aussi pourquoi ce dossier crucial a été en quelque sorte retiré au ministre Couillard qui, lui, s'y connaît parfaitement bien en matière de soins hospitaliers. Chose certaine, il lui sera difficile de faire valoir ses vues, si jamais il était en désaccord avec un rapport signé par deux anciens premiers ministres qui sont, en plus, des proches du premier ministre. (Mulroney fut le grand mentor de M. Charest, et M. Johnson a été son principal conseiller durant la période de transition suivant la campagne électorale.)

De toute façon, même si, par miracle, la commission réussissait à forcer McGill, l'Université de Montréal et leurs multiples groupes d'intérêts respectifs à coopérer, l'arrimage entre les deux projets serait un exercice vain si, au départ, il s'agissait de deux projets déficients ou irréalistes. Or, justement, jamais la preuve n'a été faite de la nécessité réelle des deux mégahôpitaux tels qu'ils ont été conçus.

C'est pourquoi il aurait fallu une commission constituée d'experts indépendants, dotés d'une solide expérience dans le secteur des soins hospitaliers — un domaine dans lequel ni M. Mulroney ni M. Johnson ne sont particulièrement versés.

Ils seront assistés par l'ancien directeur général de la Régie de la santé de Montréal, Marcel Villeneuve, un spécialiste du domaine, mais l'on ne pourra en attendre un point de vue indépendant, puisqu'il a déjà approuvé les projets que la commission est censée réexaminer. Il serait étonnant qu'il revienne aujourd'hui sur des aspects-clés.

N'attendons pas de réflexion en profondeur sur les points essentiels.

Rien n'empêchera la commission de se renseigner auprès d'experts indépendants, mais les courts délais qui lui sont impartis rendent l'étude de problématique. Les deux hôpitaux universitaires n'auront que jusqu'au 15 décembre pour déposer leurs projets, et la commission devra dresser ses conclusions d'ici au 27 février... Enlevez la période des Fêtes, il ne reste guère de temps.

En fait, les deux projets ont été revus à la baisse, à tel point qu'il est désormais exagéré de parler de « mégahôpitaux ». Le gouvernement Charest a réduit les budgets alloués (et donc le nombre de lits), demandé aux institutions de trouver du financement dans le secteur privé, et le site prévu pour le CHUM, dans la Petite-Patrie, est ouvertement remis en question.

Chacun des deux grands hôpitaux devra en outre, à même son budget réduit, maintenir un hôpital général au centre-ville et proposer des solutions de rechange pour les hôpitaux désertés. Toute une commande !

////////////////////////////

Mais n'attendons pas de réflexion en profondeur sur les points essentiels : fallait-il vraiment opter pour des constructions neuves ? Est-il prudent, en cette ère d'épidémies, de réunir toutes les surspécialités sous un même toit ? Montréal peut-elle s'offrir deux grands hôpitaux universitaires ?

Le gouvernement tient à ce que les deux institutions soient complémentaires. Fort bien. Mais à part quelques surspécialités très pointues déjà exclusives (chirurgie de la main à McGill, grands brûlés au CHUM, etc.), on voit mal ce que chaque institution pourra sacrifier sans perdre son autonomie.

Le gouvernement a pris le problème à l'envers. Au lieu de s'interroger sur le bien-fondé des superhôpitaux, il utilise maintenant l'arme budgétaire pour forcer les deux institutions à faire entrer dans une formule économique un concept qui se situe à la fine pointe de la technologie médicale, et qui est donc par définition très coûteux. Autrement dit, on leur demande de construire une Mercedes au prix d'une Hyundai...

L'antiaméricanisme est-il un péril?

En Occident, les antiaméricains ont été pris au dépourvu par les attentats du 11 septembre

RICHARD HÉTU



Nous vous offrons ici un extrait du livre « Lettre ouverte aux anti-Américains », de notre collègue Richard Hétu, publié chez VLB, qui sort en librairie ces jours-ci.

Bien sûr, l'antiaméricanisme criminel ne peut être comparé aux autres antiaméricanismes, en ce sens qu'il ne condamne pas seulement les États-Unis pour ses politiques, sa culture ou son capitalisme, il veut la mort des Américains (et des juifs). Oussama Ben Laden, annonçant la création du Front islamique international contre les juifs et les croisés, lança cette fatwa en février 1998 : « Nous appelons chaque musulman qui croit en Dieu à tuer les Américains et à piller leurs richesses, où que ce soit et dès que ce sera possible. L'ordre de tuer des Américains est un devoir sacré afin de libérer les mosquées d'Al-Aqsa et de La Mecque. »

À l'opposé d'Oussama Ben Laden, plusieurs tenants des autres antiaméricanismes disent aimer les Américains. On les trouve ainsi parmi les majorités de gens

Sous l'avalanche des articles, reportages, commentaires et livres antiaméricains, on en vient à perdre le sens des nuances et le fil de l'histoire.

qui continuent d'avoir une opinion favorable des citoyens du pays de George W. Bush, même après la guerre en Irak, au Canada (77 %), en France (58 %) et en Grande-Bretagne (80 %), par exemple. Cette sympathie — on n'ose dire américanophilie — s'étend même à certains pays arabes comme le Koweït (71 %), le Liban (62 %) et le Maroc (54 %). Mais l'immense majorité des Arabes n'en sont pas moins antiaméricains.

Cet antiaméricanisme, qui a atteint des sommets pendant la guerre en Irak, est profondément schizophrène, comme les autres. Ainsi, le 11 septembre 2001, un jeune Palestinien distribuait des friandises dans les rues de Gaza, pour manifester sa joie face à la destruction du World Trade Center, tout en demandant aux journalistes américains qu'il croisait si les attentats allaient nuire à ses chances d'obtenir un visa pour les États-Unis. Un mois plus tard, le *Los Angeles Times* rapportait que la popularité des films hollywoodiens demeurait inchangée dans le monde islamique. Au Caire, à Beyrouth et à Jakarta, les jeunes faisaient la file pour voir *The Fast and the Furious* mettant en vedette le nouvel homme fort de Hollywood, Vin Diesel, ainsi que le dernier film de Julia Roberts, la reine du cinéma américain, *My Best Friend's Wedding*. « Je vois seulement les films américains, ce sont les meilleurs », confiait un jeune Cairote de seize ans au *Times*.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE©

Manifestation pour la paix dans les rues de Montréal, en mars dernier.

Pris au dépourvu

En Occident, les antiaméricains ont été pris au dépourvu par les attentats du 11 septembre. Leur priorité du moment, la lutte contre la mondialisation, un système voulu par les États-Unis, cédait la place à la « guerre » contre le terrorisme voulue par George W. Bush et endossée par la communauté internationale.

Mais ils n'ont pas mis beaucoup de temps à sécher leurs larmes de crocodile. Le 18 octobre 2001, Arundhati Roy, pasionaria des brigades antiaméricaines, écrivait dans les pages prestigieuses du *Monde* un réquisitoire violent contre les États-Unis, cet empire maléfique qui sème la mort partout dans le monde : « Les attentats du 11 septembre portent la marque d'un monde complètement détraqué. Ben Laden en a peut-être rédigé le message (qui sait ?), ses coursiers l'ont peut-être livré, mais il aurait tout aussi bien pu être signé par les fantômes des victimes des anciennes guerres américaines. » Et d'énumérer divers conflits où les États-Unis n'ont souvent été impliqués qu'indirectement : « Par les millions de morts en Corée, au Vietnam et au Cambodge, les 175 000 morts lorsque Israël, en 1982, a envahi le Liban avec l'appui des États-Unis, les dizaines de milliers d'Irakiens morts pendant l'opération *Tempête du désert*, les milliers de Palestiniens tués en luttant contre l'occupation de la Cisjordanie par Israël. Et par les millions de morts en Yougoslavie, en Somalie, en Haïti, au Chili, au Nicaragua, au Salvador, dans la République dominicaine, au Panama — autant de pays dirigés par des terroristes, des dictateurs, des auteurs de génocides que le gouvernement américain soutenait, formait, finançait et armait. La liste est loin d'être exhaustive. »

Cela dit, la romancière indienne — elle écrit en anglais, la langue impériale qui lui a permis de connaître un succès littéraire instantané avec *The God of Small Things*, autant à Londres qu'à New York —, Arundhati Roy, donc, n'a absolument rien contre les Américains. Elle les aime, jure-t-elle.

Existe-t-il aujourd'hui un sophisme plus répandu ? Roy ne veut pas tuer les Américains, mais elle comprend très bien pourquoi les opprimés de la terre le veulent. Les citoyens des États-Unis — et les immigrants qui s'y trouvent — ne peuvent échapper à leur sort. Vivant au coeur de l'empire maléfique, ils constituent une cible justifiée. Ils profitent du système capitaliste. Ils ont quasiment élu George W. Bush. Ils ne connaissent rien du monde, mais ils veulent répandre leurs valeurs et défendre leurs intérêts partout, et depuis longtemps, par l'entremise de Thomas Jefferson, Andrew Jackson, Theodore Roosevelt, Woodrow Wilson, John Kennedy, Franklin Roosevelt, Harry Truman, Richard Nixon, Jimmy Carter, Ronald Reagan, Bill Clinton. Parfois, ils sont isolationnistes, ce que les antiaméricains leur reprochent également. Ils sont américains, quoi. Et Arundhati Roy les aime ?

Critique nécessaire

L'antiaméricanisme d'Arundhati Roy et de ses semblables n'est pas à confondre avec la critique nécessaire des politiques de George W. Bush. Mais force est d'admettre qu'il carbure à la haine envers Bush, que plusieurs comparent à Adolf Hitler. Même ma mère en est arrivée à la conclusion que le président américain était plus dangereux que Saddam Hussein.

Sous l'avalanche des articles, reportages, commentaires et livres antiaméricains, on en vient à perdre le sens des nuances et le fil de l'histoire. On en vient à croire que le colonialisme européen n'a jamais existé, que l'URSS de Staline et la Chine de Mao n'étaient pas les régimes les plus meurtriers de l'histoire, que la victoire de Hô Chi Minh au Vietnam n'a pas engendré la tragédie des *boat people*, que les États-Unis sont responsables des maux d'une grande partie de la planète, sinon de la totalité.

Cet antiaméricanisme est dangereux, car il nuit à la propagation dans le monde des valeurs qui font la force et la richesse de l'Amérique, de l'Europe et d'une partie de l'Asie.

En Occident, plusieurs tenants de l'antiaméricanisme lèvent le nez sur les valeurs dont les États-Unis se font les défenseurs les plus ardents. Ils attribuent à l'économie de marché et au libre-échange une partie de la misère du monde, ce qu'ont contesté certains des plus grands économistes, dont James Tobin et Armatya Sen. Ils critiquent la démocratie à l'occidentale, en particulier celle des États-Unis, qui a connu des ratés spectaculaires lors de l'élection présidentielle de 2000. Ils se plaignent que les multinationales mènent les politiciens et le reste du monde par le bout du nez. Et ils manifestent de Seattle à Québec, en passant par Gênes, scandant des slogans au nom des opprimés de la terre.



La démocratie et la mondialisation font pourtant partie des aspirations des opprimés de la terre, s'il faut en croire un sondage du Pew Research Center (cette partie du sondage n'a eu aucun écho dans les médias, allant nettement à l'encontre des idées reçues). Ainsi, dans les pays musulmans, de grandes majorités estiment que la démocratie n'est pas l'apanage de l'Occident, qu'elle peut s'adapter aux réalités locales. Les musulmans réclament des élections honnêtes, la liberté d'expression et de religion et, surtout, une justice impartiale. Bref, ils veulent les mêmes droits dont jouissent en principe les antiaméricains d'Occident. (...)

L'antiaméricanisme ne participe donc pas d'un nouveau phénomène. Il exprime l'insatisfaction d'un grand nombre de personnes face aux inégalités et aux injustices de la planète.

L'antiaméricanisme ne participe donc pas d'un nouveau phénomène. Il exprime l'insatisfaction d'un grand nombre de personnes face aux inégalités et aux injustices de la planète. Mais à qui sert-il vraiment, sinon aux disciples d'Oussama Ben Laden, qui trouvent ainsi justifiée leur haine à l'égard des États-Unis, et aux faucons de l'administration Bush, qui se voient ainsi confirmés dans leur hostilité à l'égard de la communauté internationale.

À l'instar du *Sunday Times* de Londres, on pourrait certes se demander ce que serait aujourd'hui le monde sans les États-Unis. « Au cours du XXe siècle, le plus sanglant de tous, les Américains ont sauvé l'Europe de la barbarie lors de deux guerres mondiales. Après la Seconde Guerre mondiale, ils ont aidé le continent à renaître de ses cendres. Ils se sont dressés contre le communisme soviétique et l'ont vaincu pacifiquement. Ils ont éjecté l'Irak du Koweït. Ils ont arrêté le massacre dans les Balkans pendant que les Européens tergiversaient. » Et ils ont accueilli à l'intérieur de leurs frontières des populations venues du monde entier, tirant de cette diversité une partie de leur dynamisme, de leur jeunesse, de leur optimisme.

Rien de cela n'efface la guerre au Vietnam et le soutien aux régimes autoritaires en Amérique latine et au Moyen-Orient, ces erreurs et ces crimes qui constituent l'argument indispensable des tenants de l'antiaméricanisme. À ce précieux patrimoine s'ajoute désormais l'intervention militaire américano-britannique en Irak, qui ne pourra sans doute jamais se justifier aux yeux des antiaméricains. (...)

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

FORUM

ÉDITORIAUX

Monsieur Lévesque



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Rebelle ? Patriote ? Démocrate ? René Lévesque accueillerait sans doute avec sa moue caractéristique le premier qualificatif, dont il ne serait pas mécontent. Bien entendu, il endosserait volontiers le troisième.

Mais il tiquerait peut-être à l'énoncé du deuxième.

Non parce que monsieur Lévesque n'était pas patriote, évidemment. C'est lui qui inventa littéralement la conception que chacun se fait aujourd'hui du Québec. Lui qui, dans les esprits, créa la nation. Non, il tiquerait parce qu'il craignait la nature humaine davantage encore qu'il n'était patriote. Et connaissait la face noire du nationalisme, une bombe potentielle qu'il mania toujours avec d'infinies précautions.

Le cas d'espèce d'une intelligence politique qui n'a peut-être pas eu d'égale au Québec.

L'homme, en effet, avait vu Dachau.

Quoi qu'il en soit, ce sont les trois termes descriptifs servant de sous-titres aux épisodes du documentaire René Lévesque / Héros malgré lui, dont le premier a été diffusé, jeudi, sur les ondes de Télé-Québec. Les deux autres le seront les 13 et 20 novembre.

En termes d'information brute sur le personnage et son rôle colossal dans l'histoire, on apprend assez peu de choses — mais de jeunes étudiants, pas toujours convenablement instruits en ce domaine, en tireraient sûrement un grand profit. C'est sur un autre plan que ces trois heures, admirablement ficelées, sont instructives. L'affaire tient à l'examen qu'on y fait d'un cas d'espèce, celui d'une intelligence politique d'une puissance qui n'a probablement pas eu d'égale au Québec — mais qui défaillira tout de même un jour sous les coups durs et sous l'usure du pouvoir.

Nous l'avons déjà noté ici : l'intelligence politique n'est pas la même chose que l'intelligence tout court. Même si les deux, bien sûr, ne s'excluent pas mutuellement. On a connu des hommes et des femmes d'une intelligence fulgurante qui ont tout raté en politique. D'autres à l'esprit plus simple qui ont beaucoup réussi.

L'intelligence politique est faite tout autant d'intuition que de réflexion. Elle inclut une compréhension presque physique des humeurs d'une population. La capacité de communiquer avec l'ensemble de celle-ci en touchant la raison et le coeur de chaque citoyen. Une certaine quantité de rouerie, d'esprit de manigance, d'intransigeance et peut-être même de cruauté occasionnelle. Un soupçon de délinquance. L'éclair de génie qui permet de bien saisir une situation, puis d'y répondre par une idée adéquate, simple, vraie, lumineuse, présentée avec courage et franchise... alors que le commun des politiciens est toujours suspecté d'être lâche et menteur.

C'est, en somme, « le sang, le labeur, les larmes et la sueur » promis par Winston Churchill, le 13 mai 1940.

René Lévesque avait toutes et chacune de ces qualités — et de ces défauts. C'est cette démonstration que fait le documentaire de Marc Renaud et Pierre Godin. De la première image jusqu'à la dernière. De l'enfance gaspésienne où l'enfant est déjà, essentiellement, l'homme qu'il deviendra plus tard. Rebelle, en effet. Et attachant, franc, curieux, cabotin, mauvais perdant. Jusqu'à la descente aux enfers qui suit le référendum de 1980 et, surtout, la « nuit des longs couteaux » de 1981.

L'intelligence politique peut aussi être vaincue.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

La fin des commissions scolaires

Voici le premier de deux éditoriaux sur l'avenir des commissions scolaires.



mouimet@lapresse.ca
MICHÈLE OUIMET

Allons droit au but : il faut abolir les commissions scolaires.

Dimanche prochain, les Québécois éliront les commissaires des 69 commissions scolaires de la province. Qui est au courant, combien d'électeurs sont prêts à franchir les quelques pas qui les amèneront à un bureau de scrutin et qui sait à quoi sert un commissaire d'école ? Réponse : très peu.

L'ignorance des électeurs est renversante. Selon un sondage CROP effectué fin octobre, 97 % des Montréalais ignorent le nom du président de leur commission scolaire.

Les élections se déroulent dans une scandaleuse indifférence. Lundi, un débat opposait la présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Diane De Courcy, à son rival, Marcellin Noël. Tous deux veulent diriger la plus grosse commission scolaire de la province qui regroupe 225 écoles, 75 000 élèves et gère un budget de 605 millions.

Une centaine de personnes avaient pris la peine de se rendre dans une polyvalente du nord de la ville pour écouter le débat. Pas mal pour un petit lundi soir de pluie. Sauf que tout ce beau monde, ou presque, étaient là parce qu'ils militent pour un des deux candidats. Il y avait, à tout casser, une dizaine de « vrais » parents, et encore.

L'élection des commissaires au suffrage universel existe depuis 1971. En 30 ans, la démocratie scolaire n'a jamais décollé. Au contraire, les taux de participation ont chuté à vue d'oeil, surtout dans l'île de Montréal. En 1973, 23,6 % des Montréalais ont voté ; en 1998, ce taux avait fondu à 16,3 %.

À la CSDM, les chiffres sont plus dévastateurs. En 1973, 22 % des électeurs ont voté pour élire les commissaires de la CECM, l'ancêtre de la CSDM ; en 1983, ce chiffre chutait à 12,9 % ; en 1998, on atteignait le fond du baril avec un taux de 8,6 %, un record d'indifférence. Le reste du Québec n'a guère fait mieux : le taux de participation en 1998 n'a été que de 15,4 %.

Le constat est là, incontournable : les élections se déroulent en circuit fermé. Peut-on encore parler de démocratie avec des taux aussi catastrophiques ? Que faire ? On se met la tête dans le sable en faisant semblant que cette réalité n'existe pas ?

Cette démocratie malade a des effets pervers. Une minorité peut prendre le contrôle d'une commission scolaire. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à la CECM qui a longtemps été contrôlée par des intégristes catholiques grâce à une poignée d'électeurs zélés qui se précipitaient religieusement aux bureaux de scrutin à tous les quatre ans.

En 1998, les catholiques ont perdu le pouvoir aux mains du MEMO, un parti go-gauche farouchement anticatholique qui voulait refaire le monde et l'école. Mais des luttes intestines ont vite déchiré le parti. Quelques commissaires ont claqué la porte du MEMO et se sont alliés avec les catholiques qu'ils avaient pourtant copieusement dénoncés pendant des années. Tout cela, pour mettre la main sur le pouvoir. Pas très édifiant.

On abolit donc les commissions scolaires qui, il ne faut pas l'oublier, ont creusé leur propre tombe. Mais qui assumera leurs pouvoirs ? Les villes, les écoles, le ministère de l'Éducation ? Question complexe. Après avoir brassé le milieu municipal, le gouvernement Charest n'aura guère le goût de se lancer dans une nouvelle bataille de structures. Pourtant, il faudra bien qu'il s'y résigne sinon il devra vivre avec les effets pervers d'une démocratie à rabais.

Demain :
Après les commissions scolaires

LA BOÎTE AUX LETTRES

> **Pour nous écrire : forum@lapresse.ca**

Une décision coûteuse

Le juge qui a décidé dans sa grande sagesse de transférer de Québec à Montréal le procès relatif à la prostitution juvénile, l'a fait sûrement dans un but évident que les accusés aient un environnement moins hostile. Et le juge mérite notre approbation. Cependant, a-t-il considéré les coûts additionnels majeurs que cela va engendrer. Je pense ici en particulier à l'hébergement des avocats, des témoins, des policiers enquêteurs, des accusées et peut-être même du juge. Je n'ose pas évaluer le montant de cette décision ! Cette somme aurait pu servir à garnir les coffres de la Santé qui en ont un besoin criant !

Yvon Bonnier
Beloeil

Justice biaisée ?

Le transfert de Québec à Montréal du procès sur la prostitution juvénile prouve encore une fois que « notre » justice est biaisée... Toujours tout pour avantager les criminels et leurs avocats qui sont de plus en plus exigeants, cherchant à discréditer des témoins ou à chercher des « vices » de procédure. Bref, tout ce qui pourrait permettre à leur client d'échapper à la véritable justice... Voilà pourquoi ces gens ont tellement peu de respect de la part du grand public. Le simple bon sens et l'intégrité du métier : voilà deux choses qu'on semble perdre de vue lorsqu'on suit des cours de droit ?

Guy Huot
Danville

Le hasard fait bien les choses...

Je suis convaincu que les dirigeants d'Hydro-Québec ont été très heureux de la baisse annoncée de leurs bénéfices, qui survient comme par hasard alors que la société d'État veut faire passer la pilule d'une augmentation de ses tarifs. Comme on sait très bien que l'on peut faire dire ce que l'on veut à des états financiers (surtout trimestriels), je doute qu'il n'y ait pas de relation de cause à effet.

Pierre Talec

Quand la mémoire flanche

Ainsi donc, Bernard Landry monte au créneau et traite la nomination de Joël Gauthier de politique et partisane. Il a la mémoire qui flanche. Un petit rappel : Claude Blanchette, mari de Pauline Marois, à la tête de la SGF (conflit d'intérêts jamais relevé), messieurs Scraire, Caisse de dépôt, Frigon, SAQ et Claude H. Roy aussi à la SAQ, pour ne citer que les cas les plus voyants. Deux poids, deux mesures. Allons-nous encore déchirer nos chemises si le gouvernement nomme aux délégations du Québec à l'étranger des chefs qui sont d'accord avec sa philosophie plutôt que de garder des souverainistes qui prônent le contraire ?

Chantal LaRue
Montréal

Une « réingénierie » des moeurs politiques

Monsieur Jean Charest,
Je ne vous étais pas favorable lorsque vous êtes arrivé au pouvoir, mais je reconnais que votre stratégie de « réingénierie » de l'État commencent à me séduire. Toutefois, je regrette que vous ayez loupé une belle occasion d'entreprendre du même coup une « réingénierie » des moeurs politiques. Comment voulez-vous que les gens ne deviennent pas cyniques lorsque l'on constate que « plus ça change, plus c'est pareil » et que, comme les autres, vous placez vos petits amis, au mépris de l'intérêt la population ?
Vous parlez d'efficacité de l'État. Qu'est-ce qui, dans ce cas, justifie de priver la population d'une personne efficace, à la feuille de route sans faute, telle que Mme Junca-Adenot, alors que rien ne permet de certifier que votre ami Gauthier sera à la hauteur ? Vous avez mis en avant ses qualités de gestionnaire, mais laissez-moi vous dire que ce poste demande bien plus que de simples qualités de gestionnaire, ça demande une vision. Bien sûr, s'il échoue, vous vous en laverez les mains et c'est la population qui en fera les frais.
Êtes-vous là pour servir les Québécois ou les amis du régime, M. Charest ?

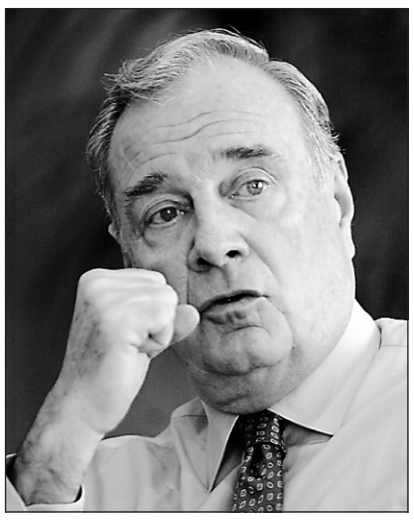
Philippe Riondel
Montréal

APPEL À TOUS

Qu'attendez-vous de Paul Martin?

L'accession de Paul Martin à la tête du Parti libéral du Canada se fera au cours des prochains jours, signifiant le départ de Jean Chrétien et le début d'une nouvelle ère à la direction du pays. Quels sont les principaux défis qui attendent Paul Martin au cours des prochaines années ? L'économie ? Le dossier constitutionnel ? Le rôle international du Canada ? À votre avis, quel genre de premier ministre sera Paul Martin ?

Soyez nombreux à nous écrire. Les meilleurs textes, idéalement moins de 300 mots, seront publiés vendredi.
Notre adresse :
forum@lapresse.ca



On se rappelle

Le 11 novembre, nous ne pouvons les oublier. Ils furent des centaines de milliers à sacrifier leurs rêves, leur jeunesse et leur vie. Des gens de chez nous. La liberté qu'ils ont défendue garde aujourd'hui leur mémoire vivante. Et le temps d'arrêt pour les honorer représente bien peu pour ce qu'ils nous ont donné.

Bell



3184359A

MONDE

MONTRÉAL PLUS page 28

REGARD SUR
LE MONDE

Détester son président



ALEXANDRE SIROIS
WASHINGTON

« Je déteste le président George W. Bush. Voilà. Je l'ai dit. Je pense que ses politiques le placent parmi les pires présidents de l'histoire des États-Unis. Et même si je suis tenté de m'arrêter là, la vérité est que je le déteste aussi pour des raisons moins substantielles. »

Dans un long article publié il y a quelques semaines par le magazine *The New Republic*, le journaliste Jonathan Chait s'est vidé le coeur. Il a exposé, dans un texte qui a fait beaucoup de bruit à Washington, sa propre haine envers Bush.

Haine rationnelle

Une haine rationnelle, en lien avec les événements des dernières années, a affirmé Chait. À commencer par la façon controversée dont Bush a pu accéder à la Maison-Blanche en l'an 2000. Ensuite parce que le président fait généralement fi de l'avis des Américains modérés et répond aux attentes des républicains purs et durs.

Chait souhaitait se servir de son propre cas pour expliquer pourquoi tant d'Américains détestent leur président. Le sujet en fait réfléchir plusieurs ces jours-ci. Depuis quelques mois, on assiste à un changement de ton radical aux États-Unis.

Après s'être rangés derrière Bush à la suite des actes terroristes de septembre 2001, voilà que les Américains se rebiffent. Le chroniqueur républicain Bob Novak a récemment déclaré qu'il n'avait jamais vu pareille haine envers un président en 44 ans de journalisme politique.

Que de livres !

Il suffit de jeter un coup d'oeil à la liste des best-sellers aux États-Unis pour avoir une idée de l'ampleur de la grogne. Elle se lit comme un long manifeste anti-Bush. On y retrouve entre autres deux livres sur les mensonges du président et de son administration (un de l'humoriste Al Franken et l'autre du journaliste David Corn) ainsi qu'un essai décapant du cinéaste Michael Moore.

La couverture du livre de Moore montre que le vent a tourné et que même si l'Amérique est en guerre, le patriotisme n'est plus une raison suffisante pour ne pas dénoncer son président. On y retrouve une statue de Bush démontée de son socle, réplique exacte de celle de Saddam Hussein qui a été renversée à Bagdad. Les Américains s'arrachent ce réquisitoire contre Bush.

Les prétendants démocrates à la Maison-Blanche ont compris que casser du sucre sur le dos de Bush, c'est payant. La marque de commerce de Howard Dean — l'un des candidats les plus populaires dans la course au leadership — est de tirer à boulets rouges sur Bush.

Un des rivaux de Dean, Dick Gephardt, a uniquement soulevé l'intérêt à deux reprises. La première lorsqu'il a présenté son programme en santé et la seconde lorsqu'il a qualifié Bush d'échec lamentable lors d'un débat. Sa sortie a été si populaire qu'il a lancé un site Web dont l'adresse est **www.amiserablefailure.com**,où il recueille des fonds pour sa campagne.

Que tant de haine soit dirigée contre Bush choque de nombreux républicains. Mais ils sont mal placés pour faire la leçon. Leur haine envers Bill Clinton était telle qu'ils l'ont accusé de tous les maux et ont tenté de le destituer.

Un précurseur

Le *New York Times* a analysé la vague de critiques anti-Bush. Le quotidien estime que c'est Newt Gingrich, leader républicain de la Chambre des représentants sous Clinton, qui a ouvert le bal dans les années 90. Il exhortait ses collègues à discréditer les démocrates et se spécialisait dans les attaques dégradantes.

La méthode a fait boule de neige. Les démocrates, jadis plus réservés, ont adopté ces tactiques agressives. À un an de l'élection présidentielle, alors que Bush ne récolte guère plus que 50 % des voix, selon les sondages, les républicains feraient mieux d'attacher leurs tuques. La guerre des mots (oui, on a aussi utilisé *moron* de ce côté-ci de la frontière) ne fait que commencer.

Un autre hélicoptère s'abîme en Irak: six GI tués

D'APRÈS AFP, AP, BBC, CNN

TIKRI — Six soldats américains ont été tués hier dans l'écrasement de leur hélicoptère de combat, apparemment précipité par des tirs ennemis, à l'issue d'une semaine particulièrement meurtrière pour les forces de la coalition.

Les soldats, qui prenaient place à bord d'un hélicoptère Blackhawk, ont péri près de la ville de Tikrit, l'ancien fief du président déchu Saddam Hussein situé à 180 km au nord de Bagdad, a indiqué l'armée.

« Il y avait six personnes à bord et elles sont toutes mortes », a précisé le commandant Josselyn Aberle, une porte-parole de la 4e division d'infanterie à Tikrit, ajoutant que les soldats appartenaient à la 101e division aéroportée. Une enquête a été ouverte pour déterminer les raisons du crash.

Selon plusieurs témoins, l'hélicoptère a été touché par un projectile avant de s'écraser. « J'ai vu l'hélicoptère touché sur le côté puis une boule de feu et j'ai crié «' Allah Akbar » (Dieu est le plus grand) », a affirmé l'un d'eux, Saqr Ghani, 19 ans. Des habitants de Tikrit interrogés par l'AFP se sont dits contents de la chute de l'hélicoptère.

La chute du Blackhawk est intervenue cinq jours après la perte par l'armée américaine d'un appareil de transport Chinook près de la ville de Falloujah, à 50 km à l'ouest de Bagdad, abattu vraisemblablement par un missile. Seize soldats américains avaient péri et 26 autres avaient été blessés dans la journée la plus sanglante pour l'armée depuis la fin officielle de la guerre.

Également dans le Nord irakien, un soldat américain a été tué hier et sept autres ont été blessés dans une attaque à la roquette antichar contre leur convoi à Mossoul, selon un porte-parole militaire. Depuis dimanche, 27 soldats et deux civils américains ainsi qu'un soldat polonais ont été tués.

Par ailleurs, un important incendie provoqué par un acte de sabotage s'est déclaré dans un oléoduc près de Kirkuk, à 260 kilomètres au nord de Bagdad, a indiqué un responsable de la North Oil Company (NOC).

À Bagdad, des centaines de fondamentalistes sunnites ont défilé dans les rues jusqu'au siège de la coalition pour demander la libération des « prisonniers musulmans ». « L'Amérique est contre Dieu », « Il faut une révolution contre (Paul) Bremer », administrateur américain en chef, ont-ils scandé.

›Voir HÉLICO en A18

Cisjordanie Trois Palestiniens cherchent à fuir



PHOTO AFP

Alors que leurs dirigeants réussissaient enfin à s'entendre hier sur la composition d'un gouvernement élargi, les Palestiniens continuent de pâtir de difficiles conditions de vie. Trois d'entre eux ont été photographiés alors qu'ils franchissaient la barrière de béton érigée entre le village d'Abu Dis, en Cisjordanie, et Jérusalem. Voir nos informations en page A23.

Jessica Lynch accuse le Pentagone de l'avoir utilisée à des fins de propagande

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Dans sa première entrevue depuis son sauvetage en Irak, la soldate Jessica Lynch accuse le Pentagone d'avoir utilisé son histoire à des fins de propagande.

« Ils m'ont utilisée pour faire un symbole », a déclaré Lynch à la journaliste Diane Sawyer, de la chaîne américaine ABC, qui diffusera l'entrevue en entier mardi soir prochain.

« Cela me blesse que l'on invente des histoires qui sont fausses. »

Âgée de 20 ans, Lynch confirme qu'elle n'a pas combattu les assaillants qui ont attaqué son convoi, le 23 mars dans le sud de l'Irak. On avait fait croire au début qu'elle avait vidé son arme et qu'elle avait été blessée par balle et arme blanche en se défendant de façon héroïque.

En fait, son arme s'était enrayée.

« Je ne suis pas prête à recevoir des honneurs pour quelque chose que je n'ai pas fait, a-t-elle dit à ABC. Je n'ai pas tiré une cartouche, rien. » La soldate réprouve également la diffusion des images de son sauvetage, qui ont été diffusées en boucle à la télévision américaine. Ces images montraient comment une équipe des forces spéciales avait courageusement mené sa mission, à un moment où la coalition américano-britannique subissait des revers en Irak.

« Je ne crois pas que les choses se soient passées tout à fait comme ça », a dit la soldate.

« C'est mal », a-t-elle ajouté en faisant allusion à la décision du Pentagone de diffuser les images de son sauvetage.

Selon le personnel local de l'hôpital où se trouvait Lynch, les soldats américains auraient pu récupérer la soldate sans défoncer les portes. L'établissement n'était pas défendu par l'armée irakienne.

Pentagone

Le Pentagone n'a pas commenté les critiques de la soldate. Un porte-parole s'est contenté de dire que « la mission pour sauver Jessica Lynch démontrait la détermination des États-Unis à récupérer tous ses soldats ».

L'entrevue de Jessica Lynch à ABC marquera une semaine où l'histoire de la soldate occupera une grande place aux États-Unis. Le magazine *Time* prévoit de publier en couverture la photo de la jeune femme. Le réseau NBC présentera pour sa part un film sur le sauvetage de la soldate. Et la principale intéressée publiera un livre, intitulé *I Am a Soldier, Too*, dans lequel elle raconte son histoire.

Écrit avec l'aide d'un ancien journaliste du *New York Times*, Rick Bragg, le livre fait état de rapports médicaux indiquant que la soldate Lynch a été violée lors de sa capture. Elle n'a aucun souvenir de ce viol.

« Le simple fait d'y penser, c'est trop douloureux », a-t-elle dit à ABC.

L'histoire du viol a cependant été démentie hier par les médecins irakiens qui ont traité Jessica Lynch à l'hôpital de Nasiriya. Dans une entrevue à *l'Associated Press*, le docteur Mahdi Khafazji a déclaré : « Elle a été blessée à 7 h du matin. Quelle sorte d'animal ferait ça à une personne souffrant de multiples blessures ? »

Malgré ses reproches au Pentagone, Jessica Lynch a loué les soldats qui l'ont secourue.

« Ce sont mes héros, a-t-elle confié à Diane Sawyer. Je suis reconnaissante pour ce qu'ils ont fait. Ils ont risqué leur vie. »

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Traces de charbon

Des traces potentielles du bacille du charbon ont été détectées dans un centre de tri postal de la marine près de Washington, ce qui a amené les autorités à fermer hier 11 bureaux de poste dans la capitale fédérale, a annoncé le service postal américain. « Le service postal a appris tard jeudi qu'un test préliminaire sur un échantillon d'air pris mercredi au centre de tri postal de la marine à Anacostia s'est révélé positif pour le bacille du charbon », selon un communiqué des services postaux. Selon le *Washington Post*, un deuxième test préliminaire positif a été enregistré dans un autre centre de tri postal militaire, à Fort Detrick. — *d'après AFP*

ARABIE SAOUDITE

Crainte d'attentat

Les États-Unis ont mis en garde hier contre une attaque terroriste imminente en Arabie Saoudite et décidé de fermer aujourd'hui leur ambassade et leurs consulats dans le royaume pour revoir les mesures de sécurité. Cette fermeture, qui pourrait durer plus qu'un jour, a été décidée après des « informations crédibles selon lesquelles des terroristes en Arabie Saoudite sont passés du stade de la planification des attaques dans le royaume à celui de leur mise à exécution », a indiqué un communiqué de l'ambassade à Riyad. Le département d'État a averti que les États-Unis « continuaient à recevoir des informations selon lesquelles des groupes terroristes à l'intérieur du royaume étaient toujours actifs et préparaient de nouvelles opérations ». — *d'après AFP*

LIBERIA

Charles Taylor est aux aguets

La sécurité a été renforcée autour de la résidence au Nigeria de l'ancien chef d'État libérien, Charles Taylor, après que les États-Unis eurent promis une prime de deux millions de dollars pour sa capture, a indiqué hier une source proche de M. Taylor. « Nous sommes préparés au pire », a-t-il poursuivi. Le Congrès américain a inclus vendredi, dans un additif au collectif budgétaire de 87,5 milliards pour l'Irak et l'Afghanistan, la prime de deux millions pour faire en sorte que Taylor soit livré à un tribunal de la Sierra Leone où il serait jugé pour crimes de guerre. — *d'après AFP*

IRAN

L'AIEA courtisée

Le responsable du programme nucléaire iranien effectue aujourd'hui une démarche de dernière minute auprès du directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui doit rendre ensuite un rapport attendu sur l'Iran. Les entretiens du directeur de l'agence, Mohamed ElBaradei, avec Hassan Rohani, chef du Conseil national iranien de sécurité, ont lieu au siège de l'AIEA, l'organisme de l'ONU surveillant la non-prolifération nucléaire à Vienne. Le conseil des gouverneurs, organe politique de l'AIEA, se réunira les 20 et 21 novembre à Vienne pour statuer sur la nature civile ou peut-être militaire du programme iranien. Si la République islamique était jugée en infraction avec le TNP, le dossier nucléaire iranien serait transmis au Conseil de sécurité des Nations unies, qui pourrait alors imposer des sanctions à Téhéran. — *d'après AFP*

CONGO

La fièvre Ebola frappe

Neuf personnes sont mortes depuis le 31 octobre dans le district de Mbomo, à 800 km au nord-ouest de Brazzaville, d'une maladie qui présente les mêmes symptômes que la fièvre Ebola, selon un bilan officiel communiqué hier. « Les signes cliniques trouvés chez ces victimes montrent bien qu'il s'agit de la fièvre hémorragique d'Ébola », a déclaré le directeur général de la Santé, le docteur Damaze Bozongo. En 2001 et 2002, plus de 100 personnes avaient été tuées à la même période dans le district de Mbomo et de Kellé voisin par une épidémie d'Ebola. L'épidémie faisait suite à la manipulation, par les victimes, des carcasses de gorilles trouvés morts en forêt, qu'ils avaient ensuite consommées. — *d'après AFP*

Le président Chevarnadzé appelle au calme une Géorgie sous tension

AGENCE FRANCE-PRESSE

TBILISSI — La situation restait très tendue hier en Géorgie, où le président Édouard Chevardnadzé a lancé un appel au calme à la suite d'une attaque à l'arme automatique contre un meeting de l'opposition qui a fait au moins un blessé.

L'ancienne république soviétique du Caucase est dans la tourmente depuis les élections législatives de dimanche dont les résultats définitifs, défavorables à la coalition pro-gouvernementale, se font attendre.

« J'appelle la population à éviter la confrontation parce qu'il n'y a qu'un pas entre la confrontation et la guerre civile », a déclaré le président Chevardnadzé, visiblement sous le coup de l'émotion, dans une allocution télévisée imprévue prononcée alors que l'opposition appelait la population à manifester aujourd'hui pour réclamer sa démission.

« Je n'ai pas peur des gens qui viendront demain (aujourd'hui) à Tbilissi. Je suis prêt à les rencontrer et à parler de toutes les questions. Je suis prêt au dialogue », a-t-il ajouté, reconnaissant un certain mécontentement populaire après le scrutin de dimanche, entaché de fraudes selon l'opposition.

M. Chevardnadzé ne s'est pas exprimé sur l'attaque à l'arme automatique menée quelques heures plus tôt par des hommes armés, habillés en civil mais dont certains portaient des masques, contre l'opposition.

Cette attaque contre un meeting du Mouvement National à Zougdidi qui rassemblait des centaines de partisans du Mouvement National de Mikhaïl Saakachvili selon les images de la télévision nationale Roustavi 2, a fait au moins un blessé, une femme atteinte au pied selon les images de la chaîne.

Le leader du parti, Mikhaïl Saakachvili, qui n'était pas encore sur les lieux, a dénoncé une tentative d'assassinat le visant, allant même jusqu'à accuser le président Chevardnadzé d'en être le commanditaire et les assaillants d'être « des policiers ».

« Chevardnadzé a organisé cette provocation. Pourquoi fait-il tirer sur des gens innocents ? Nous ne laisserons pas le pays à des bandits comme eux. Leurs tirs ne nous arrêteront pas », a-t-il déclaré à la télévision Roustavi 2.

« Ils ont ouvert le feu pour disperser la foule. Puis ils se sont rapprochés, ont tiré sur le drapeau du parti, en l'air et vers le sol, et sont partis », a déclaré une correspondante de Roustavi 2, témoin de la scène, ajoutant que les forces de l'ordre sur place n'étaient pas intervenues. La lumière n'a pas encore été faite sur l'identité des attaquants.

Le Mouvement National, qualifié de « populiste de la droite radicale » par des observateurs, est le parti d'opposition le plus virulent.

Selon les derniers résultats partiels annoncés vendredi, la coalition progouvernementale « Pour une nouvelle Géorgie », menée par le président Chevardnadzé, remportait la première place avec 20,47 % des suffrages, suivie des différents partis d'opposition, aux relations conflictuelles, qui cumulent ensemble près de 70 % des voix. Les forces progouvernementales détenaient plus de 40 % des sièges dans l'assemblée sortante.

Un projet de Rumsfeld est critiqué

HÉLICO
suite de la page A17

Le plan de rotation des troupes en poste en Irak, annoncé jeudi par le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, faisait par ailleurs l'objet de critiques aux États-Unis.

Le sénateur républicain John McCain, un vétéran du Vietnam très écouté sur les questions de défense, a affirmé qu'il fallait augmenter le nombre de militaires américains, au moins d'une division, soit 15 à 20 000 hommes, si l'on voulait parvenir à stabiliser l'Irak alors que l'administration envisage plutôt de réduire de près de 30 000 le nombre total de soldats au cours de l'année qui vient.

« Si la sécurité ne s'améliore pas, il sera difficile d'avancer sur le plan politique car le peuple irakien n'accordera pas sa confiance à une autorité politique irakienne incapable de les protéger », at-il souligné. M. McCain a également dit redouter que Washington « envoie le message qu'il est plus important pour l'Amérique de sortir d'Irak que d'y accomplir ses objectifs ».

Renforts

Les renforts ne viendront pas de la Turquie puisque le chef de la diplomatie américaine, Colin Powell, a été officiellement avisé jeudi soir par son homologue turc de la décision d'Ankara de ne pas envoyer de troupes en Irak.

Politiciens et commentateurs arabes ont parallèlement critiqué durement hier le discours de jeudi du président américain George W. Bush en faveur du développement de la démocratie au Moyen-Orient en soulignant notamment qu'il devrait essayer de mettre un terme à l'occupation par Israël de terres arabes s'il souhaite réellement favoriser l'atteinte de cet objectif.

La pharmacie selon Clinique Santé.



Dans une pharmacie, vous devriez trouver seulement ce qui soutient et aide votre santé... Que ce soit vos médicaments de prescription, des médicaments en vente libre, de simples diachylons ou de précieux conseils. Tout ça à deux pas de vous et de votre médecin, sans payer plus cher. Pour nous localiser, faites le www.cliniquesante.com.

CLINIQUE Santé

Votre santé, bien conseillée

3173946A 3173947

Si vous êtes dans un brouillard financier, laissez-vous guider!

Faites appel aux compétences reconnues d'un membre de l'**Association québécoise des professionnels de la réorganisation et de l'insolvabilité (AQPRI)***. Nos membres, tous détenteurs d'une licence de syndic, travaillent de manière à ce que vos droits soient respectés. Que vous soyez créancier ou débiteur (individu ou entreprise), nous pouvons vraiment vous aider à trouver la solution la plus appropriée à votre situation. Il est cependant préférable de ne pas attendre de vous retrouver en plein brouillard avant de communiquer avec nous.

Laissez-vous guider en toute confiance... par un membre de l'AQPRI !

AQPRI
Association québécoise des professionnels de la réorganisation et de l'insolvabilité

* Consultez les Pages jaunes à la rubrique «Syndics de faillite» ou le site **www.aqpri.com**

Affiliée à l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation.

3179506A

L'incontournable
Pour cet automne et cet hiver... Labelle

Venez découvrir notre collection de manteaux en provenance des plus grandes griffes du monde.

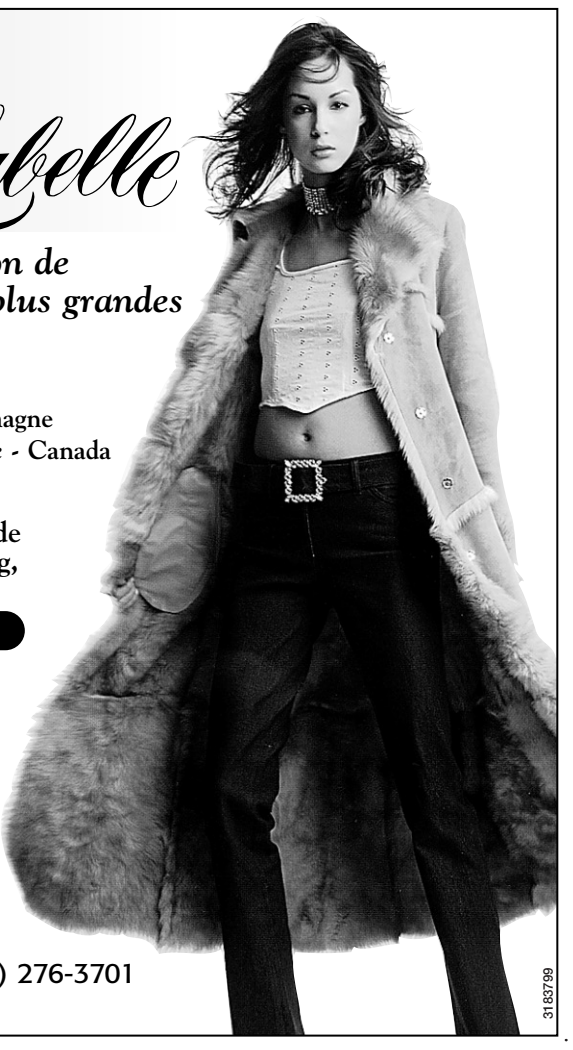
- *Christiano Di Thieme* - D'Italie
- *Pelle Xavier* - Espagne ■ *Christ* - Allemagne
- *Luhta* - Scandinavie ■ *Labelle Fourrure* - Canada

De 20% à 50% d'escompte sur les manteaux de laine de cachemire-Shearling,

Pour tous les goûts et bourses

Financement disponible

Participez à notre concours
Courez la chance de gagner une **transformation gratuite** de votre manteau.



Labelle ouvert 7 jours

6570, rue Saint-Hubert, Montréal (514) 276-3701
labelle.fourrure@sympatico.ca

3179044 3183799



Pompe, mais pompe égal.

Berline ou Coupé Civic DX 5 vitesses 2004

En location à partir de	À partir de	
188 $* par mois	**16 100 $****	**0 $** dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km • Option 0 $ comptant disponible
Transport et préparation inclus en location seulement

Place aux

2004



Berline Civic Si 2004
Illustrée

Voiture la plus vendue au Canada pour une 5e année consécutive

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) et les coupés Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P) neuves. Versement mensuel de 188 $, pendant 48 mois pour un total de 11 942 $ pour les berlines Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) et de 12 064 $ pour les coupés Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P). Versement initial de 2 918 $, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les berlines Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX). Versement initial de 3 040 $, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les coupés Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P). Programme 0 $ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation et assurances en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **P.D.S.F. sur les berlines Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) et les coupés Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P) neuves. Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation et assurances en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

3170231A

MONDE

Londres s'attaque à l'intimidation à l'école



ISABELLE HACHEY
LONDRES

Thomas Thompson était un enfant intelligent et cultivé. Il débattait de politique internationale avec les adultes et militait avec ferveur contre la guerre en Irak. Quand il a fait un discours contre l'invasion anglo-américaine, des centaines de manifestants réunis à Liverpool l'avaient applaudi à tout rompre. Un député très connu l'avait félicité. Ce soir-là, pour une rare fois depuis longtemps, le jeune garçon était heureux.

Thomas était, en quelque sorte, prisonnier de son corps d'enfant. Il n'avait pas d'amis de son âge et se sentait plus à l'aise en compagnie des adultes. Il préférait les rapports d'Amnistie Internationale aux cartes de Pokémon. Il était un peu joufflu. Pour tout cela, il a été intimidé, « taxé » et bousculé sans relâche par ses camarades de classe. Avec les années, son tourment était devenu insoutenable. Le 2 juillet, il a avalé une surdose de médicaments et s'est endormi pour toujours. Il avait 11 ans.

Rien d'excetionnel

La triste histoire de Thomas n'est malheureusement pas aussi exceptionnelle qu'il n'y paraît. Cet été, quatre autres jeunes britanniques se sont suicidés après avoir été menacés, battus ou taxés à l'école. « Selon les statistiques du ministère de l'Intérieur, entre 10 et 14 enfants s'enlèvent la vie ainsi chaque année, souligne Megan Bruns, chargée de projet pour l'organisme Kidscape. C'est trois fois plus que le nombre d'enfants enlevés et tués par des inconnus, mais ça attire beaucoup moins l'attention des médias. »

Les suicides en série de l'été ont toutefois fini par alerter la presse et le gouvernement de Tony Blair. Résultat, si l'intimidation à l'école n'est certainement pas exclusive à la Grande-Bretagne, rares sont les pays qui se sont engagés aussi fermement, jusqu'ici, à combattre le phénomène.

Début septembre, le gouvernement a annoncé que chaque commission scolaire disposera désormais d'un intervenant spécialisé en troubles du comportement — un projet de 170 millions de dollars. Une charte anti-intimidation a été distribuée dans toutes les écoles du pays. Des policiers patrouilleront à l'intérieur des établissements scolaires. Les poursuites contre les parents d'enfants fautifs seront plus expéditives.

« Notre approche doit être celle de la tolérance zéro face à l'intimidation dans nos écoles. Aucun enfant ne devrait connaître l'indignité et la détresse de souffrir en silence », a dit le ministre de la Jeunesse, Ivan Lewis, qui a lui-même été victime de taxage. Un projet pilote visant à s'attaquer aux troubles de comportement dès l'âge de cinq ans a aussi démarré dans 3500 écoles primaires. Et le gouvernement a lancé une vaste campagne télévisée pour inciter les enfants à briser leur silence.

« C'est un pas dans la bonne direction, mais le programme en est à ses premiers balbutiements, dit Mme Bruns. Il reste à voir à quel point cela pourra aider les enfants à long terme. » Jusqu'à présent, les écoles étaient forcées d'adopter une politique anti-intimidation, mais plusieurs ne la mettaient pas en pratique. « Il existe un certain déni dans de nombreuses écoles. Comme si c'était un tabou. » Même Cherie Booth, la femme de Tony Blair, a dénoncé la « complaisance » de certains établissements après avoir reçu la lettre d'une mère dont la fille de 15 ans avait tenté de se suicider après avoir été injuriée et battue à l'école.



PHOTO AP

Le *bullying* est devenu une véritable plaie dans les écoles britanniques. Ici, des écoliers sortent en courant du British Museum de Londres. Lequel d'entre eux sera la prochaine victime d'intimidation ?

En plus des millions du gouvernement, les écoles auront bientôt une raison de taille pour s'attaquer au problème : selon une enquête de l'*Observer*, plus de 540 poursuites seront déposées d'ici peu contre des écoles accusées de ne pas avoir protégé leurs élèves. La facture totale pourrait s'élever à 18 millions. Certains cas sont horribles : un enfant traîné dans une usine déserte, ligoté et abandonné à son sort ; un autre battu à coups de roue de bicyclette, un morceau de métal logé dans la tête ; un autre encore dont l'oreille a pratiquement été arrachée.

« On entend tout, de l'enfant qui se fait injurier à celui qui se fait poignarder avec un *Xacto* dans la cour d'école », dit Mme Bruns. Selon différentes études, un Britannique sur huit est intimidé ou taxé et, de ceux-là, un sur 10 en portera les séquelles pendant des années, voire toute sa vie. « Souvent, les enfants sont si angoissés qu'ils manquent leurs cours pour éviter de tomber sur leurs tourmenteurs. À long terme, leur estime de soi plonge si bas qu'ils auront plus tard des difficultés à établir des relations ou à se trouver un emploi. » Dans les cas extrêmes, les victimes ne voient plus d'autre issue que la mort. Selon Kidscape, le quart d'entre eux nourrissent des pensées suicidaires.

Certains s'en sortent bien, comme la belle actrice Kate Winslet, qui était traitée de « baleine » en raison d'un surplus de poids à l'adolescence. Thomas n'aura pas eu cette chance. « Tout ce qu'il a toujours voulu était la paix, a confié sa mère au *Guardian*. Il détestait l'idée que des enfants soient tués en Irak. Il se projetait probablement à travers ça, parce qu'il n'était qu'un enfant innocent, mais s'il franchissait la porte, on pouvait être assuré qu'il en prendrait toute une. »

Violence à l'aéroport de Manille

Le chef d'un groupe armé qui avait attaqué dans la nuit d'hier la tour de contrôle de l'aéroport de Manille et un autre assaillant ont été tués par la police qui est parvenue à réinvestir l'édifice après de violents échanges de tirs, selon le chef de la sécurité de l'aéroport, Angel Atotubo.

— *d'après AFP*



Offrez-leur ce qu'ils désirent vraiment aux fêtes.

Les chèques-cadeaux WestJet. Faits sur mesure pour tout le monde !

Vous cherchez le cadeau parfait à offrir aux fêtes ? Pensez aux chèques-cadeaux WestJet. Une idée pratique, gentille, qui s'enveloppe bien, qui emballe à tout coup, et que vous pouvez obtenir au montant désiré. Et maintenant, lorsque vous achetez nos chèques-cadeaux en ligne, sur westjet.com, vous pouvez obtenir de précieux milles de récompense AIR MILES md. Alors cette année, évitez la bousculade du centre commercial et ne perdez pas le nord à essayer de dénicher le cadeau parfait pour les gens que vous aimez. Offrez-leur plutôt un chèque-cadeau WestJet. Après tout, nous avons la meilleure politique de retour en ville...

Communiquez avec notre Centre de chèques-cadeaux au 1-877-937-8538, ou achetez en ligne sur westjet.com dès aujourd'hui.

Victoria • Comox • Vancouver • Abbotsford • Prince George • Kelowna • Grande Prairie • Calgary • Edmonton • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg Thunder Bay • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's

md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et par WestJet.

3183726A

SERVICE EN BOEING 737 | COLLATIONS GRATUITES
RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM
APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

westjet.com
Achetez en ligne ou appelez notre Centre de chèques-cadeaux au 1.877.937.8538
WESTJET le ciel canadien à bon prix



TOUR DE VILLE
RESTAURANT PANORAMIQUE
Le restaurant panoramique tournant de Montréal

La magie des petits santons

Buffet des petits santons
A compter du 11 novembre 2003
Buffet chaud et froid
17 h 30 à 23 h 00
42,95 $*
Ne manquez pas notre brunch du dimanche 29,95 $

Grand buffet des Fêtes
24, 25 décembre et 1er janvier
2 services : 17 h 00 et 21 h 00
Buffet chaud et froid
52,95 $*
Stationnement intérieur inclus

Saint-Sylvestre
31 décembre
Buffet chaud et froid
125,00 $*
Orchestre et danse
Stationnement intérieur inclus
Billets en vente au bureau de la restauration



* Taxes et service en sus.
Restaurant exclusivement non-fumeurs.

Ne manquez pas notre prochain buffet thématique
Fête caribéenne au pays des flibustiers
du 9 janvier au 3 avril 2004

DELTA
CENTRE-VILLE
777, rue University, Montréal
Réservations (514) 879-4777

3184765A

ABONNEMENTS DE SAISON 2003-2004

On s'met à quatre ! encore...

À compter de 100 $ +t.



Photo : Sébastien Larose

100 $ +t. SOIR 7 soirs dès 15 h

100 $ +t. SEMAINE Lundi au vendredi de 9 h à 17 h (Exclusion : du 26 déc. au 4 janv.)

150 $ +t. PRESQUE TOUT TEMPS
SOIR : 7 soirs dès 15 h et SEMAINE : Lundi au vendredi de 9 h à 17 h (Soirs seulement du 26 déc. au 4 janv.)
BONUS : Tous les samedis et dimanches avant le 26 déc. et après le 22 mars !

350 $ +t. 7 JOURS de 9 h à 17 h
BONUS : Tous les soirs jusqu'au 25 déc. et après le 22 mars !

Vendus par groupe de quatre
Fin de la vente : 6 décembre
1 866 Bromont • (450) 534-2200

Nouveau Versant du Lac ouverture complète
Encore 5 millions en nouveautés

1 quadruple débrayable Versant du Lac
10 pistes éclairées 30 au total
65 canons à neige 400 au total
25 % plus de terrain skiable 52 pistes au total
1 quadruple Versant du Village saison 2002-2003

Ski Bromont.com

Kokanee
Abonnez-vous par internet et courez la chance de gagner un voyage à Whistler

3183820A

MONDE

Le premier ministre du Sri Lanka défie ouvertement la présidente

AGENCE FRANCE-PRESSE

COLOMBO – Le premier ministre du Sri Lanka, de retour au pays après avoir obtenu le soutien de la Maison-Blanche, a promis hier de rouvrir le Parlement, suspendu par sa grande rivale, la présidente Chandrika Kumaratunga, qui a finalement renoncé à instaurer l'état d'urgence.

« Je vais faire en sorte que le Parlement reprenne immédiatement ses activités », a déclaré le premier ministre Ranil Wickremesinghe, accueilli en sauveur par des dizaines de milliers de partisans à sa descente d'avion.

Quelques heures plus tard, la présidente Kumaratunga a appelé à la télévision tous les partis politiques du pays à former un gouvernement « de réconciliation nationale », pour tenter de mettre un terme à la crise qui l'oppose au premier ministre.

Ce dernier est rentré au pays auréolé du « net soutien », selon la Maison-Blanche, que lui a apporté le président américain George Bush, saluant M. Wickremesinghe pour « sa gestion et son engagement pour la paix ».

En visite aux États-Unis depuis mardi, le premier ministre avait eu la surprise d'apprendre que la présidente Kumaratunga, avec laquelle il est engagé dans une cohabitation depuis les élections de décembre 2001, en avait profité pour limoger trois ministres-clefs et suspendre le Parlement pour deux semaines.

Ce « coup d'État constitutionnel » est un nouvel épisode du bras de fer qui les oppose depuis des années. La présidente reproche au premier ministre de faire trop de concessions aux séparatistes (Tigres tamouls). Le 22 février 2002, M. Wickremesinghe avait signé un cessez-le-feu avec les rebelles, ouvrant la voie à la fin d'une guerre civile de 20 ans qui a fait plus de 60 000 victimes.

La présidente a annoncé hier que le processus de paix avec les rebelles tamouls se poursuivrait, mais « sous des conditions plus strictes ».

La communauté internationale avait fait part de ses plus vives craintes quant à l'avenir de ce processus de paix eu égard aux mesures radicales de la présidente.

« Le Parlement est le point central du processus de paix et, avec sa fermeture, nous ne pouvons pas poursuivre le processus », a déclaré pour sa part le premier ministre.

Il a indiqué qu'il allait reprendre les discussions avec la Norvège, qui joue les intermédiaires dans le dossier tamoul, notamment sur une offre de paix faite par les rebelles la semaine dernière. Ce plan, qui propose d'accorder l'autodétermination à une région à majorité tamoule du nord-est de l'île, avait été sèchement repoussée par la présidente juste avant qu'elle ne lance son « coup d'État constitutionnel ».

Au moment même où arrivait le premier ministre, la présidente annonçait qu'elle renonçait à promulguer l'état d'urgence, décrété mercredi pour 10 jours mais qui n'est jamais entré en vigueur malgré le déploiement d'importantes forces de l'ordre dès jeudi.

« Il n'y a pas d'état d'urgence », a déclaré un haut fonctionnaire, Neville Nanayakkara, ajoutant que la présidente lui avait ordonné de ne pas publier l'avis. Cette décision a fait rebondir de plus de 12 % la Bourse de Colombo, qui avait chuté de 15 % mercredi.

La présidente n'en pas moins renforcé son pouvoir. Jeudi, elle a ainsi annoncé avoir pris le contrôle total des médias publics, après avoir licencié des responsables de la radio officielle et de stations de télévision, nommant à leur place des personnalités qui lui sont proches.

« L'entière liberté d'expression » sera préservée, a assuré son cabinet.





Appelez donc pour être sûr :

1 800 463-5229

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 $.

2,05	2,75	3,25	4,25	5,75	5,80	5,90	6,00	6,25	7,00 %
1re	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e année

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.
Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h,
et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.
Visitez le **www.placementsqc.gouv.qc.ca**

Épargne Placements Québec

3183392A

METTEZ VOTRE 20 SUR LA GLACE

Jusqu'au 16 novembre 2003

OBTENEZ UN BON D'ACHAT DE 20 $ PAR TRANCHE D'ACHAT DE 150 $

ÉCHANGEABLE DU 1er AU 24 DÉCEMBRE 2003

SAQ

18+

La modération a bien meilleur goût.
Éduc'alcool

18 ans et plus. Quantités limitées. **Offre valable du 6 au 16 novembre 2003.** Bon échangeable du **1er au 24 décembre 2003**. Ne peut s'appliquer à l'achat de chèques-cadeaux et de bons-cadeaux «Les Connaisseurs». Les lettres-cadeaux SAQ, remises dans le cadre de concours, ne peuvent être utilisées pour cette promotion. Les achats ne sont pas cumulatifs. Titulaires de permis et agences de la SAQ exclus. Offre non disponible dans **SAQ.com**.
3181793A

MONDE

Nucléaire nord-coréen : reprise des pourparlers

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

WASHINGTON – Les préparatifs pour la reprise des pourparlers à six sur le programme nucléaire nord-coréen continuent à aller bon train, a indiqué hier un haut responsable chinois en visite à Washington.

« Nous avons eu de bonnes discussions. Les préparatifs pour une seconde série de discussions à six à Pékin ont commencé », a déclaré le vice-ministre chinois des affaires étrangères Wang Yi après des entretiens hier avec le secrétaire d'État Colin Powell. Il avait déjà rencontré la veille plusieurs hauts responsables de la diplomatie américaine.

Les États-Unis et leurs partenaires (Chine, Russie, Japon, Corée du Sud) espèrent parvenir à organiser avant la fin de l'année une seconde ronde de discussions avec la Corée du Nord, les dirigeants de Pyongyang en ayant accepté le principe la semaine dernière au cours de discussions avec le numéro deux du parti communiste et président du parlement chinois, Wu Bangguo.

Une première série de pourparlers à six à Pékin fin août n'avait pas permis de dénouer la crise provoquée par l'annonce de la reprise du programme nucléaire nord-coréen il y a un an, en violation d'un accord datant de 1994 entre Washington et Pyongyang.

De hauts responsables chinois auront prochainement des échanges de vue sur ce dossier avec la Corée du Sud et le Japon, tandis que les États-Unis en discuteront avec la Russie.

Ces développements surviennent alors qu'un ambassadeur de la Corée du Nord en poste à Londres suggère dans une entrevue à l'agence *Reuters* que son pays dispose déjà de l'arme nucléaire et qu'il est prêt à l'utiliser si les États-Unis attaquent. Le département d'État a indiqué hier que les États-Unis n'avaient « aucune intention » d'attaquer la Corée du Nord.



PHOTO REUTERS

Une scène souvent vue au cours de la dernière campagne électorale au Guatemala. Celle-ci se sera déroulée dans un climat de très vive tension et de violence extrême. Les Guatemaltèques sont appelés à voter demain au premier tour de l'élection présidentielle.

GUATEMALA

Élections sur fond de violence extrême

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

CIUDAD GUATEMALA – Elder et sa femme, Veronica, s'apprêtaient à distribuer des tracts quand leur voiture a été transpercée par 24 balles... Les deux militants de Puerto San Jose sont morts sur le coup. Ismael Mancur, le maire de San Miguel Patapa, une banlieue ouvrière de Ciudad Guatemala, peignait sur la devanture de son magasin un slogan pour son parti quand un inconnu lui a tiré à trois reprises dans la poitrine. Un autre maire, Abel Perez, a pour sa part été kidnappé pendant trois jours avant d'être jeté au bord d'une route, les yeux bandés, avec l'ordre d'arrêter sa campagne.

Cette chronique de faits divers qui se sont déroulés au Guatemala ces dernières semaines pourrait sembler banale. Si les accords de paix signés en 1996 ont effectivement arrêté les combats entre l'armée et la guérilla, ce pays reste toujours l'un des plus armés du continent américain. Selon les estimations d'organisations non gouvernementales, soixante personnes sont tuées chaque semaine dans la seule capitale Ciudad Guatemala.

Le cas d'Elder, Veronica et de ces autres victimes est pourtant très particulier : toutes étaient des militants politiques ou des candidats aux élections générales qui vont se dérouler demain au Guatemala. Selon le dernier pointage de Victor Galvez, porte-parole de l'association indépendante Mirador Electoral, 29 personnes ont ainsi été assassinées depuis le début de la campagne électorale. Les premières élections d'après-guerre du Guatemala, en 1999, avaient déjà été émaillées d'incidents ; mais en 2003, la candidature surprise aux présidentielles de l'ancien général putschiste, Rios Montt, a accru les tensions.

Arrivé au pouvoir en 1982 suite à un coup d'État, ses 18 mois de règne avaient été parmi les plus sanglants du conflit qui a déchiré ce pays pendant 36 ans. Déposé par un autre putsch, sauvé de l'alcoolisme par une église évangélique, il a fondé le Front républicain guatémaltèque (FRG), parti populiste dont est issu l'actuel président Alfonso Portillo, qui l'a ensuite élu à la tête du congrès.

Malgré deux tentatives, Rios Montt n'avait jamais pu se présenter aux présidentielles, un article de la constitution interdisant cette fonction aux ex-dictateurs. Deux jours d'émeutes et une décision contestée de la plus haute juridiction du pays, le 31 juillet, ont suffi à balayer cet obstacle. Depuis, les troubles et les irrégularités n'ont pas cessé. La plupart des assassinats politiques de ces dernières semaines touchent des opposants à Rios Montt. Le Mirador Electoral ne cesse de dénoncer les achats de vote du FRG.

« Ce n'est pas tant la personnalité elle-même du général qui déclenche la violence que son parti, très autoritaire, commente Tom Koenigs, chef de la mission des Nations unies au Guatemala. Ses manifestants, mobilisables très rapidement, peuvent aisément perturber le processus électoral ». Alors que le favori du scrutin présidentiel, Oscar Berger, soutenu par les grandes entreprises, chute dans les sondages, et que Rios Montt croit plus que jamais à sa présence au second tour, cette menace commence à se concrétiser.

OUVERTURE DE NOTRE NOUVEL ENTREPÔT DE
TERREBONNE
LE MERCREDI 19 NOVEMBRE À 8 H

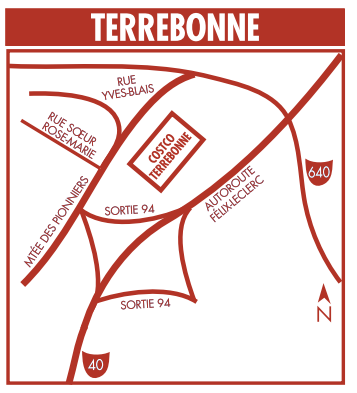
Devenez membre aujourd'hui et recevez une carte-cadeau de Costco de 10 $* !

Évitez l'attente et adhérez pendant nos séances d'adhésion de préouverture !
Du 10 au 14 novembre de 10 h à 19 h • Le 15 novembre de 9 h 30 à 17 h
Le 16 novembre de 10 h à 17 h • Le 17 novembre de 10 h à 19 h



Membre Privilège
50 $ (plus taxes applicables)
Inclut une carte Conjoint** GRATUITE

Membre Affaires
45 $ (plus taxes applicables)
Inclut une carte Conjoint** GRATUITE
Membre secondaire : 40 $ chacun
(Présenter la photocopie de votre permis d'affaires)



870, Montée des Pionniers
(secteur Lachenaie)







*Cette offre est valide pour une nouvelle adhésion à l'entrepôt de Terrebonne seulement et expire le 19 novembre 2003.
**On entend par Conjoint l'époux(se) ou un membre de la famille de 18 ans ou plus vivant à la même adresse.

JOIGNEZ-VOUS À NOUS LE MATIN DE L'OUVERTURE POUR UN PETIT DÉJEUNER GRATUIT OFFERT DE 8 H À 10 H.

COSTCO®

3182996A

Arafat et Qoreï trouvent un compromis

AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉNINE (Cisjordanie) – Cinq activistes et un enfant palestiniens ont été tués hier par l'armée israélienne alors que le leader palestinien Yasser Arafat et son premier ministre parvenaient à un compromis sur la composition du cabinet élargi.

Deux activistes des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupe lié au Fatah de M. Arafat, ont été tués lors d'échanges de tirs avec l'armée dans le camp de Balata et à Jénine en Cisjordanie.

Dans la bande de Gaza, un enfant palestinien de 11 ans a été tué par des éclats d'obus alors qu'il jouait avec un ami. Avant l'aube, deux activistes armés ont été tués près de la clôture séparant la bande de Gaza du territoire israélien et un autre Palestinien a été tué lors d'un échange de tirs.

Ces décès portent à 3599 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada fin septembre 2000, dont 2684 Palestiniens et 849 Israéliens.

Lors d'une réunion du comité central du principal mouvement palestinien Fatah en soirée à Ramallah, en Cisjordanie, un compromis a été élaboré relativement au ministère de l'Intérieur, objet de dispute entre Yasser Arafat et Ahmad Qoreï, selon un responsable proche du leader palestinien.

Ce différend empêchait la création d'un cabinet élargi pour remplacer le gouvernement d'urgence dont le mandat d'un mois a expiré le 4 novembre.

En vertu du compromis, le portefeuille de l'Intérieur a été attribué à Hakam Balaawi, proche de M. Arafat, au détriment du candidat de M. Qoreï, Nasr Youssef. M. Balaawi sera nommé « ministre de l'Intérieur pour les affaires civiles » et le Conseil national de la sécurité, présidé par M. Arafat et où siège M. Qoreï, sera responsable des affaires sécuritaires.

Selon des sources au sein du Fatah, le général Youssef pourrait être nommé vice-premier ministre dans le cabinet élargi.

Sur un autre plan, les anciens ministres israélien Yossi Beilin et palestinien Yasser Abed Rabbo, principaux promoteurs d'un plan de paix non officiel dit « l'initiative de Genève », ont annoncé à Jérusalem avoir reçu une « lettre d'encouragement » de M. Powell.

Le département d'État a indiqué que le courrier de M. Powell était une réponse à une lettre adressée par MM. Beilin et Rabbo et qu'il n'était ni une remise en cause du plan de paix international — la feuille de route —, ni une tentative de contourner les dirigeants israéliens et palestiniens.

La Suisse a annoncé que les promoteurs du projet se rencontreraient le 1er décembre à Genève. Le premier ministre israélien Ariel Sharon a condamné ce plan. M. Arafat l'a implicitement soutenu.

ON CÉLÈBRE NOTRE 10e ANNIVERSAIRE

RÉNO DÉPÔT®

On a plus de couvre-plancher meilleurs prix!

14 SUCCURSALES!

- ANJOU
- BEAUPORT
- BROSSARD
- HULL
- LASALLE
- LAVAL
- MARCHÉ CENTRAL
- NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
- POINTE-CLAIRE
- QUÉBEC
- ROSEMÈRE
- SHERBROOKE
- STE-DOROTHÉE
- ST-HUBERT

NOYER ROUGE!
PQT DE 23.2 PI² 28.98
09407657-0711 (286801)
SEULEMENT 1.25 DU PI²

NOUVEAU!
Hêtre à lamelles ou chêne naturel!
PQT DE 29 PI² 28.42
03803490-0611 (277426)
SEULEMENT 98¢ DU PI²
PLANCHER STRATIFIÉ «QUICKFLOOR» 6 MM
7-11/16" larg. x 54-3/8" long. Noyau en HDF. Embouveté. Système de pose flottante avec colle. Pour usage résidentiel à circulation légère et moyenne.

PLANCHER STRATIFIÉ 6.8 MM
7-11/16" larg x 54-3/8" long. Noyau HDF. Pose flottante. Système de pose sans colle 'Clic'. Pour utilisation résidentielle et commerciale légère.

CARPET ART DECO® WWW.CARPET-ART-DECO.COM
$103
TAPIS «BOARD PURPER» 5'x8'
100% fil oléfine stabilisé. Choix de motifs. Résistant à l'eau et aux taches. Facile à nettoyer. A20759 (283164)

KEMPAS!
NOUVEAU!
PQT DE 11.04 PI² 46.37
20210 (285443)
SEULEMENT 4.20 DU PI²
PLANCHER DE LAMELLES 3/4"x3-5/8"
Embouveté. Longueurs variées. Très solide, résiste aux égratignures et à l'humidité. 8 couches de vernis à l'oxyde d'aluminium et polyuréthane U.V.

64¢ ART.5440 (251303)
CARREAU DE CÉRAMIQUE 12"x12" POUR PLANCHERS
«Or Dustar».

Bois franc préfini!
Érable naturel!
PQT DE 20 PI² 72.00
322378 (283887)
SEULEMENT 3.60 DU PI²
PLANCHER DE LAMELLES 3/4"x3-1/4"
Longueurs de lames assorties, prêtes à installer. Embouvetage solide et durable des lames. Fini ultra résistant et lisse. Garantie limitée de 25 ans.

ÇA FAIT SEULEMENT 80¢ DU PI²!
20¢ CH. CE500086 (254076)
CARREAU DE CÉRAMIQUE 6"x6" POUR MURS
Blanc.

OUVERT :
• LUN. AU VEN. DE 8 H À 21 H
• SAM. DE 8 H À 17 H
• DIM. DE 8 H À 17 H

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, **nous vous l'offrirons au même prix que notre concurrent, moins**

10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 13 novembre 2003. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10 % de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2003.

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION DEPUIS 10 ANS!

3183527A

ACTUALITÉS

Neuf Canadiens menacés d'extradition

TRISTAN PÉLOQUIN

Accusés à la fois par le Canada et par les États-Unis d'avoir participé à une vaste fraude de télémarketing, neuf Canadiens pourraient, à la demande des procureurs américains, être expulsés au sud de la frontière, où ils sont passibles de peines beaucoup plus sévères qu'ici.

Après avoir été accueillie favorablement cette semaine par le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, la demande d'extradition se trouve actuellement entre les mains du ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon. Ce dernier a 30 jours pour se prononcer sur la question.

Fraude

En tout, 16 personnes avaient été arrêtées lors d'une opération policière le 30 avril 2002, puis accusées de fraude par les autorités canadiennes. Sept d'entre elles ont cependant décidé de leur propre chef de traverser la frontière pour subir leur procès aux États-Unis.

Neuf mois plus tard, à la lumière de révélations faites par deux accusés qui ont accepté de devenir délateurs, les procureurs américains ont demandé l'extradition des neuf accusés restés au Canada.

Affirmant qu'une telle extradition serait « tyrannique compte tenu de (la) peine de 15 ans de prison » que réclame le procureur américain, l'avocat de l'une des neuf personnes inculpées, Me Clemente Monterosso, demande au ministre Cauchon de rejeter, au nom de la Charte canadienne des droits et libertés, la demande des Américains.

« Permettre aux autorités américaines de faire subir à (ma cliente) un procès dans leur pays violerait non seulement son droit de demeurer au Canada, mais également son droit d'être protégée contre toute peine cruelle et inusitée garanti à l'article 12 de la Charte canadienne », peut-on lire dans une lettre qui a été envoyée au ministre récemment.

« Nous vous demandons de ne pas diminuer l'autorité du système judiciaire de notre pays en déléguant illégalement au procureur américain une fonction qui revient à la nation indépendante qui est la nôtre », ajoute la lettre.

On n'a pas réussi à joindre M. Cauchon hier pour obtenir ses commentaires.

Les embarcations de plaisance dans la mire d'un projet de loi

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le Sénat a adopté un projet de loi qui autoriserait les associations de propriétaires de chalets à restreindre l'utilisation de certaines embarcations, tel que les motomarines, qui vrombissent sur les plans d'eau au Canada.

La sénatrice conservatrice Mira Spivak, qui a présenté le projet de loi, croit que certaines embarcations causent des problèmes de bruit, de sécurité et de pollution. Mme Spivak a indiqué que le projet de loi ne vise pas à interdire ce type d'embarcations, « mais à donner aux communautés le droit de choisir ce qu'elles veulent sur leurs lacs ».

Le projet de loi a reçu l'appui de 80 associations de plaisanciers et propriétaires de chalets.

Il se heurte toutefois à l'opposition de l'Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques. Parmi eux se trouve Bombardier, une entreprise reconnue pour ses liens étroits avec le gouvernement libéral.









★ ★ ★ ★ ★MC
En tête des firmes d'investissement direct†

Les bonnes occasions d'investissement, vous les dénichez vous-même. Votre devise : on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Mais pour profiter pleinement de vos propres connaissances, il vous faut un appui solide. BMO Ligne d'action, le leader des firmes d'investissement direct† au Canada, vous offre des outils à la fine pointe et une recherche en investissement parmi les plus complètes qui soient. Alors, soyez fidèle à votre devise. Communiquez avec nous dès aujourd'hui. **1 800 387-7800**

bmolignedaction.comme dans profitezMC

BMO Ligne d'action MD Investissement direct

BMO Ligne d'action est une société membre de BMO Groupe financier.

†Selon le classement du quotidien *The Globe and Mail*, 26 janv. et 14 sept. 2002, 8 févr. et 6 sept. 2003 et de *Gómez Canada Q1* et *Q3 2002, Q2 2003*. MDMarques de commerce déposées de la Banque de Montréal, utilisées sous licence. MCMarques de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence. BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Membre du FCPE.

3179902A



CHEVROLET

Offre d'introduction exceptionnelle sur nos 2004

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT▼

PLUS

500 $ DE RÉDUCTION*

À L'ACHAT OU À LA LOCATION, SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES POUR UN TEMPS LIMITÉ

GM Canada



2004 CHEVROLET CAVALIER VL
2 et 4 portes

• Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
• Moteur ECOTEC 2,2 L de 140 hp • Transmission manuelle Getrag 5 vitesses • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Aileron sur le modèle 2 portes • Sacs gonflables à déploiement adapté côtés conducteur et passager avant

169 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ♦

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*



2004 CHEVROLET VENTURE MAXI VALEUR

• Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
• Moteur V6 3,4 L de 185 hp • Transmission automatique électronique 4 vitesses • Climatiseur • Portes électriques avec télédéverrouillage • Radio AM-FM stéréo avec lecteur CD • Configuration 7 passagers avec siège pour enfant intégré

228 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ♦

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*



2004 OLDSMOBILE ALERO
4 portes

• Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
• Moteur ECOTEC 4-cyl. d'aluminium 2,2 L de 140 hp • Transmission automatique 4 vitesses • Groupe Style Alero incluant : siège conducteur ajustable en hauteur à réglage électrique, aileron, roues de 16 po en aluminium avec reflet peint argent • Climatiseur • Régulateur de vitesse avec commandes au volant

218 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ♦

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*



2004 CHEVROLET TRAILBLAZER LS
4X4

• Moteur Vortec 4200 I6 de 275 hp • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Boîte de transfert Autotrac • Pont arrière autobloquant • Climatisation à deux zones • Roues de 16 po en aluminium • Vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

398 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*



2004 CHEVROLET IMPALA

• Moteur V6 3,4 L de 180 hp • Transmission automatique électronique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatisation à deux zones • Portes, vitres, rétroviseurs et coffre à commandes électriques avec télédéverrouillage • Régulateur de vitesse avec commandes au volant • 6 passagers

258 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*



TRANSMISSION AUTOMATIQUE À NOS FRAIS

2004 CHEVROLET SILVERADO
à cabine allongée

• Moteur V8 Vortec 4800 de 285 hp • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage charge lourde • Freins à disque avec système ABS aux 4 roues • Banquette avant divisée 40/20/40 avec garniture en tissu • Pont arrière autobloquant • Climatisation à deux zones

378 $ PAR MOIS TERME DE 30 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*

50 % DE RÉDUCTION SUR CERTAINS GROUPES D'ACCESSOIRES†

ESSAI ROUTIER 24 heures

GM Canada

LIQUIDATION FINALE 2003

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT▼
60 MOIS

PLUS

2000 $ DE RÉDUCTION▼▼
À L'ACHAT, SUR CERTAINS MODÈLES

BIEN PLUS.

GM Canada

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. ▼Taux de financement à l'achat de 0 % s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 et 2004 en stock. Termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003, et jusqu'à 36 mois sur la plupart des modèles 2004. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas aux modèles Cadillac, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer, aux camions série W et poids moyens et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées. *La réduction de 500 $ comprend les taxes applicables et est incluse dans les offres de cette publicité. **Offres s'appliquant aux modèles neufs 2004 suivants : Cavalier (1JC37/R7A ou 1JC69/R7A), Impala (1WF19/R7A), Alero (3NK69/R7A), Venture (1UN16/R7A), TrailBlazer (CT15506/R7A) et Silverado à cabine allongée (CC15753/R7F). Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Silverado 30 mois) avec versement initial ou échange équivalent : Cavalier (2 118 $), Impala (3 383 $), Alero (2 984 $), Venture (2 824 $), TrailBlazer (5 259 $) et Silverado à cabine allongée (3 967 $). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance, taxes et droits en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km à l'exception du Silverado à cabine allongée, frais de 12 ¢ après 50 000 km. Dépôt de sécurité (Impala : 300 $, TrailBlazer : 475 $, Silverado : 450 $) et première mensualité exigés à la livraison. ♦Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. †Cette offre est disponible chez les concessionnaires participants, sous réserve de certaines conditions. ▼▼La réduction de 2 000 $ s'applique uniquement à l'offre de financement à l'achat. Elle s'applique à tous les modèles 2003 suivants : Cavalier, Alero, Venture et Silhouette. Elle comprend les taxes applicables et la réduction de 500 $ reliée à l'essai routier 24 heures, le cas échéant. Quantités limitées, jusqu'à épuisement des stocks. L'essai routier 24 heures ne s'applique pas à tous les véhicules. La disponibilité des véhicules peut varier selon le concessionnaire. L'offre se termine le 30 novembre 2003. S'applique aux conducteurs de plus de 21 ans, ayant un permis de conduire canadien valide et étant un acheteur qualifié. Sous réserve de certaines conditions. Des restrictions d'utilisation s'appliquent et une assurance automobile est requise. Visitez gmcanada.com ou votre détaillant pour en savoir plus. L'essai routier, l'offre de financement à l'achat et la réduction de 500 $ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles Cadillac XLR, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer et aux camions série W et poids moyens. La réduction de 500 $ (taxes incluses) ne s'applique pas aux camionnettes C-K et châssis-cabine série 2500 HD et 3500. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

CHEVROLET
Oldsmobile
GM

3184574A

ACTUALITÉS

Coincé par la Fédération, Desrosiers songe à cesser la production de son Lait d'Antan

JUDITH LACHAPELLE

Après cinq ans d'embouteillage de son Lait d'Antan, André Desrosiers songe à fermer son étable. Aujourd'hui, il sera au marché Jean-Talon pour vendre directement la viande de ses vaches de réforme et de ses veaux, rencontrer ses clients, et faire son testament.

« C'est la fin d'un rêve, dit amèrement André Desrosiers. On avait un rêve, soit de produire du lait d'antan, mais on a probablement été trop avant-gardiste. »

Depuis cinq ans, André Desrosiers a créé un produit unique : du lait tiré de ses vaches nourries d'une purée de fèves de soja, pasteurisé à basse température, et très proche du lait cru. Un lait qu'il a commercialisé lui-même sous le nom de Lait d'Antan, difficile à trouver du fait que sa production ne suffit pas à la demande.

La cause de ses ennuis, raconte l'entrepreneur, est la difficile conciliation du statut particulier de producteur-transformateur avec les règles sévères de la Fédération des producteurs de lait. En tant que producteur de lait, André Desrosiers est propriétaire d'une étable et d'un permis de produire 27 kilos de gras de lait par jour. Un kilo par jour (un quota) équivaut environ à la production quotidienne d'une vache. Pour chaque quota, donc chaque vache, le producteur doit verser 30 000 $ à la Fédération.

Même si le lait ne fait que circuler dans un lactoduc entre l'étable et la laiterie, le producteur Desrosiers est obligé de vendre son lait à la Fédération, qui ensuite le revendra — plus cher — au transformateur Desrosiers. La différence, dit André Desrosiers, est environ de 14 000 $ par année.

Avec 27 vaches dans son étable, André Desrosiers n'arrive pas à produire tout son lait, son fromage et sa crème d'Antan pour faire rouler son entreprise. Il a dû, depuis quelque temps, produire plus de lait qu'il en avait le droit. Pour se conformer aux règles, il doit aujourd'hui acheter 70 quotas de plus, un investissement d'environ deux millions de dollars.

« La machine est bâtie pour l'industrie », se plaint André Desrosiers. Il voudrait que la Fédération l'aide en lui permettant de produire son lait pendant cinq ans sans l'obliger à acheter les quotas. « Dans cinq ans, estime-t-il, je devrais pouvoir rembourser les quotas. Sinon, je fermerai mes portes. »

« Le statut de producteur-transformateur existe officiellement, dit Jean Vigneault, directeur des communications à la Fédération des producteurs de lait du Québec. Quand M. Desrosiers a décidé de devenir producteur-transformateur, c'était en toute connaissance de cause. »

La Fédération dit vouloir aider les producteurs-transformateurs à développer leurs produits laitiers particuliers. Mais la sympathie à la cause de M. Desrosiers a ses limites. « Il est peut-être à l'origine de son problème », glisse M. Vigneault.

André Desrosiers a en effet déjà possédé le quota qu'il réclame aujourd'hui. Il a choisi de le vendre il y a quelques années parce que, dit-il, il n'arrivait plus à payer l'achat de son lait. Mais pour la Fédération, la question des quotas est intraitable. « On peut difficilement être plus flexible pour des questions d'équité entre tous les producteurs, dit Jean Vigneault. Surtout dans le cas d'un producteur qui est détenteur d'un quota et qui le vend pour continuer de le produire. »

Mais sur d'autres points, la Fédération dit être ouverte à la discussion. Jean Vigneault mentionne que les pourparlers se poursuivront sur la demande des producteurs-transformateurs d'éliminer la marge entre le prix payé par le transformateur et le prix versé au producteur. De même, une diminution des contrôles laitiers et un transport mieux adapté du lait sont aussi sur la table.

André Desrosiers accueille avec satisfaction les intentions de la Fédération, mais ça ne sera pas suffisant pour le tirer d'affaire, croit-il. « J'ai bonifié le vrai lait du terroir et la crème d'autrefois. Si on me pénalise, ça sert à quoi ? Il n'y aura pas de gagnant. Je ne veux pas changer le monde, je veux pouvoir m'occuper de mes affaires. Et je trouve ça dommage pour mes clients. »

CARRIÈRES
OÙ EST L'EMPLOI ?
Le samedi dans LA PRESSE

EnVIAble
Réservez en ligne et obtenez un rabais additionnel de 5%*
Confortable, pratique et abordable, choisissez VIA Rail dès aujourd'hui.
MONTRÉAL
Québec 85,12 $
Ottawa 64,41 $
Toronto 156,43 $
Tarifs allers-retours avec taxes**
N'attendez plus!
Réservez vos sièges dès aujourd'hui à www.viarail.ca
Une autre offre alléchante! Les Maritimes à 50% de rabais – téléphonez-nous pour plus d'information.
Pour de plus amples renseignements, contactez votre agent de voyages ou appelez VIA Rail Canada au 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245) ATS 1 800 268-9503 (malentendants).
* Les réservations par Internet doivent être faites avant le 1er décembre 2003 et le voyage doit être effectué entre le 1er novembre 2003 et le 5 janvier 2004. Le rabais de 5% est applicable au prix avant taxes et pour les voyages dans le corridor Québec–Windsor seulement.
** Tarifs allers-retours en classe *Confort* (économique). Conditionnels à un achat 10 jours à l'avance. Nombre limité de places. Les tarifs et les conditions peuvent changer sans préavis. D'autres conditions s'appliquent, ainsi que des frais en cas d'échange ou d'annulation.
MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.
www.viarail.ca
VIA Rail Canada
3182938
3182879A

Collège André-Grasset
Journées portes ouvertes
Samedi 22 novembre 2003 de 10 h à 16 h - visite et information -
Mardi 10 février 2004 de 16 h à 21 h - visite et information -
Sur présentation de vos bulletins de 4e secondaire du Ministère et de 5e secondaire (deux premières étapes), votre dossier sera évalué sur place, et ce, gratuitement. Vous pourrez vous inscrire le soir même.
Programmes préuniversitaires
Session d'accueil et d'intégration
Sciences de la nature
Sciences de la santé et de la vie
Sciences pures et appliquées
DECPlus en Sciences de la nature
Sciences de la santé et de la vie
Sciences pures et appliquées
Sciences humaines
Le monde des affaires et l'administration
connaissance de soi : l'individu et la société
L'international : le monde contemporain
Arts et Lettres
Cinéma et communication
Sciences, lettres et arts
1001, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 1M3
Téléphone : (514) 381-4293
Télécopieur : (514) 381-7421
Courriel : inform@grasset.qc.ca
Site Internet : www.grasset.qc.ca
3184097A

Le monde COLLÈGE LASALLE vous attend!
PORTES OUVERTES
Samedi 8 novembre 2003 de 10 h à 16 h
Mardi 11 novembre 2003 de 11 h à 20 h
DEC dans les domaines suivants :
(DEC intensifs de 2 ans aussi disponibles)
•Gestion internationale
•Mode
•Hôtellerie et tourisme
•Informatique
Le Centre de formation des adultes offre également une gamme complète de formations intensives subventionnées, AEC, de jour ou du soir, dans ces domaines.
www.clasalle.com
Tél.: (514) 939-2006
Sans frais : 1 800 363-3541
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal, Québec H3H 2T2
Nos partenaires
ilasallecampus.com
Mon site de formation virtuelle
César-Ritz
Université de Guelph
3170438A
3170439

HONDA
À ne pas manquer avant qu'on en manque.
Lecteur DVD
Quantitée limitée!
327-7777
Hâtez-vous!
CR-V LX 2003 à partir de 338$* pour une location de 48 mois
ODYSSEY EX 2003 à partir de 388$* pour une location de 48 mois
Incluant 96 000 km Option 0 $ comptant disponible
Transport et préparation inclus en location seulement
• Moteur V6 VTEC^MC, 3,5 litres, 240 chevaux
• Climatisation automatique sans CFC
• Groupe électrique
• Roues de 16"
• Système antivol immobilisateur
CR-V LX 2003
ODYSSEY EX 2003
Période de location : 48 mois. Le montant initial requis ou échange équivalent. CR-V LX modèle RD 7743PL 2 915$. Odyssey LX (modèle RL1853PK) 4 255 $. Programme 0 $ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Offre d'une durée limitée.
Honda Gabriel 327-7777
327-7777
7000, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord
Visitez notre site : www.gabriel.ca
HONDA
3182788

ACTUALITÉS

Poursuite d'un demi-million contre *Le Journal de Montréal*

NATHAËLLE MORISSETTE

Furieux, le propriétaire d'un magasin Dollar Sélect intente une poursuite contre *Le Journal de Montréal* et l'un de ses journalistes parce qu'il estime avoir été injustement qualifié de raciste.

C'est ce qu'a révélé à *La Presse* hier Michel Fabian, propriétaire de la boutique Dollar Sélect, située rue Ontario, à Montréal. Me Claude F. Archambault, avocat de M. Fabian, demande donc au *Journal de Montréal* ainsi qu'au journaliste Stéphane Alarie de payer solidairement la somme de 250 000 $ au propriétaire de l'établissement, et autant à sa femme.

Le quotidien a publié, du 3 au 5 octobre, une série d'articles sur le racisme. Pour ce faire, Stéphane Alarie avait pris l'aspect d'un homme de race noire et était placé dans plusieurs situations de la vie quotidienne : recherche d'un logement, demandes d'emploi... C'est ainsi qu'il s'est présenté à la boutique Dollar Sélect afin de remettre son curriculum vitae. La caissière, qui est également la femme de M. Fabian, a immédiatement remarqué que l'homme avait un teint plutôt bleuté. Elle a également aperçu la démarcation de la perruque qu'il portait. Méfiante, elle a immédiatement reculé derrière le comptoir, car elle craignait être victime d'un *hold-up*. Après avoir constaté que l'homme n'était pas menaçant, elle a accepté son curriculum vitae.

L'article, paru le 4 octobre, mentionnait que la caissière avait pris le curriculum vitae du bout des doigts. Selon Me Archambault, le journaliste laissait sous-entendre qu'il avait été mal reçu et que sa candidature avait été rejetée parce qu'il était Noir. « Ma cliente l'a démasqué, c'est ce qui explique sa réaction. » Une photo de Michel Fabian et de son commerce accompagnait l'article.

Le propriétaire de la boutique est outré. « Le journaliste a mal fait son enquête ! Je ne suis pas raciste. Des six employés qui travaillent ici, trois sont d'origine étrangère : une Vietnamienne, une Russe et un Haïtien. »

Il dénonce aussi le fait que Stéphane Alarie se soit présenté quelques jours plus tard sous l'aspect d'un Blanc pour présenter une fois de plus son curriculum vitae. « Son attitude n'était pas la même, mentionne M. Fabian. Il était poli et beaucoup moins nonchalant que lors de sa première visite. »

Depuis la publication du reportage, le propriétaire de la boutique vit dans la crainte de se faire harceler et de voir ses ventes diminuer. Car même si le journaliste n'a pas indiqué l'adresse et le nom du commerce dans son article, Me Archambault estime que les informations données par M. Alarie permettaient de reconnaître le commerce assez facilement. Selon lui, la réputation de ses clients a été ternie. Il demande donc à la direction du quotidien de publier une rétractation pleine page dans les 10 premières pages du journal.

L'avocat du *Journal de Montréal*, Bernard Pageau a refusé de commenter. « La poursuite sera contestée », s'est-il contenté de dire.

OGILVY

Notre Fantastique Solde de Novembre

Jusqu'à 50% de rabais

sur marchandises sélectionnées

Où trouver à prix abordables,
des fourrures à la dernière mode?
Salon Élégance chez OGILVY,
pendant notre vente de novembre,
épargnez jusqu'à 50%.





Vous y trouverez des fourrures magnifiques, des moutons retournés, ainsi que des cuirs signés par des designers de renommée internationale , tels...

Zuki
Louis Féraud
Christ
Jekel

Qualité et bon prix
seulement chez OGILVY
salon de fourrures au 3e.

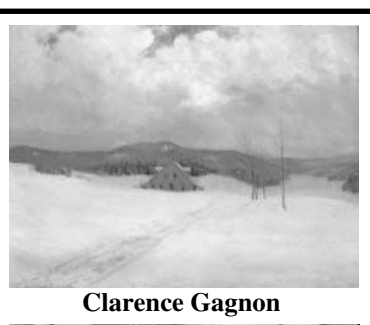
salon ÉLÉGANCE
FOURRURES • FURS

TÉL.: (514) 987-8044
1307, STE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE
WWW.OGILVYCANADA.COM

3184350A

ENCAN PUBLIC

Plus de 2000 articles (meubles neufs et anciens, tableaux, tapis, porcelaines, bijoux, bronzes, etc.) seront offerts dans cette vente


Clarence Gagnon


Jean-Paul Lemieux


Cornelius Krieghoff

EXPOSITION
Les samedi et dimanche
8 et 9 novembre, de 10 h à 17 h
VENTE AUX ENCHÈRES
Le dimanche 9 novembre à 13 h,
et du lundi 10 au jeudi 13 novembre
à 19 h (chaque soir)

Présente une importante collection de tableaux

(provenant de la succession du *Dr André Aisenstadt*)

à vendre au profit de la

Fondation de l'Hôpital Général Juif

et une collection de tableaux à vendre au profit de la

Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants


Meubles de chambre à coucher

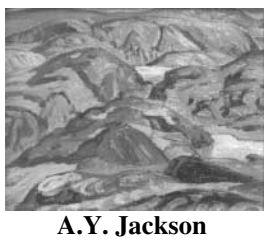

Meuble audio-vidéo 5 mcx


Superbes tables et chaises de salle à manger



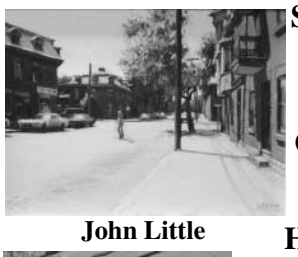



Arthur Lismer


A.Y. Jackson


M.-A. Fortin

Paul André, Karl Appel, Léo Ayotte(14), Fritz Brandtner(2), Serge Brunoni(2), Paul-Émile Borduas(2), William Brymner, Horace Champagne, Frederick S. Coburn, William Conor, Stanley Cosgrove(4), Maurice Cullen, Salvador Dali(3), Jean Dufy, Edmond Dyonnet, Marc-Aurèle Fortin, Clarence Gagnon(2), Adrien Hébert, Alfred Holdstock, Jennifer Hornyak(2), Charles Huot, Francesco Iacurto(3), Joseph Israels(2), A.Y. Jackson, Mané-Katz, Kieff, Cornelius Krieghoff(2), Jean-Paul Lemieux(4), Claude Le Sauteur(2), Arthur Lismer, John Little, J.E.H. MacDonald, Henri Masson(5), Joan Miro, Henry Moore(2), Norval Morrisseau(3), Rita Mount, Anna Noeh, Pablo Picasso(2), Paul-Émile Pissarro, Narcisse Poirier, Réne Richard(2), Jean Paul Riopelle(2), Goodridge Roberts(2), Louise Scott(9), Phillip Surrey(2), Suzor-Coté(2), Miyuki Tanobe, Armand Tatossian(4), Théo Tobias(2)

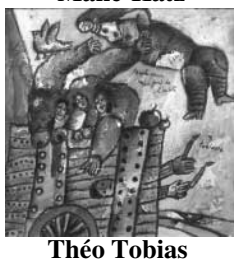

John Little


Jean Paul Riopelle


Goodridge Roberts


Mané-Katz


Miyuki Tanobe

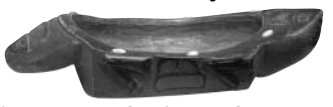

Théo Tobias


Francesco Iacurto


Henry Moore


Suzor-Coté


Adrien Hébert


Ancien plat de festin, en forme de castor; art autochtone de la côte ouest


Stanley Cosgrove


Léo Ayotte


Judaïca
Collection de livres anciens


CHRISTOFLE - MARLY
Argent sterling; 133 pièces, pour 12 personnes


Superbe buffet ancien, marqueté

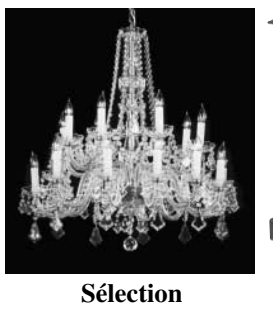

Choix de bureaux et de tables à écrire


VACHERON


CARTIER


ROLEX


Davenport en acajou sculpté à la main


Sélection de lustres en cristal


RARE
Superbe commode George III à 5 tiroirs, marquetée; meuble anglais, vers 1790


Bague à diamant de 3,76 cts


Bague en platine; à saphir de 5,11 cts

Piano demi-queue

Armoires sculptées

Ces articles et plusieurs autres sont présentés sur notre site Web, www.empireauctions.com

Encans Empire 5500, rue Paré EMPIRE® Interac VISA MasterCard **(514) 737-6586**

3183993A

MONTRÉAL PLUS

Rapts d'enfants

Le SPVM calme le jeu

RAYMOND GERVAIS

Afin d'apaiser les craintes des parents, le Service de police de la Ville de Montréal est sorti de son mutisme hier et a donné en point de presse des chiffres sur les tentatives d'enlèvements d'enfants auxquelles on a cru assister au cours des dernières semaines.

Le SPVM persiste et signe : on ne signale que deux véritables tentatives d'enlèvements d'enfants depuis la rentrée scolaire. Une première a eu lieu le 6 octobre dans le secteur Mercier Est. L'autre est survenue dans Cartierville le 31 octobre. Une fillette, qui attendait l'autobus rue de Salaberry à l'heure du midi, a alors réussi à échapper à un homme de race noire qui est sorti de son véhicule et l'a agrippée par les poignets. Le suspect, bedonnant et âgé d'une quarantaine d'années, s'exprime en français, a les cheveux courts et frisés et mesure 1,70 m. Il portait un pantalon noir et un manteau court bleu marine avec une ligne blanche à la hauteur de la ceinture. L'homme pourrait porter des marques de morsures aux poignets, la fillette l'ayant mordu pour lui échapper.

L'inspectrice Lison Ostiguy, du Bureau de la gestion opérationnelle au SPVM, a expliqué que le SPVM avait attendu jusqu'à mercredi dernier pour rendre cette dernière affaire publique parce que les enquêteurs devaient vérifier la véracité des événements puisque plusieurs signalements d'incidents semblables s'étaient révélés non fondés. « Il y a des enfants qui fabulent ; d'autres qui couvrent leur absence de l'école en disant qu'ils ont été abordés par un adulte qui a essayé de les enlever, d'autres encore qui sont simplement montés à bord du véhicule de leurs parents », a précisé Mme Ostiguy.

Pour le moment la police ne fait aucun lien entre cet événement et celui survenu dans Mercier, les descriptions ne correspondant pas. En ce qui a trait à la tentative d'enlèvement dans Mercier, la piste que suivait la police n'a donné aucun résultat. Jusqu'à maintenant, le centre d'enquête Est du SPVM a traité 274 renseignements, dont plusieurs n'étaient pas pertinents.

Spectacle d'automne

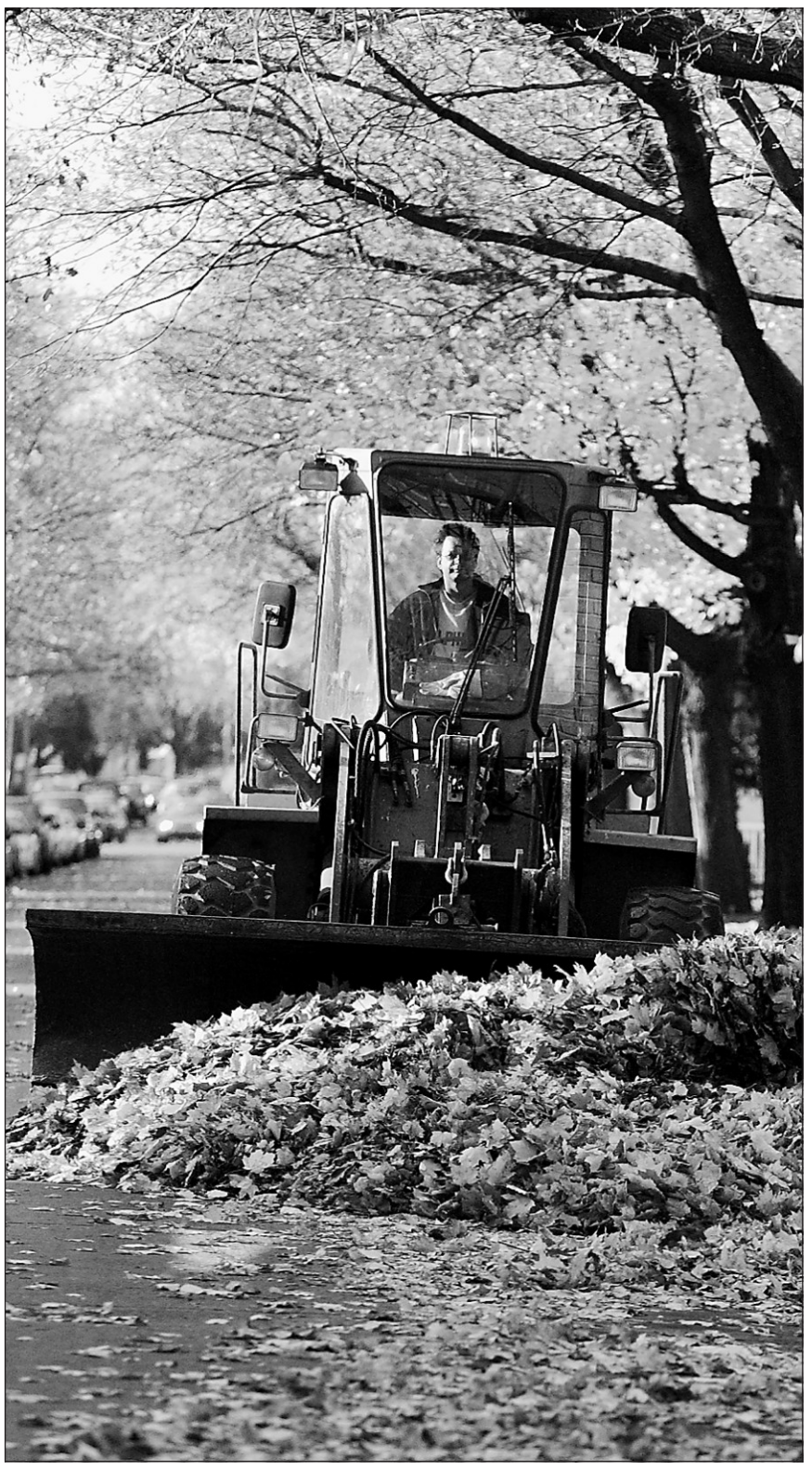


PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Le spectacle des couleurs est déjà terminé ! Les feuilles des arbres ont rendu l'âme afin de laisser la place à de nouveaux bourgeons qui se pointeront le printemps prochain. Avant de se faire surprendre par la neige et les grands froids, un employé de la Ville en a profité hier pour ramasser les feuilles qui envahissaient la 9e Avenue, dans le quartier Rosemont, à Montréal.

Le cabinet Pepin, Letourneau

Pas de grand gagnant dans cette triste affaire

CHRISTIANE DESJARDINS

Le feuilleton sur fond de sexe, de dollars et d'alcool qui allait anéantir des carrières florissantes et, ultimement, désintégrer le prestigieux cabinet d'avocats Pepin, Letourneau, a connu son dénouement, hier, alors que le juge Claude Larouche a rendu son jugement dans cette affaire constituée de poursuites croisées.

Au point de vue juridique, l'expulsion de l'avocat Gaétan Legris était fondée, a décrété le juge Larouche. Il ne recevra donc pas un sou des 3 millions qu'il réclamait à ses ex-associés de Pepin, Letourneau qui l'ont mis à la porte, en juillet 2000. « Il est l'artisan de son propre malheur », estime le juge. Il ne recevra qu'une somme d'environ 35 000 $, qui lui était due de toute façon.

Le congédiement de Louise, la secrétaire de confiance qui cumulait près de 30 ans de service chez Pepin, Letourneau n'était toutefois pas justifié, conclut le juge. Elle ne recevra cependant que 70 000 $ des 300 000 $ qu'elle réclamait, plus 10 000 $ que l'avocat Legris devra lui verser pour avoir fait des gestes inconvenants avec elle.

L'ex-cabinet Pepin, Letourneau, pour sa part, échoue dans ses contre-poursuites contre Legris.

Si Louise lave son honneur et sort juridiquement gagnante, on peut dire sans crainte de se tromper que, émotivement, professionnellement, et financièrement, tous sortent perdants de cette histoire, qui a secoué le milieu juridique de Montréal. Une malheureuse affaire qui a commencé par un souper dans un restaurant feutré, un doux soir de mai 2000.

Un désastre en amène un autre

Ce soir là, Louise, secrétaire administrative du cabinet Pepin, Letourneau, et Me Gaétan Legris, avocat talentueux et dauphin presque couronné du cabinet, se rencontrent au restaurant Bonaparte pour discuter travail. Elle, dévouée et respectueuse de la hiérarchie, manifestement fragile et dépressive, et lui, avocat qui rayonne, accumule les succès professionnels et brûle la chandelle par les deux bouts. La table est mise.

Le souper trop bien arrosé tourne au désastre. Louise se plaindra des avances sexuelles que lui a faites Legris et, complètement bouleversée, prend un congé de maladie. Lui, qui n'a pas de temps à perdre avec les susceptibilités des autres, part en voyage avec sa famille pour un mois, à la fin de juin. Pour lui, l'affaire de Louise est une simple erreur de parcours, et il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

Les associés grincent des dents. De son côté, Louise consulte un avocat. En l'absence de Legris, ses associés découvrent que, quelques mois auparavant, il a été arrêté pour avoir conduit sa voiture alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Ils découvrent aussi que des rénovations qu'il a fait faire à sa résidence ont été passées dans les comptes de rénovation du cabinet. Et comme c'est Louise qui s'occupe des comptes, on se met à suspecter une quelconque alliance entre eux.

Quand Legris revient de voyage, il est expulsé manu militari. Il a beau s'excuser, pleurer, expliquer que les factures étaient simplement un transfert de ses enveloppes spéciales, rien n'y fait. Ses associés restent inflexibles. Louise, de son côté, est congédiée avant d'avoir pu reprendre son travail. On ne lui demandera même pas d'explication sur les fameuses factures.

Le prestigieux cabinet ne survivra pas à cette crise et ferme environ un an plus tard.

« Certes, les associés auraient peut-être pu reconsidérer leur décision d'expulser Me Legris, mais ils ne l'ont pas fait. Ce n'était peut-être pas la meilleure décision dans les circonstances pour l'avenir du cabinet, mais celle-ci était juridiquement bien fondée et le tribunal ne peut intervenir », souligne le juge dans sa décision. Quant à Louise, on ne peut lui tenir rigueur pour les transferts de factures, puisqu'elle suivait les instructions de son patron, Me Legris.

Jean Lapierre gêné... mais content

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'ancien président du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, Jean Lapierre, se dit « ébranlé » et gêné par la statue élevée en son honneur, mais il ajoute qu'il assume pleinement cette initiative prise à son insu.

« J'ai été ébranlé quand il y a eu le dévoilement, ça m'a secoué de me faire momifier vivant, c'était un petit peu étonnant, mais j'ai compris que derrière ça, c'était plutôt un message et un symbole et je l'ai accepté au nom de nos militants qui ont fait de notre syndicat ce qu'il est aujourd'hui », a déclaré Jean Lapierre dans une rare entrevue accordée sur les ondes de CKAC.

Selon M. Lapierre, la statue a coûté « quelques milliers » de dollars et a été financée par différents syndicats sans qu'il s'en aperçoive. Le buste en bronze le montre le poing droit dans les airs sur un imposant socle de granit où l'on peut lire « la fierté d'être col bleu ».

Cette statue — que M. Lapierre croise chaque matin en allant travailler — a suscité de nombreux commentaires, notamment en raison d'un style similaire à ce qu'on pouvait trouver dans certains pays communistes. « C'est un style qui est discutable, mais c'est un style qui porte un message de militantisme, qu'on ne baissera pas les bras au moment où, plus que jamais, les gouvernements sont de droite et que les travailleurs vont se faire aplanir par le bas », a-t-il lancé.

L'ancien président du syndicat des cols bleus aurait néanmoins préféré avoir quitté l'organisation depuis quelque temps avant de recevoir un tel honneur. Il avait d'ailleurs refusé qu'on donne son nom à l'édifice du syndicat plus tôt cette année. M. Lapierre est aujourd'hui conseiller spécial du syndicat, mais il quittera ce poste en avril.

Jean Charest redonne espoir aux défusionnistes

« Nous aurons le pouvoir de taxation et la personnalité juridique », dit l'ex-maire de Saint-Laurent

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les leaders défusionnistes sont sortis hier d'une rencontre avec le premier ministre Jean Charest rassurés et convaincus de pouvoir retrouver leur ancienne ville avec des pouvoirs se rapprochant de ce qui prévalait avant les fusions municipales.

En début de semaine, les ténors de la défusion de 36 villes fusionnées s'étaient rendus à Québec pour demander à Jean Charest de tenir sa promesse d'annuler les fusions imposées par le gouvernement péquiste.

Après leur rencontre avec le premier ministre à Montréal hier matin, les anciens maires de Boucherville, de Westmount et de Saint-Laurent, Francine Gadbois, Peter Trent et Bernard Paquet, se sont dits ravis des intentions de Jean Charest. « Nous avons parlé avec quelqu'un qui va respecter sa parole et nous sommes très impressionnés par l'esprit d'ouverture du premier ministre », a dit M. Trent.

L'humeur réjouie des anciens maires tranchait avec la mine déconfite des maires des huit grandes villes, qui ont rencontré le premier ministre jeudi dernier. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, s'était alors montré exaspéré et impatient de connaître les véritables règles des éventuels référendums sur les défusions.

Les trois ex-maires s'inquiétaient pour leur part du refrain des libéraux selon lequel les citoyens ne pourront pas retrouver leur ville. « Notre interprétation est que nous ne retrouverons pas nos villes sur un plan fiscal, surtout les villes autres que Montréal, parce qu'il y aurait une fiscalité d'agglomération », précise M. Trent.

Or, les ex-maires en faveur de la défusion se disent prêts à verser des fonds à la Ville de Montréal comme les villes le faisaient auparavant avec la Communauté urbaine de Montréal. « Il a été clair que, mis à part quelques points comme le service d'incendie et la cour municipale, nous aurions tout le reste, comme le pouvoir de taxation et la personnalité juridique », dit M. Paquet.

Quel taux de particpation ?

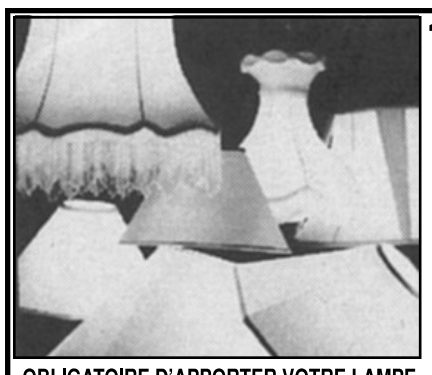
L'ancien maire de Saint-Laurent ajoute que la fiscalité d'agglomération est une nouveauté pour toutes les villes fusionnées, sauf pour Montréal, où la Communauté urbaine a géré de nombreux services, comme la police, à partir des contributions des villes.

Mme Gadbois souligne que le premier ministre a indiqué que le pourcentage de 10 % requis pour la signature des registres menant à des référendums n'allait pas changer. Les ex-maires n'ont toutefois pas eu de précisions quant à l'imposition d'un taux de participation de 50 % pour qu'un référendum soit valide. Les groupes défusionnistes s'opposent férocement à cette idée.

La question du partage des compétences entre la ville-centre et les futures villes défusionnées demeurent encore une zone grise pour les défusionnistes, qui souhaitent notamment reprendre les services d'incendie. « Je pense qu'on va retrouver presque notre ancienne ville », conclut M. Paquet.

Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal, Pierre Bourque, a lui aussi rencontré le premier ministre hier matin. À sa sortie de la rencontre, M. Bourque a déclaré qu'il avait tenté de mettre le premier ministre Charest en garde contre les écueils d'éventuelles défusions. « Une fois la défusion faite, comment va se faire l'interface entre la Ville de Montréal qui va rester et les futures nouvelles villes ? », s'inquiète-t-il.

Les amendements au projet de loi 9 devraient être déposés d'ici la fin du mois. Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a confirmé cette semaine que les référendums n'auraient pas lieu avant le mois de septembre 2004 et que les anciennes villes ne renaîtraient qu'en janvier 2006, après les élections municipales de novembre 2005 et une transition de plus d'un an.



15 % de rabais
SUR LE PRIX D'ACHAT DE VOS ABAT-JOUR
AVEC CETTE ANNONCE

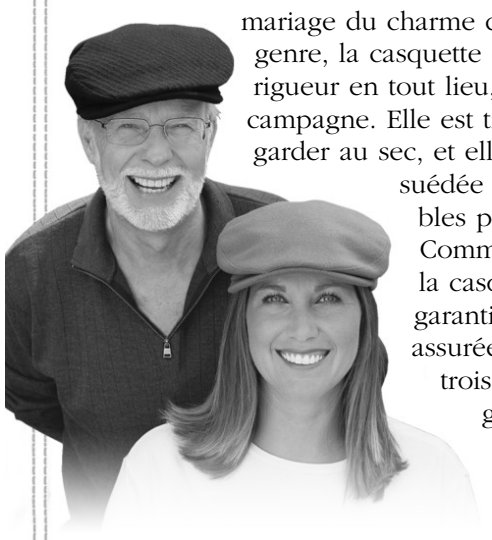
ABAT-JOUR ILLIMITÉS

LE PLUS GRAND CHOIX D'ABAT-JOUR AU CANADA
4875, rue Jean-Talon O., Mtl
(près Décarie) Tél. : (514) 344-8555

OBLIGATOIRE D'APPORTER VOTRE LAMPE
3170129 LP
Cette offre est valide du 8 novembre 2003 au 28 février 2004

Le nouveau coupé sport Tilley

Le couronnement en fait d'innovation Tilley ! Heureux mariage du charme d'antan et du chic nouveau genre, la casquette campagnarde Tilley est de rigueur en tout lieu, tant dans la cour qu'à la campagne. Elle est traitée au Téflon® pour vous garder au sec, et elle présente une doublure suédée et des oreillettes escamotables pour un confort douillet. Comme tous les chapeaux Tilley, la casquette campagnarde est garantie à vie contre l'usure et assurée contre la perte. Affrontez trois saisons sous une casquette géniale confectionnée par ceux pour qui le chapeau n'a pas de secret.



Tilley Endurables
Tilley. Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde
Montréal : 1050, av. Laurier Ouest.
(deux rues à l'ouest de Park Avenue) **(514) 272-7791**
Pour obtenir un catalogue ou l'adresse d'un détaillant :**1 800 465-4249**
3180317

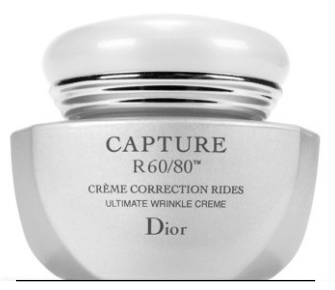
VOTRE CADEAU DE DIOR

AILES
LES AILES DE LA MODE

EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE

Jusqu'au 16 novembre 2003, à l'achat de 35$* ou plus de produits de beauté ou de fragrances féminines Dior, recevez cet élégant cadeau de huit articles comprenant :





CAPTURE R60/80™

1 heure pour réduire vos rides?
Voici Capture R60/80 :
• Après 1 heure : jusqu'à 60% de réduction de rides*
• Après 1 mois : 80% constatent une peau d'apparence plus jeune**

Capture R60/80 transforme visiblement votre peau et la rend lisse, lumineuse et forte, elle triomphe du temps!

30 ml – 62$
50 ml – 88$

* Tests instrumentaux réalisés avec la crème riche - n=30 - dernier quartile
** Test réalisé auprès de 100 femmes avec la crème riche

NOUVEAU ! Capture R60/80, Crème correction rides, texture riche, 15 ml • **NOUVEAU !** Capture XR60/80, Extra-sérum réparateur, 10 ml • **NOUVEAU !** Mascara Maximeyes «Noir» • Dior Rouge «Figue» • Vernis à ongles Dior Addict «Rose Parallèle» • Dior Addict Eau de parfum, 1,2 ml, vapo • Higher Eau de toilette, 1,2 ml, vapo • Pochette à maquillage noire effet jeans

*Jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale. Valeur du cadeau en produits : 107$.

Dior

3163104A
AILES LA PORTER PARTOUT, ÇA VOUS RAPPORTE ! AILES LA CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE
www.lesailes.com
Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537
Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537
3163106



BMW Série 5
www.bmwmontreal.ca
Le plaisir de conduire.MC

À partir de 749 $ par mois pendant 39 mois

Comptant	Paiement
8 500 $	749 $
5 000 $	849 $
0 $	999 $

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212
(514) 990-2269
www.bmwlaval.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16 710, autoroute Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662
(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

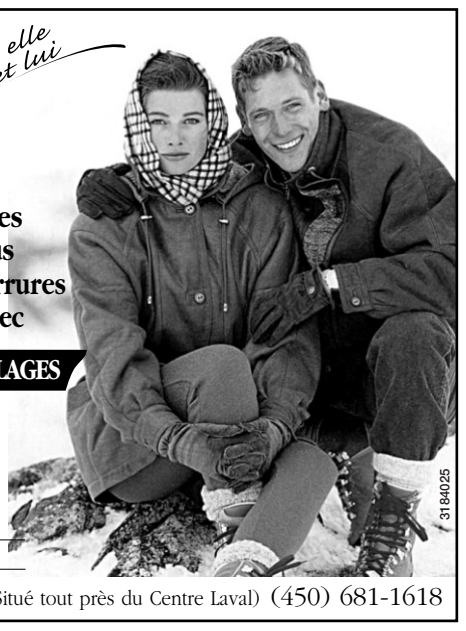
Rive-Sud
Park Avenue BMW
Nouvelle adresse
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

Offre valable sur le modèle 2004 530i neuf, en stock. Le taux de location est celui offert exclusivement par les Services financiers BMW et est disponible auprès des concessionnaires BMW participants, conditionnellement à l'approbation du crédit. Profitez du programme de dépôt de sécurité multiple pour obtenir un taux d'intérêt encore plus avantageux. Les mensualités tiennent compte du rabais des concessionnaires participants et sont établies en fonction d'un contrat de crédit-bail à terme de 39 mois et d'un versement initial tel qu'indiqué. Le taux de location est de 7,75 %. Valeur résiduelle garantie de 41 230 $. Des frais de 0,25 $ le kilomètre s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. Premier versement et dépôt de sécurité exigés. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 décembre 2003. Photo à titre indicatif seulement. Entretien inclus pendant 3 ans ou 60 000 km selon les intervalles recommandés par BMW. Fret, transport, préparation, frais d'administration et taxes en sus.

3183067A

ACTUALITÉS

Samuel FOURRURES ET MANTEAUX
Pour elle et lui
Fabricant depuis 1958
Venez comparer, nous avons les meilleurs prix sur une des plus prestigieuses collections de fourrures et d'agneaux retournés au Québec
STYLISTE-CONSEIL POUR VOS RECYCLAGES
Manteaux de laine
Accessoires en fourrure
Solde jusqu'à 50%
sur manteaux sélectionnnés
OUVERT 7 JOURS
1460, boul. Le Corbusier, Laval (Situé tout près du Centre Laval) (450) 681-1618
3176427
3184025



MOBILART
Meubles & décor
GRANDE LIQUIDATION
Épargnez jusqu'à 50%
Vanité Louis XV en noyer français
5805 Transcanadienne, Ville St-Laurent
(Rond-point Côte-de-Liesse et Transcanadienne)
(514) 748-9500
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h, dim. 12 h à 17 h
6529, boul. Décarie Montréal
(coin Plamondon)
(514) 344-1400
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h
3182929



Dégénérescence maculaire

Le CHUM transfère des centaines de patients en cabinet privé

ARIANE KROL

Des centaines de patients qui reçoivent des traitements en ophtalmologie au Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) pour freiner leur problème de dégénérescence maculaire — une détérioration de la rétine — devront acheter leur médicament à la pharmacie et se le faire administrer en cabinet privé.

« Le CHUM ne peut plus absorber le coût de ce médicament », indique l'établissement dans une lettre envoyée cette semaine à quelque 700 à 800 patients.

La Visudyne, administrée par intraveineuse, coûte 1760 $ par traitement à l'hôpital. Plusieurs patients reçoivent un traitement à tous les trois mois, une facture de plus de 7000 $ par an pour l'établissement. « On est à près de deux millions de dollars pour cette année et on n'a pas de budget pour ça », explique la porte-parole du CHUM, Lise Provost.

Elle ne sait pas combien le CHUM économisera avec ce transfert vers le privé, car l'hôpital continuera à recevoir les cas complexes, dont on ignore le nombre pour l'instant.

La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) s'attaque à la partie centrale de la rétine, entraînant de graves problèmes de vision. La Visudyne, assortie d'un traitement au laser, stabilise le problème qui frappe 2 % de la population de plus de 65 ans. La demande pour le traitement ne cesse d'augmenter, indique d'ailleurs le CHUM.

Lorsque les patients recevront leur prochain traitement au CHUM, le personnel leur indiquera s'ils devront recevoir le traitement suivant au cabinet privé de leur ophtalmologiste.

« Vous pouvez dès maintenant vous procurer le médicament en pharmacie, lequel vous sera remboursé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec ou par vos assurances personnelles », indique la lettre du CHUM.

Mais à la pharmacie, même les patients couverts par le régime québécois devront payer une partie du médicament, entre 16,66 $ et 69,92 $ selon leurs revenus, à moins qu'ils n'aient déjà déboursé leur contribution maximale mensuelle pour d'autres médicaments.

Avec les régimes privés, l'assuré paie généralement un pourcentage de chaque prescription, jusqu'à concurrence de 839 $ par an au Québec.

La lettre du CHUM ne mentionne pas que les cabinets peuvent facturer un supplément pour les gouttes qu'ils mettent dans l'oeil du patient.

Un retraité qui a reçu la lettre du CHUM s'est dit choqué et inquiet pour les personnes âgées qui pourraient avoir de la difficulté à payer leur médicament.

« C'est une crise à la grandeur de la province. Sherbrooke a aussi coupé son budget de façon importante. Et il y a beaucoup d'hôpitaux qui n'offrent pas le traitement, où les médecins ophtalmologistes l'offrent dans leur bureau, mais à perte », dit la présidente de l'Association des médecins ophtalmologistes du Québec, Francine Mathieu-Millaire.

Les médecins touchent les mêmes honoraires à l'hôpital ou en cabinet privé.

Mais en cabinet, ils doivent fournir l'équipement et les services d'une infirmière pour l'injection, ainsi que l'appareil au laser, très coûteux.

L'association a reçu plusieurs appels de médecins du CHUM. « Les gens sont pris au dépourvu, ils n'ont pas tous un laser », dit la présidente.

Elle a écrit au ministre de la Santé cet été, mais la réponse ne l'a pas satisfaite. « Il ne semble pas y avoir de volonté d'aider les bureaux. Si le budget n'est pas donné à l'hôpital, il va falloir que quelqu'un paie le traitement en cabinet », dit Mme Mathieu-Millaire.

La mesure prise par le CHUM va aussi obliger la RAMQ à consacrer beaucoup plus d'argent à la Visudyne, qu'elle paie 1750 $ la dose aux pharmaciens.

Le CHUM a prévu un déficit de 29,8 millions de dollars pour 2003-2004. Mais au 20 septembre dernier, presque à la mi-parcours de son année financière, la direction du centre hospitalier a constaté qu'à moins de redresser la barre, le regroupement de trois hôpitaux s'acheminait vers un déficit de 34,7 millions.

Couillard s'attaque aux délais dans les urgences

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Les patients de quatre hôpitaux de la région de Montréal n'auront bientôt plus à s'inquiéter de devoir subir l'affront de passer plus de 48 heures sur une civière placée dans un couloir des urgences. C'est du moins l'engagement pris hier par le ministre de la Santé, Philippe Couillard, qui doit annoncer dans les prochains jours un investissement majeur en vue de diminuer les délais d'attente dans les quatre hôpitaux suivants : Notre-Dame, Maisonneuve-Rosemont et Sacré-Coeur, à Montréal, et Charles-Le-Moyne, à Longueuil. Bientôt, il annoncera des investissements dans d'autres hôpitaux de la région de Montréal et ailleurs au Québec.

ALBUM EN MAGASIN DÈS AUJOURD'HUI
WILFRED Le BOUTHILLIER



VENEZ RENCONTRER WILFRED
AUJOURD'HUI SAMEDI 8 NOVEMBRE
à l'un des magasins suivants:
9 h 30 à 11 h
Wal-Mart Place Rosemère
401, boul. Curé Labelle
Rosemère
12 h 30 à 14 h
HMV Megastore
1020, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal
15 h à 16 h 30
Archambault Les Halles d'Anjou
7500, boul. des Galeries d'Anjou
Anjou
3184846A

ACTUALITÉS

Le train de banlieue s'arrêtera à Saint-Hubert

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Ville de Longueuil se sont entendues pour ouvrir la gare temporaire de la ligne Mont-Saint-Hilaire dans l'arrondissement de Saint-Hubert.

Le train de banlieue s'arrêtera donc en gare à compter du 1er décembre prochain, ce qui permettra aux usagers d'atteindre le centre-ville de Montréal en 20 minutes.

La gare située à l'intersection de la route 116 et du chemin de Chambly sera en activité jusqu'à la construction de la gare régionale Edna-Maricourt.

La Ville de Longueuil avait notamment demandé à l'AMT l'assurance que sa quote-part pour financer l'agence de transport ne changerait pas avec l'ouverture de cette gare.

Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer

125 ANS

Prenez de la valeur.

Inscrivez-vous aux programmes offerts à l'hiver.



COMMUNICATION
Communication appliquée - Communication promotionnelle
Français langue seconde pour non-francophones
Informatique – Bureautique
Informatique – Initiation à la programmation
Informatique – Initiation au multimédia
Informatique – Programmation Internet
Journalisme - Localisation - Publicité
Rédaction - Relations publiques - Traduction

COURS DE LANGUES
Anglais - Français langue seconde

GESTION
Gestion appliquée à la police et à la sécurité
Gestion des services de santé et des services sociaux
Relations industrielles

INTERVENTION
Criminologie - Droit - Intervention auprès des jeunes
Intervention dans les groupes et les organisations
Intervention de crise - Intervention en déficience intellectuelle
Petite enfance et famille
Toxicomanies - Violence, victimes et société

SANTÉ
Gérontologie - Santé communautaire
Santé et sécurité du travail - Santé mentale

ÉTUDES INDIVIDUALISÉES – Programme personnalisé

CAMPUS - CAMPUS RÉGIONAUX - FORMATION À DISTANCE

hiver 2004

Renseignements
514.343.6090 ou 1 800 363.8876
www.fep.umontreal.ca

Université de Montréal

3177207A

3179711

AU COEUR DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN



Holiday Inn® SAGUENAY CENTRE DES CONGRÈS

Programme au Féminin

Afin de raffiner votre confort, ce programme vous donne droit à certains privilèges. Il est offert gracieusement aux femmes qui voyagent seules par affaires.

Parce que votre confort est fait d'une multitude de petites attentions

Un panier de petites douceurs dans votre chambre :
- Pantoufles de voyage
- Petite trousse d'esthétique
- Assortiment de produits pour le corps
- Petite bouteille d'eau de source
- Barre de céréales
- Sachets de tisane
- Menu d'oreillers
- Menu santé

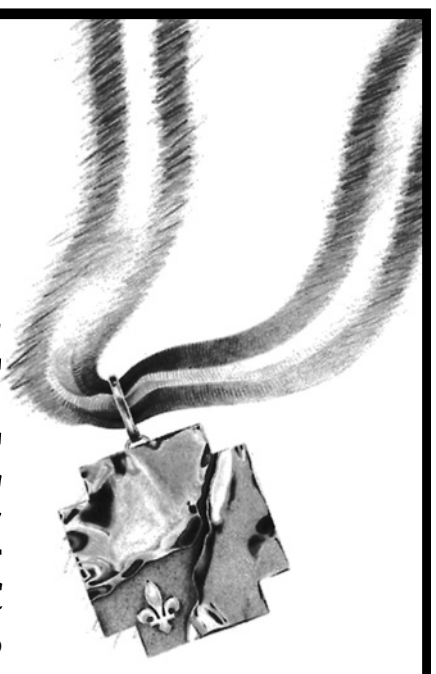
Ainsi que les services additionnels suivants :
- Selon disponibilité, aucuns frais supplémentaires pour une arrivée hâtive à partir de 9 h ou un départ tardif jusqu'à 16 h
- L'adhésion gratuite et automatique au Priority Club pouvant permettre d'accumuler des points (ex. : Air Miles, Aéroplan) et donnant droit à de nombreux avantages
- Un centre de santé
- L'accès Internet haute-vitesse sans fil (des frais s'appliquent)
- Un étage « Distinction » pour encore plus de confort
- La garantie du respect de confidentialité sans oublier notre service attentionné et courtois, c'est garanti!

ON A PENSÉ À TOUT POUR RENDRE VOTRE SÉJOUR DES PLUS AGRÉABLES!

2675, Boul. du Royaume, Jonquière (Québec) G7S 5B8 - 1-800-363-3124 - www.saguenay.holiday-inn.com

3184050A

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC



APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est la plus haute distinction décernée au Québec. L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est composé de personnes à qui le gouvernement a conféré le titre de Grand officier, d'Officier ou de Chevalier de l'Ordre.

Objectifs

Témoigner de la fierté qu'inspirent au peuple du Québec les actions éminentes accomplies par ces personnes. Rendre hommage à ceux et à celles qui ont marqué l'évolution du Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise.

Critères d'admissibilité

Toute personne née ou résidant au Québec à l'exception des membres de l'Assemblée nationale. Les candidatures seront soumises au Conseil de l'Ordre chargé de faire ses recommandations au premier ministre.

Mise en candidature

Désirez-vous soumettre une candidature ? Des formulaires d'inscription sont disponibles au Secrétariat de l'Ordre national du Québec ainsi que dans Internet. Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes ou par une association et accompagnée d'un curriculum vitæ s'il y a lieu. Postez votre envoi avec la mention « candidature » avant le 12 décembre 2003.

SECRÉTARIAT DE L'ORDRE
NATIONAL DU QUÉBEC
Ministère du Conseil exécutif
875, Grande Allée Est
Bureau 2.79
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : (418) 643-8895
Télécopieur : (418) 646-4307
ordre-national@mce.gouv.qc.ca
www.mce.gouv.qc.ca/ordre

Québec

.com nulle part ailleurs

Nos plus bas tarifs sont **offerts uniquement** sur **aircanada.com** et **destina.ca**

En effet. Nos bas tarifs ne sont offerts sur aucun autre site de voyages. Alors, voyagez tous les jours pour moins cher et pour plus d'endroits au pays.

Tarif Web Tango. Aller simple de **Montréal** à partir de :

64 $ HALIFAX
89 $ TORONTO
139 $ CALGARY
139 $ EDMONTON
174 $ VANCOUVER

Réservez d'ici le 12 novembre 2003.
Voyagez jusqu'au 10 mars 2004.

Réservez directement sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan[MD] additionnel pour chaque tranche de 3 $ dépensés sur les vols effectués au pays.
Téléphonez à votre agent de voyages.

aircanada.com
.com c'est pas cher

3184111A

Les tarifs sont basés sur un aller simple, en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 7 $, ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 12 novembre 2003. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 10 mars 2004. Des périodes de restrictions sont applicables du 16 décembre 2003 au 5 janvier 2004. Achat à l'avance peut être requis. Les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Sauf avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada, de Jazz Air inc. ou de ZIP[MC]. ZIP est une marque de commerce de Zip Air inc. [MD]Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Offre Aéroplan : réservez sur **aircanada.com** et obtenez un mille Aéroplan additionnel pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour nos vols intérieurs. Consultez **aeroplan.com** pour obtenir tous les détails concernant l'accumulation des milles Aéroplan sur nos vols intérieurs ainsi que les renseignements sur l'offre de réservation en ligne.

ACTUALITÉS



PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE ©

Arnold Brookhuis doit payer 600 $ par mois pour acheter aux États-Unis un médicament qui n'est pas vendu au Canada mais qui est fabriqué ici !

Un Montréalais achète aux États-Unis un traitement HIV indisponible ici

ARIANE KROL

Arnold Brookhuis, un Montréalais séropositif de 38 ans, se demande combien de temps encore il devra payer 600 $ par mois pour se procurer aux États-Unis le médicament Viread, qui lui permet de vivre et de travailler normalement.

« Je suis déjà victime de la stratégie de vente de Gilead », dit-il au sujet de la société californienne Gilead Sciences, qui hésiterait à vendre son nouveau traitement contre le VIH au Canada.

« La perception selon laquelle Gilead ne commercialisera pas le médicament est inexacte », affirme la porte-parole de l'entreprise, Amy Flood. Nous attendons la réponse du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Et nous pensons que nous pourrons aller de l'avant. »

Selon une information qui circule depuis quelques mois, Gilead voudrait que son médicament soit vendu partout au même prix qu'aux États-Unis.

« Les prix (du Viread) en Europe et aux États-Unis sont similaires, ils ne sont pas identiques. Ils sont à l'intérieur d'une fourchette », dit Amy Flood, sans pouvoir préciser la fourchette de prix que Gilead trouverait acceptable pour le Canada.

Comme le médicament n'est pas encore vendu ici, Arnold Brookhuis doit s'approvisionner dans une pharmacie de Plattsburgh au coût de 450 $US (environ 600 $CAN) par mois. C'est deux fois plus cher que les médicaments du même genre — les inhibiteurs de transcriptase inverse comme l'AZT — vendus au Canada. Or, le prix des traitements comparables est un critère important pour le Conseil d'examen, l'organisme fédéral qui a le dernier mot sur le prix des médicaments brevetés au Canada.

Mais pour Arnold Brookhuis, il n'existe pas de médicament comparable. Les douleurs musculaires et la fatigue que lui causait sa précédente trithérapie l'empêchaient presque de travailler. Quand son médecin a eu l'idée d'essayer le Viread au printemps, le programmeur Web s'attendait à le payer de sa poche durant quelques mois tout au plus, le temps qu'il soit vendu ici et, espérait-il, inscrit sur la liste des médicaments remboursés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, où plusieurs traitements contre le VIH figurent déjà.

Arnold Brookhuis est d'autant plus indigné que le médicament qu'il achète aux États-Unis est fabriqué au Canada, comme l'indique l'emballage. « Les Américains profitent de notre technologie, mais aussi de nos salaires plus bas », dénonce-t-il.

Gilead fournit gratuitement le médicament à 1600 patients canadiens dans le cadre d'un programme d'accès élargi, mais Arnold Brookhuis fait partie de ceux dont le bilan de santé est trop bon pour qu'ils soient admissibles au programme.

Selon le *National Post*, Gilead hésiterait à vendre son médicament au Canada de peur qu'il soit ensuite revendu à rabais aux États-Unis, une pratique qui irrite les sociétés pharmaceutiques. « Ce n'est pas la question. Nous cherchons à établir un prix qui assure un large accès au médicament et qui soit représentatif de la valeur qu'il offre aux patients », affirme Amy Flood.

Santé Canada a approuvé le Viread le 18 mars, un an et demi après les États-Unis et un an après l'Union européenne. Gilead s'attend à une réponse du Conseil d'examen du prix avant la fin du mois.

« Espérons que ce n'est qu'un cas isolé. Pour l'instant, rien ne nous porte à croire que nous n'aurons pas ce produit à évaluer », dit Lucie Robitaille, directrice générale du Conseil d'examen du médicament, l'organisme qui conseille le ministre de la Santé sur la liste des médicaments remboursés par la RAMQ. Si Gilead lui soumettait son médicament, le Conseil pourrait l'évaluer de façon prioritaire et l'inclure rapidement à sa liste.

La controverse autour de Gilead a suscité de nombreuses inquiétudes sur le précédent qui pourrait être créé dans le secteur pharmaceutique.

Le nouveau Freestar de Ford

Le *Bancaché* est arrivé

À partir de 24 695 $*



1. Relevé
2. Replié
3. Caché

Le nouveau *Bancaché* disparaît dans le plancher en trois étapes faciles.

Également de série :

- Moteur V6 de 4,2 L développant le meilleur couple de sa catégorie : 265 lb-pi
- Freins assistés à disque avec antiblocage aux 4 roues
- Pneus et jantes de 16 po
- 34 espaces de rangement
- Entrée sans clé à télécommande
- Témoin de sous-gonflage des pneus

Freestar. Notre minifourgon le plus sécuritaire jamais construit.

3180615A

3180617

Ford Motor Company 100 ANS
ford.ca

Ford
Bien pensé

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photos à titre indicatif seulement. Les fauteuils Capitaine à la 2e rangée sont offerts en option. *Transport (1 025 $) et taxes applicables en sus. Le prix annoncé inclut une remise taxable du constructeur de 500 $. Les taxes sont calculées sur le montant total à l'achat avant la déduction de la remise. Cette offre s'adresse à des particuliers et ne peut être jumelée à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle s'appliquent certaines conditions. Cette offre d'une durée limitée peut être annulée en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre moins cher. Tous les détails chez votre conseiller Ford.